EXPLORATION DU SAHARA CENTRAL

VOYAGE

DE

PAUL SOLLEILLET

D'ALGER À L'OASIS D'IN-SALAH

RAPPORT

PRÉSENTÉ À LA

CHAMBRE DE COMMERCE D'ALGER

ALGER

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE. A JOURDAN

1875

Alger, le 20 juillet 1874.

Monsieur le Général Chanzy, Gouverneur Général de l’Algérie, Commandant en Chef des Forces de terre et de mer et du 19e Corps d’Armée.

Alger.

Mon Général,

Vous avez honoré de la bienveillance la plus flatteuse l’œuvre à laquelle je m’étais vouée, vous l’avez soutenue et encouragée par tous les moyens en votre pouvoir.

La première Exploration dans le Sahara Central, d’Alger à In-Salah, est terminée aujourd’hui, dans des circonstances sur lesquelles j’ai l’honneur d’appeler votre sérieuse attention, les résultats auront été beaucoup plus importants.

Ayant à lutter contre des difficultés sans nombre, dont il est difficile, à distance, de se faire une idée parfaitement exacte, j’ai tâché de remplir avec toute la conscience possible la mission qui m’avait été confiée et par la Chambre de Commerce d’Alger, et par le Ministère de l’Instruction publique.

J’ai l’honneur de vous adresser, mon Général, le double du rapport établi pour la Chambre de Commerce d’Alger.

C'est l'œuvre d'un écrivain synthétique, et qui vous est personnellement confiée. J'ai pu grâce à l'amitié et au dévouement de M. Paul Mollat, ancien Rédacteur en Chef de l'Akhbar, résumer et raconter rapidement ce voyage qu'il avait soutenu et défendu dans les colonnes de son journal.

Mon étude de M. le Docteur Paul Marri ; au point de vue géologique, une carte donnant l'itinéraire parcouru et le nivellement d'Alger à In-Salah, complèteront le compte-rendu de mon exploration. M. O. Mac Carthy, le savant bibliothécaire de la Ville, a bien voulu, a bien voulu se charger de ces travaux importants auxquels son nom garantit une valeur et une exactitude indiscutables. J'aurai l'honneur, mon Général, de vous faire parvenir ces travaux complémentaires dès qu'ils seront terminés.

Veuillez agréer, Mon Général, l'expression de mes sentiments de profonde reconnaissance, et l'hommage de mon respect.

Paul Soleillet.

Alger le 8 juillet 1874.

À Monsieur le Président de la Chambre de commerce
D'Alger.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre, ci-joint, le compte-rendu du voyage fait par moi pour la Chambre de Commerce d'Alger à l'Oasis d'In-Salah (Touat).

C'est à une collaboration dévouée que je suis redevable d'avoir pu présenter dans un laps de temps relativement court un travail de l'importance de celui que j'ai l'honneur de vous adresser.

Vous reconnaîtrez dans le récit de ce voyage la plume exercée d'un de nos plus sympathiques publicistes Algériens, cette de mon ami Monsieur Paul Mollat, ancien rédacteur en chef de l'Akhbar, qui, après m'avoir préparé les voies dans son journal, vint, en m'aidant à la raconter, de compléter le chaleureux appui qu'il n'a pas cessé de donner à mon exploration.

Présenter à la Chambre de Commerce les faits dans toute leur simplicité, tel a été le but que je me suis assigné et que je crois avoir atteint, n'ayant cherché ni à me défendre ni à accuser.

Des études ont été faites, des notes ont été prises au cours de ce voyage ; elles feront l'objet d'un travail spécial destiné au **Ministère de l'Instruction publique** qui avait bien voulu me charger d'une mission scientifique jointe à celle que la Chambre de commerce d'Alger m'avait fait l'honneur de me confier.

Je me ferai un devoir d'en remettre des exemplaires à la Chambre, dès qu'il sera terminé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments de haute considération.

Paul Soleillet.

Rapport présenté à la Chambre de Commerce d'Alger.

Messieurs.

Au moment où la domination turque vient s'étendre sur le littoral du nord de l'Afrique ; des caravanes nombreuses important dans la Régence d'Alger les produits de l'Afrique centrale et du Soudan, un commerce considérable d'échange amenait dans les ports de la Régence un mouvement de transit important sur ces divers produits.

Le jour où le drapeau français vint flotter sur les murs d'Alger, ce mouvement commercial s'était détourné, déjà, de l'Algérie pour aller aboutir, par deux voies différentes, au littoral de la Méditerranée et à celui de l'Océan.

Quelles sont les causes qui ont motivé ce changement de direction dans le commerce du Sahara, et du Soudan ?

Elles sont de plusieurs natures et peuvent se répartir en deux catégories : manque de sécurité des routes, influence étrangère hostile à l'implantation de la France en Algérie.

Manque de sécurité, c'est là, évidemment, que nous trouverons la véritable cause primordiale qui a, pendant de longues années, tenu le commerce de l'intérieur de l'Afrique éloigné des points sur lesquels se faisaient autrefois les échanges avec la Régence d'Alger.

Du jour du débarquement des troupes françaises sur la plage de Sidi-Ferruch, date une période de luttes sanglantes et continuelles entre notre armée et l'élément indigène, il nous a fallu prendre pied à pied et les armes à la main toutes les différentes parcelles qui composent aujourd'hui

le territoire de notre Algérie ; cette lutte contre une race forte, énergique et tenace s'était étendue aux trois provinces de Constantine d'Alger et d'Oran, toutes les tribus se trouvaient englobées dans cette lutte qui s'est prolongée pendant de longues années, enlevant au commerce du Sud toue espèce de sécurité par la crainte de voir ses caravanes tomber entre les mains des combattants, quels qu'ils soient, ou devenir la proie des maraudeurs, coureurs de route et coupeurs de bourses, qui ne manqueront jamais de surgir au cours de ces luttes et qui, s'abritant tantôt sous un pavillon tantôt sous un autre, arrivent toujours à tirer un profit avantageux de leur coupable industrie.

L'insécurité des routes était la conséquence forcée d'un état de guerre à peu près permanent entre notre armée et les indigènes de la Régence, les tribus autrefois florissantes, aujourd'hui ruinées par la guerre et ne recevant plus du littoral nord les marchandises qui faisaient jadis la base des échanges avec le sud, devaient forcément abandonner un commerce prospère auparavant, mais devenu tout à fait impraticable aujourd'hui par le fait de cette impossibilité de recevoir de l'Europe ou de lui envoyer les produits échangés ou à échanger.

Pour une nation aussi pratique et aussi commerçante que l'**Angleterre**, l'occasion était on ne peut plus favorable de détourner à son profit le courant commercial qui s'éloignait d'une contrée dans la profession de laquelle elle voyait pour la France un contrepoids puissant à opposer à l'influence anglais qui prétendait se maintenir prépondérante dans la Méditerranée.

Placées comme deux sentinelles avancées de l'Angleterre dans la Méditerranée, en face de l'Afrique, **Gibraltar** et **Malte** offraient au commerce anglais un puissant moyen

d'action sur celui du Maroc, de Tunis et de Tripoli avec lequel elles se trouvaient en contact continuel.

Inspirer aux populations du Soudan un sentiment de méfiance envers la nation conquérante d'une portion du Nord de l'Afrique, présenter au Maroc, à Tripoli et à Tunis cette même puissance comme prête à étendre sa domination sur les contrées situées à l'Est et à l'Ouest de l'Algérie, se poser en protecteur de ces pays, que la France ne songeait nullement à attaquer, était de la part de l'Angleterre une manœuvre très habile qui jointe à l'insécurité des routes du sud de l'Algérie, par suite de l'état de guerre permanent, lui permettait d'inonder ces contrées de ses produits manufacturés et de centraliser entre ses mains le commerce d'exportation qui se faisait jadis par la Régence d'Alger.

C'est en effet, ce qui s'est produit, le courant commercial du Soudan avec le nord de l'Afrique a continué à venir jusqu'à **In-Salah**, point central du transit qui s'effectue contre ces diverses contrées, mais, cessant toute relation suivie avec le nord, il s'est dirigé vers **Ghadamès** et **Tripoli**, au Nord-est et vers le **Tafilalet** et **Mogador**, au Nord-ouest.

La Régence de Tunis avait bénéficié d'une partie de ce courant, mais les raisons qui lui avaient fait abandonner la route d'Alger lui firent bientôt abandonner celle de Tunis.

De nombreuses troupes de maraudeurs indigènes parcouraient le sud de la Régence, exposant les caravanes à des dangers permanents de pillages, ou, tout au moins, au paiement de droits de passage qui, plusieurs fois répétées, au cours d'un voyage ne laissaient arriver les caravanes, à Tunis que les mains aux trois quarts vides, quand, encore, il leur était donné d'y parvenir saines et sauves.

L’établissement de l’autorité française sur tous les points qui composaient l’ancienne Régence d’Alger, le besoin d’ouvrir à notre commerce des débouchés nouveaux devaient ramener forcément, un jour, l’attention sur la route suivie anciennement par les caravanes qui mettaient le littoral nord de l’Afrique et le Soudan.

Des tentatives nombreuses furent faites pour nouer de relations commerciales avec les pays situés en arrière de nos possessions du sud de l’Algérie.

La première condition à réaliser pour obtenir ce résultat était de connaître exactement les routes se dirigeant vers la contrée qui sert de point central au transit commercial du Sud.

La mission du commandant d’État-major **Mircher** et de monsieur le capitaine **de Polignac** fit connaître, en 1862, la route de **Tripoli** à **Ghadamès** et celle de **Ghadamès** à El-**Ouad**, déjà explorée par MM. De **Bonnemain** et **Henri Duveyrier**, elle assurait, par un traité passé avec les principaux chefs Touaregs, les garanties nécessaires à notre commerce dans cette région.

Déjà M. **Ismaël Bou-Derba**, interprète de l’armée d’Afrique, avait parcouru la route de **Laghouat** à **Ghât**.

La mission du commandant Colonieu, qui parvint jusque sous les murs de Timimoune, en 1860, avait jalonné la route qui, partant du sud de la province d’Oran, se dirige vers le Touat, point sur lequel pouvaient nouer le plus sûrement les relations avec le Soudan.

Entre les terrains reconnus par ces diverses missions, il restait une lacune, la plus intéressante, complètement inexplorée par les Européens, comprise entre le 2e degré de longitude O. et le 6e degré de longitude E.

C’est cette lacune qu’il fallait combler, c’est cette route

qu’il fallait ouvrir pacifiquement, par le commerce et les relations sûres qu’il entraîne à sa suite.

Frappé, depuis longtemps déjà, de la nécessité de combler cette importante lacune, je me résolus à aller étudier sur place quelles seraient les conditions les plus favorables à réaliser pour atteindre ce but.

Pour me rendre un compte exact des moyens à mettre en œuvre, je fis, à mes frais et à plusieurs reprises, de longs séjours en **Algérie**, en **Tunisie**, et dans la **Tripolitaine**. C’est de ces diverses études qu’est résultée chez moi l’idée fixe d’aller au centre même du **Touat** à **In-Salah**, renouer les relations commerciales interrompues depuis longtemps déjà entre l’Algérie et l’intérieur de l’Afrique et détournées, au profit d’un commerce étranger, vers **Mogador** et **Tripoli**.

Le projet mûrement étudié par moi consistait à créer dans le sud de nos possessions un centre commercial dans lequel se feraient les échanges avec le commerce du Sud ; l’établissement de **docks**, à **Laghouat**, me semblait devoir atteindre ce but. La situation géographique de **Laghouat**, en communication directe avec la mer par la route d’Alger, avec le **Touat** par celle du **Mzab** et d’**El Goléa** à **In-Salah**, désignait cette localité pour la destination que notre projet lui réservait.

Laghouat, du reste, occupe, au point de vue du commerce avec l’intérieur de l’Afrique, une situation tout à fait exceptionnelle, les caravanes venant d’**Agadès**, dans le **Kaoufsa**, venant de **Ghât**, venant de **Timimoune** dans le **Touat** et voulant se mettre en communication sûre et rapide avec la mer devront toutes venir passer sur ce point.

Les diverses routes qui viennent y aboutir sont, en effet, les plus praticables, ce sont les seules qui suppriment,

en partie, cette traversée si longue et si pénible de la région des dunes (El-Erg).

Nous voyons les gens partant de **Géryville**, au sud de la province d'Oran, se dirigeant vers **Timimoune**, se jeter, contrairement à la route suivie par le commandant Colonieu, à l'Est du point qu'ils veulent atteindre et voir emprunter à **Hafsi Zirara**, la route d**'In-Salah** à **Laghouat**, ce qui réduit à quelques heures seulement la traversée des **dunes** qui par toute autre voie demanderait cinq, six, et sept journées ; arrivés à **El-Goléa**, les voyageurs quittent la route de Laghouat pour se diriger vers l'O. et atteindre **Timimoune** en passant par **Ouallen**, **El Atroune**, **El Masma**, **Tabalkara**.

Les caravanes poursuivent, quelquefois leur toute, de **El Goléa** jusqu'à **Mekkesâ**, deux journées de marche au sud, et se dirigent ensuite vers **Timimoune**, en passant par **El Meylagh, Embejaam Lefa'ya**, longeant pendant un certain temps la limite sud de la région des dunes, dont la route partant d'El Goléa doit traverser une partie.

Les caravanes venant de **Ghât** et d'**Agadès** qui autrefois faisaient de **Ouargla** un centre commercial important doivent aboutir, elles aussi à, à **Laghouat**, en suivant la route parcourue par M. **Ismaël Bou-Derba** en 1858, et qui, traversant la région des dunes dans sa partie la plus étroite, située entre **Aïn El Taïba** et **El Beyyadh**, vient se bifurquer à **Timafsnin** pour aboutir à l'Est à **Ghât** par la vallée du **Sgharghaum** et se diriger vers **Agadès** au sud, en passant entre les monts Fraouen, Ifitefsen, le plateau d'Eguerre et en traversant la plaine et le Sebka d'Amadghar.

Le commerce venant de **Touat** aurait tout intérêt à se diriger vers Laghouat qui, placée à égale distance d'In-Salah et de Ghadamès a sur ce dernier point l'avantage d'être situé à une distance beaucoup plus rapprochée de la mer et

d'offrir toujours une route praticable et sûre, deux choses que ne peut offrir au même degré le trajet d'In-Salah à Ghadamès et Tripoli.

La **société Générale Algérienne** pourrait rendre à l'Algérie un immense service en se mettant à la tête du projet que je lui soumettais au sujet de cette création de **docks** ; je lui avais fourni à cet égard tous les renseignements nécessaires et de nature à établir les avantages commerciaux qui pourraient en être la conséquence pour notre colonie et pour notre industrie française qui irait lutter au centre même de l'Afrique avec l'industrie Anglaise, seule maîtresse des marchés importants de cette portion du Globe.

Après quelques études sommaires faites par cette compagnie, après quelques renseignements plus que superficiels fournis par son représentant en Algérie, la société Algérienne ne croit pas pouvoir donner suite à mon projet.

Je n'ai pas ici, Messieurs, à chercher les causes qui empêchèrent cette société de tenter un essai que pouvait lui dicter l'intérêt de l'Algérie, je n'ai qu'à constater le fait lui-même.

N'ayant pas à compter sur le concours de la **société Algérienne** dans la tentative que je voulais faire pour ramener vers nous le commerce du **Soudan**, je me décidai à me rendre à Laghouat pour y étudier sur place les moyens d'arriver à nouer des relations avec le **Touat** qui pour moi, comme pour tous ceux qui ont étudié sérieusement et de près la question, restait toujours le point principal à atteindre.

En effet, si l'on jette les yeux sur le centre de l'Afrique centrale, on y aperçoit une foule de lignes indiquant le tracé de routes suivies par les caravanes, elles ressemblent aux veines qui sillonnent le corps humain et y répandent la

vie ; ces tracés ont été faits au moyen de renseignements recueillis sur divers points et par divers voyageurs auprès des commerçants indigènes qui sont en relations avec ces caravanes.

Si l'on cherche le point auquel viennent aboutir ces tracés en plus grand nombre, l'œil s'arrête de suite tout naturellement, sur **In-Salah**, centre vers lequel viennent converger une série considérable des voies qui partent de tous les points de l'Afrique centrale, In-Salah est réellement le cœur de ce commerce, dont les voies de caravanes sont les artères et les veines.

Si, ouvrant un compas et prenant pour centre **In-Salah**, on décrit une circonférence qui embrasse dans son périmètre le littoral N.-E. et O. de l'Afrique et une partie de l'Afrique centrale, les quatre points principaux rencontrés sur cette circonférence sont : au N. **Alger**, au S. **Tombouctou**, à l'E. **Tripoli**, à l'O. **Mogador**, situés, par conséquent, tous à égale distance d'In-Salah.

Cette situation exceptionnelle avait vivement frappé mon attention, elle explique les motifs qui ont fait du **Touat** le point forcé où doit s'opérer tout le transfert entre le centre de l'Afrique et le littoral de l'Afrique septentrionale.

C'était donc bien le point vers lequel il fallait se diriger. En m'arrêtant à cette pensée j'étais, du reste, d'accord avec l'opinion exprimée par des hommes dont la compétence ne saurait être mise en doute.

Le colonel **Mircher** s'exprime ainsi au sujet du Touat (Mission de Ghadamès, page 36) :

« Si l'on jette les yeux sur une carte de l'Afrique centrale, con reconnaît que la route naturelle de l'Algérie au Soudan traverse l'archipel des oasis du Touat, soit qu'on veuille aboutir à Tombouctou, soit qu'on veuille aboutir à

Kano ou aux autres marchés du Haoussa, Elle était fort suivie autrefois et l'antique prospérité de Ouargla témoignait des bénéfices que retireraient les habitants du courant commercial entre l'Afrique septentrionale et l'Afrique centrale. »

Le Docteur **Barth** apprécie de la façon suivante la situation du **Touat** au point de vue commercial (Voyages et Découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale par le Docteur Henry Barth ; tome IV, page 109.) :

« Le Touat avec son prolongement du Nord-ouest, le Telfilelet ou Sidjilimess du moyen-âge, forme l'intermédiaire naturel entre ces fertiles contrées et le Nord, et qu'il s'agisse de Tombouctou, de Walata ou de Ghanata, toute cette région constituera toujours un grand entrepôt commercial, tant que les populations travailleront à l'établissement des rapports internationaux et à l'échange de leurs produits respectifs. »

Le Touat était resté jusqu'à ce jour un pays complètement fermé pour les Européens, il fallait trouver le moyen d'y pénétrer et c'est vers ce but que tendirent tous mes efforts pendant mon séjour à Laghouat.

Dans une excursion faite chez les **Beni Mzab**, j'avais pu m'assurer que **Ahmed ben Ahmed**, l'un des principaux personnages des **Chaamba** de **Metlili**, jouissait d'une autorité considérable sur les gens du **Gourara** et les **Oulad ba Hamou** qui ont, pour son énergie et son courage personnels, une profonde admiration et qui considèrent la famille d'Ahmed comme le bras droit des Oulad Sidi-Cheikh dont l'influence s'étend sur tout le Sahara et sur une partie de l'Afrique centrale.

Je parcourus, dans le but de me créer des relations utiles à mon projet, le Mzab, le Djebel Amour et les Chaamba ;

je m'étais attaché comme Chaouch-drogman un nommé **Mohamed ben Ahmed ben Larroui** des **Oulad Bel Ouïn,** de Laghouat, qui, malgré les défauts que je lui reconnais, ma rendu dans tout le cours de mon voyage des services signalés.

C'est par son intermédiaire et grâce à son intelligence que je parvins à lier avec **Ahmed ben-Ahmed** des relations d'amitié qui ne se sont jamais démenties.

Très connu d'Ahmed, il l'avait longuement entretenu de mon projet pacifique et était parvenu à l'y intéresser ; un voyage fait à Laghouat, par **Mamar**, fils d'Ahmed, acheva de nouer des relations que je souhaitais voir s'établir entre son père et moi ; Mohamed reçut et tarita chez lui le fils d'Ahmed comme le fils d'un de mes amis ; il fit tout ce qui était en son pouvoir pour lui être utile ; il l'entretint longuement de mes projets et parvint à l'y intéresser, lui aussi, à tel point qu'aussitôt après le retour de Mamou chez les Chaamba, Ahmed, non seulement m'offrait de protéger mon voyage, comme autrefois, le cheikh **Renouken** avait protégé celui de M. **Henri Duveyrier,** mais, encore, sollicitait la faveur de me conduire lui-même.

J'avais fait à Laghouat, la connaissance de **Ahmed Tedjadjina, marabout d'Aïn-Madhy**, qui me remit des lettres de recommandations pour son **Mokadem deTemacin**, **Mohamed El Aïd**, dont l'influence politique et religieuse considérable se fait sentir jusque sur les rives du **Niger**. Cette lettre m'aurait été, un jour, d'un très grand secours, mais… je dirai plus loin ce qu'elle est devenue et par suite de quelle aventure elle était sortie de mes mains.

Après un séjour de sept mois à Laghouat de septembre 1872, à avril 1873, j'avais pu, grâce à ces diverses circonstances, aidé du concours et des conseils les plus bienveillants

de M. le commandant de Longle, commandant supérieur et de M. le capitaine **Durand**, chef du bureau arabe de Laghouat, recueillir tous les renseignements nécessaires au voyage que je projetais et prendre toutes les dispositions propres à en faciliter la réussite.

Une fois cette situation bien établie je m'adressai à M. **Warnier**, **député** d'**Alger**, qui depuis longtemps suivait avec un vif intérêt les études auxquelles je m'étais adonnées et qui autrefois, s'était livré lui-même à des études sérieuses sur notre colonie et avait publié à ce sujet des travaux justement estimés ; je lui faisais part de mes projets anciens, de mon intention de tenter ce voyage, qui pouvait avoir pour résultat de ramener vers notre colonie le courant commercial du Soudan et de venir ajouter un élément de plus à la richesse et à la prospérité de notre conquête dans le Nord de l'Afrique.

Pour assurer le succès de l'entreprise, il fallait lui enlever tout caractère **politique, militaire** ou **religieux**, il fallait qu'elle fût purement commerciale et dépouillée de toute arrière pensée autre que celle de renouer le fil brisé, il y a de longues années déjà, entre le nord et le centre de l'Afrique.

Il fallait aller au **Touat** portant des échantillons des produits manufacturés français et offrir aux gens de cette contrée de leur fournir des marchandises semblables à celles que leur envoyait le commerce étranger, appuyer cette offre de prix plus avantageux que ceux demandés par ce commerce.

Il fallait également rapporter de cette contrée des échantillons des produits qui pouvaient être utilisés par notre commerce te notre industrie et offrir, en échange un prix plus avantageux que celui payé pour ces mêmes produits par le commerce étranger.

Ce qu'il fallait surtout tenter d'obtenir, c'était de décider que les négociants du pays à venir porter eux-mêmes, leurs échantillons à Alger et s'aboucher sur place avec les négociants de notre colonie.

Tel était le programme que je soumettais à l'observation et à la critique de l'honorable député d'Alger.

Monsieur Warnier accepta pleinement le projet que je lui présentais et dans une lettre qu'il vous adressait, messieurs, et que vous n'avez pas oubliée, il déclarait apporter à mon entreprise le concours le plus sympathique et le plus dévoué, comme il l'avait apporté, en 1859, à l'exploration entreprise par M. Henri Duveyrier pour nouer dans une autre direction des relations commerciales avec les peuples qui nous séparent du centre de l'Afrique.

Il vous exposait quel était le but poursuivi par moi-même de me rendre à **In-Salah** et, après examen approfondi, des chances de succès qui pouvaient militer en faveur de mon entreprise, il n'hésitait pas à croire le succès possible.

Il vous rappelait la mission accomplie en 1862, à Ghadamès par le colonel Mircher et le traité conclu par lui avec les Touaregs en vue de relations commerciales à établir avec l'intérieur du continent africain.

Il vous rappelait les liens d'amitié et de confiance qui l'unissent ainsi que Monsieur Henri Duveyrier au cheikh Othman, le plus grand marabout du Sahara, l'un des signataires du traité de Ghadamès et qui a pu rendre déjà des services signalés aux Européens, qu'il apprécie et qu'il estime parce qu'il a pu voir de près et juger leur civilisation et dont la mort était encore inconnue à la date de cette lettre.

L'appui du **cheikh Othman** ne m'aurait certainement pas fait défaut et, joint aux relations nombreuses que j'avais

su me créer dans le *Mzab* et chez les **Chaamba** il aurait contribué à assurer le succès de mon entreprise.

L'honorable M. Warnier considérait comme un devoir pour la **chambre de commerce d'Alger** de prendre l'entreprise sous son patronage et d'appeler sur mon projet l'attention de toutes les chambres de commerce de France pour obtenir d'elles les échantillons de toutes sortes que nous pourrions, avec des prix suffisamment rémunérateurs, mais non exagérés, offrir en concurrence avec les **produits Anglais** venant de **Malte** et de Gibraltar.

Le commerce Algérien devait, moralement du moins, répondre du succès matériel de la première tentative.

Monsieur Warnier faisait appel en cette circonstance au concours effectif de la chambre de commerce d'Alger et lui offrait son appui auprès du gouvernement central et auprès des autres chambres de commerce.

Cette lettre, messieurs, vous en avez compris toute la portée, son auteur a su vous inspirer la foi ardente dont il était animé ; vous avez su répondre dignement à l'appel qui vous a été fait et c'est à ce concours de circonstances, à cet appui bienveillant qui, je le constate hautement, ne m'a jamais fait défaut, que je dois d'avoir pu accomplir au milieu de difficultés sans nombre et sans cesse renouvelées, une œuvre utile pour notre pays et dans laquelle la chambre de commerce d'Alger est en droit de revendiquer une part grande et honorable.

C'est sous ce bienveillant patronage de M. Warnier que je me présentai au milieu de vous et que je fus appelé à développer mon projet et vos idées.

Presque à la même époque et, venant apporter à ce projet un appui effectif, puisqu'ils prouvaient l'exacte étude de la route que je me proposais de suivre, trois **Touatia, membres**

de la Djemaâ, d'In-Salah, arrivaient à **Ouargla** et, de là, à **Constantine**, par la route qui passe à **El Goléah**, que, que j'indiquais comme la plus rationnelle et la plus directe.

Nous étions, du reste, d'accord en cela avec un écrivain dont la compétence ne saurait être mise en doute : M. **Mac Carthy**, qui s'exprime de la façon suivante au sujet de cette route, dans la **Revue d'Orient**, T8, p. 366 : **Relations commerciales avec le Sahara algérien** et l'**Afrique centrale :**

« La route de Laghouat à In-Salah, par le Mzab et El Goléa qui n'est, en définitive, que la route de la province d'Alger, est incontstablement la plus facile de toutes.

« Le grand avantage qu'elle offre est d'aboutir à Alger et de ne commencer qu'à Laghouat, puisque les communications entre cette ville et la capitale de l'Algérie se font, aujourd'hui, au moyen de voitures et avec la plus grande facilité. »

C'est le 30 mai 1873, qu'après avoir pris auprès de la chambre de commerce de Nîmes des renseignements sur mon compte, vous décidâtes, **à l'unanimité**, de prendre mon entreprise sous votre patronage et de faire auprès des chambres de commerce de France et du commerce Algérien que M. Warnier s'engageait à faire auprès du Gouvernement et de l'assemblée nationale pour assurer le succès du voyage qui allait être tenté.

Vous avez déjà, le 13 mai, adressé aux chambres de commerce de France une lettre pour laquelle vous leur faisiez par du voyage qui allait être entrepris pour attirer vers l'Algérie une partie du courant commercial qui se dirigeait vers tripoli et Mogador. Vous faisiez ressortir les avantages qui pourraient en résulter au point de vue du commerce français d'exportation et d'importation.

Vous indiquez **Laghouat** comme le point sur lequel les commandes pourraient être effectuées, de part et d'autre, et vous signaliez sa position sur le territoire algérien, comme offrant toutes les garanties et toute la sécurité nécessaires pour la **création d'entrepôts commerciaux**.

Vous sollicitiez, enfin, l'envoi d'échantillons qui pourraient être emportés par moi à **In-Salah**.

Pour compléter l'œuvre et mettre le commerce d'Alger à même de participer à une entreprise dont il serait bénéficiaire tout le premier, une circulaire, émanant de votre honorable Président, invitait les négociants de la circonscription d'Alger à se réunir, le 26 juin, au local de la chambre de commerce pour étudier les moyens qui pourraient être mis en œuvre afin de renouer entre la colonie et l'intérieur de l'Afrique des relations autrefois considérables.

C'est à cette époque que je fis par l'intermédiaire de M. Loizillon, alors rédacteur en chef de l'Akhbar et qui portait un vif intérêt à mon projet, la connaissance d'une personne dont le nom devra forcément revenir à plusieurs reprises dans le cours du rapport.

Je veux parler de Monsieur *** il a joué dans tout le cours de mon entreprise un rôle qui ne me permet pas de passer con nom sous silence.

Monsieur *** s'était beaucoup occupé d'explorations, sinon en pratiques, tout au moins en théorie ; pourtant parfaitement arabe, ayant, per les postes qu'il avait occupés dans l'administration, puis se créer parmi les indigènes des relations nombreuses, il semblait réunir une partie des conditions qui sont le mieux faites pour favoriser un explorateur.

C'est donc avec un sentiment de plaisir assez naturel

pour moi que se fit, par l'entremise de M. Loizillon, la connaissance de Monsieur *** que je savais projeter, depuis 1854, un voyage d'exploration à Tombouctou et qui, à plusieurs reprises, en avait entretenu, sinon le public, tout au moins le Gouvernement, peut être même le Société de Géographie et autres sociétés savantes, je pouvais trouver en lui un aide et un conseiller expérimenté.

Je ne possédais pas une connaissance très approfondie de la langue arabe, Monsieur *** me proposa de partir avec moi et de me servir d'interprète.

Bien que je n'ai jamais attaché à cette offre une importance bien sérieuse, des relations amicales s'établirent entre Monsieur *** et moi ; je lui communiquai toutes mes idées, je lui fis part de mes projets et de mes espérances.

J'avais trouvé dans les principaux organes de la presse d'Alger un appui qui ne m'a jamais fait défaut, depuis deux mois déjà ils présentaient mon projet de voyage ; la réunion du 26 juin se faisait donc avec tous les éléments nécessaires à une étude sérieuse et avec une notion complète et ancienne déjà, des questions qui allaient lui être soumises.

Vous vous rappelez, Messieurs ce qui se passa à cette séance. Votre honorable président fit vivement ressortir les avantages sérieux qui pourraient trouver dans un avenir prochain le commerce de notre colonie en renouant des relations commerciales avec l'Afrique centrale ; il y avait pour la colonie un intérêt de premier ordre à favoriser l'entreprise que je projetais.

A l'appui des renseignements que je fus appelé à donner à la réunion sur les matières d'exportation et d'importation nécessaires à notre commerce, à l'appui du projet de création d'entrepôts commerciaux, dans le sud de nos pos-

sessions françaises, je citai cet exemple d'un sultan du **Fezzan** qui, voyant échapper à son pays le commerce du sud qui se portait sur **Ghadamès** dans la Tripolitaine, eut l'idée de créer des entrepôts dans lesquels les populations du sud auraient tout avantage à échanger leurs produits, en évitant des pertes de temps et des frais de transports considérables ; c'est alors qu'il créa **Mouzouk** qui, aujourd'hui, a absorbé une partie du commerce qui allait autrefois à **Ghadamès**.

Pourquoi ne ferions nous pas ce qu'a fait le sultan du Fezzan, et ne créerions-nous pas, comme lui, des entrepôts commerciaux sur notre territoire ?

Comme matières principales d'importations pour notre commerce, je ne plaçais qu'en seconde ligne la **poudre d'or**, les **plumes d'autruche** et l'**ivoire**.

J'indiquais comme produits principaux, le **salpêtre**, l'*indigo*, les **cuirs** ; je laissais aussi une certaine part de l'**imprévu**, qui fait trouver dans tout pays une matière ignorée, à laquelle personne ne songe et qui, un jour, par le fait d'un hasard heureux, devient une source de fortune pour le pays ; témoin l'**alfa**, en Algérie.

J'appelais toute votre attention sur les avantages que l'Algérie pourrait trouver à attirer vers nous l'émigration des **nègres du Soudan**, population fort dense, enserrée dans des limites relativement restreintes, qui ne permettant pas à cette population de trouver à vivre son sol natif.

La civilisation, en diminuant la traite des nègres, a eu pour effet d'augmenter l'immigration qui va chaque année croissant qui va chaque année croissante et qui attire vers notre colonie, aurait pour résultat de fournir dans la zone sud, des travailleurs vigoureux et à l'abri de l'influence des **cachexies paludéennes** enlevant une partie des travailleurs

et des soldats européens qui viennent s'installer en Algérie.

A l'appui des détails donnés par moi, M. **Henry**, votre honorable Président, plaçait sous nos yeux une lettre de M. **Delaporte**, **consul de France à Tripoli**, qui fournissait, à la date du 15 mai, des détails intéressants sur le commerce d'importation et d'exportation effectué par Tripoli.

Les importations pendant les six dernières années au chiffre de 12.460,500 F et les exportations au chiffre de 4.398,000 F.

Ces chiffres sont déjà élevés, mais si l'on veut bien considérer que l'on a affaire des contrées dans lesquelles la fraude est généralement élevée à hauteur d'un principe, il est facile de reconnaître qu'ils ne sont réellement qu'un **minimum** et, encore, dans l'acception la plus complète du mot. Il est du reste un certain nombre de marchandises telles que l'**ivoire** et l'**indigo,** pour exemple, qui passent rarement par la voie de Tripoli et qui, se dirigeant vers l'**Égypte**, empruntent la route de **Mourzouk** et devraient, par conséquent, s'ajouter au commerce fait par le Sud.

A la suite de tous ces renseignements M. **Alphandéry**, prenant la parole sur les moyens à employer pour réaliser une œuvre dont l'utilité était incontestable pour tous les membres de la réunion, proposait la constitution immédiate d'une **société** et la nomination d'une commission chargée s'étudier dans quelles conditions cette société devrait être constituée.

Il était impossible, disait-il, de se séparer sans avoir fait quelque chose, sans avoir pris une décision, tous les membres de la réunion, reconnaissant l'utilité au point de vue algérien de l'entreprise proposée, il fallait donc, si l'on voulait quelle réussisse, avoir recours à un moyen pratique,

le seul, d'après lui, était la constitution de la société.

Avant la mise aux voix de la proposition faite par M. **Alphandéry**, je fis, ainsi que le constate le procès-verbal de la réunion, la déclaration : « que je me mettais entièrement à la disposition du commerce d'Alger et que j'acceptais ce qui serait décidé. J'avais dépensé sept années de ma vie et une partie de ma fortune personnelle à la poursuite et à la réalisation d'une idée. Je ne demandais qu'une chose, puisqu'elle était reconnue pratique : qu'elle profite au pays. »

A **l'unanimité**, moins trois voix, la proposition faite par M. Alphandéry fut votée et une commission fut chargée, en principe, de créer la société dont la formation avait été proposée ; elle se composait de MM. **Bonifay, Alphandéry, Tachet, Seyman, Arles-Dufour, Fuillet, Saint lager, de Créty** et **Mustapha Rayato.**

Monsieur **Bonifay**, président du tribunal de commerce, fut nommé Président de cette commission, aux séances de laquelle, sur ma proposition, furent admis Monsieur *** et M. **Fourcade**.

Le commerce algérien avait compris la portée du projet qui lui était soumis, il semblait qu'il n'y eût plus qu'à marcher en avant, nous semblions toucher à un but cependant encore bien éloigné de nous ; nous en avons fait la triste expérience.

Ceux qui avaient été les plus ardents promoteurs de la création de la société devaient être les premiers à abandonner et à saper l'œuvre qu'ils avaient proposée.

Les statuts pour la constitution de cette société furent élaborés, discutés, puis enfin acceptés par tous les membres, sauf M. **Alphandéry**, qui avaient pris part à la réunion du 26 juin.

Le **Général Chanzy,** nommé Gouverneur Général de l'Algérie, venait de prendre possession de son poste ; l'œuvre patronnée par la chambre d'e commerce et qui avait trouvé auprès de l'administration de l'amiral **de Gueydon**, son prédécesseur, un accueil sympathique, devait rencontrer chez lui un concours efficace qui n'a pas peu contribué au succès de l'entreprise ; elle devait avoir un attrait tout particulier pour un officier qui, autrefois, avait étudié de près cette question et avait même fait un voyage d'exploration dans le **Touat**, avant le commandant **Colinieu** et qui, plus tard, avait accompagné le général **Wimpfen** dans son expédition de l'**Ouad-Ghir**.

Le **Général Chanzy** appuya de toute son autorité les démarches faites par moi auprès du gouvernement métropolitain pour obtenir qu'il vint en aide à une œuvre qui offrait un intérêt aussi sérieux, vous n'avez pas oublié les démarches faites par moi dans ce but et les apostilles bienveillantes apposées sur mes demandes par le Général ; malgré tout, les démarches n'ont pas abouti favorablement ; la situation politique absorbait dans les ministères toutes les préoccupations et ne laissait guère place à des questions qui, ne se rattachant tout d'abord qu'aux intérêts d'avenir même de l'Algérie, pouvaient ne paraître que tout à fait secondaires et devoir être reléguées à l'arrière plan.

Dès mon arrivée à Paris, je m'étais adressé à la **Société de Géographie** à laquelle j'avais été présenté par M. le Docteur **Paul Marrès**.

J'avais à lui demander des instructions et des conseils ; je trouvai près d'elle l'accueil le plus sympathique et M. **Henri Duveyrier**, le hardi et vaillant explorateur à qui la géographie de l'Afrique centrale est redevable de tout de renseignements précieux, fût chargé de rédiger pour moi,

au nom de la Société dont il fait partie, des instructions qui devaient m'être du plus utile concours pendant le voyage entrepris par moi.

Des démarches avaient été faites simultanément par vous et par moi auprès faites simultanément par vous et par moi auprès des **chambres de commerce** françaises ; toutes avaient répondu par des paroles d'encouragement, mais une seule, celle de **Rouen**, avait compris qu'en pareille occurrence, les paroles ne suffisent pas et qu'il faut des actes se traduisant, ou pour une allocation de fonds, ou par des produite manufacturés appelés à faire connaître notre commerce dans les pays explorés.

Au moment où je quittai Alger pour me rendre à Paris, j'attendais l'arrivée prochaine de **Chaamba** envoyés auprès du Gouvernement Général pour solliciter le mise en liberté de six marabouts de **Metlili** détenus pour faits d'insurrection. Trois d'entre eux viennent en effet à Alger, parmi eux se trouverait **Mohamed ben Messaoud**, frère du **Caïd de Metlili.**

Monsieur *** les reçoit en mon absence et c'est lui qui leur servit de pilote auprès du Gouverneur Général et de M. Warnier, qui se trouvait alors à Alger.

Je regrette vivement de m'être trouvé absent d'Alger à cette époque, une partie des ennuis qui devaient m'assaillir plus tard m'eut peut-être été épargnée.

J'avais communiqué, je l'ai dit plus haut, à Monsieur *** tous mes projets et tous mes moyens d'action ; la présence des **Chaamba** à Alger, les services qu'il leur rendait en mon nom, lui firent supposer qu'il pourrait, lui aussi, avoir toutes les chances de réussite dans le voyage que j'avais projeté et c'est alors que par un série de lettres

dont votre honorable Président et d'autres témoins honnêtes et sérieux ont connaissance, il chercha, d'abord, à jeter en moi le découragement, pour arriver, ensuite, à me proposer de rester à **Paris, représentant auprès des chambres de Commerce de France la société d'exploitation du Sahara, pendant que lui, mettant à profit l'expérience acquise par moi, à mes dépens, effectuerait le voyage dans lequel il m'avait tout d'abord proposé de m'accompagner en qualité d'interprète.**

Ces lettres, Messieurs, je les tiens à votre disposition ; elles seront, pour vous, comme pour moi, et pour tous les gens qui veulent bien peser mûrement les idées et les notes, la clé de bien des difficultés rencontrées par moi plus tard et jusque sous les murs mêmes d'**In-Salah.**

En même temps qu'il m'écrivait ces lettres astucieuses, mais dont les finesses sont facilement percées à jour, monsieur *** faisait auprès du Gouverneur Général et de M. Warnier des démarches pour se faire substituer à moi dans la mission qui allait m'être confiée et pour jeter des doutes sur mon intention bien arrêtée de tenir les engagements que j'avais pris ; il allait même jusqu'à déclarer que je ne voulais pas partir et que je ne mettrais même pas les pieds à Alger, alors qu'il avait entre les mains les preuves du contraire.

Vous m'excuserez, Messieurs, si je m'étends un peu longuement sur des faits qui peuvent vous sembler d'un intérêt très secondaire, mais qui ont pour moi une importance capitale.

Tant que l'œuvre de mon existence n'a pas été accomplie, accomplie par moi, je me suis tu, j'ai supporté en silence

les accusations odieuses dont j'ai été l'objet de la part de M. *** et de quelques ambitions surannées qu'il avait su rallier autour de lui ; mais, il faut aujourd'hui que les masques tombent et que ceux qui ont tenté de me faire passer pour un malhonnête homme soient enfin jugés à, leur juste valeur.

Sous le bienveillant patronage de MM. **Charles Sainte-Claire-Deville** et **Renoua**, j'avais été accueilli par M. le **Ministre de l'Instruction Publique** qui voulut bien me charger d'une mission scientifique dans le Sahara.

Averti par les manœuvres de M. *** qui ne me permettaient plus aucun doute sur ses intentions à mon égard, je rentrais à Alger dans les derniers jours d'octobre, après une absence de deux mois employés en démarches auprès des divers Ministères et des Chambres de Commerce de Paris, Nîmes, Lyon et Marseille.

Les statuts élaborés par la commission avaient fixé à 30.000 F le chiffre des actions à souscrire pour constituer le capital de la Société ; 250 actions de 100 F, représentant 25.000 F, avaient été souscrites.

La Société avait un caractère **essentiellement commercial**, j'avais insisté à plusieurs reprises sur ce fait.

Au nombre des souscripteurs se trouvant, pour un chiffre de 20 actions, **Monseigneur l'Archevêque d'Alger** de qui cette souscription avait été obtenue par Monsieur *** qui lui avait caché le caractère exclusivement commercial de la Société à former.

Dès mon arrivée à Alger, je songeai à convoquer une assemblée générale de tous les souscripteurs d'actions ; une convocation leur fut adressée pour qu'ils aient à réunir au

local de la chambre de commerce, le 17 novembre, dans le but d'organiser définitivement la Société.

Quelques personnes, seulement se rendirent à cet appel ; en présence de l'hostilité bien caractérisée de quelques uns des membres de la réunion et de l'indifférence habilement exploitée de la généralité des souscripteurs, je crus de mon devoir de prononcer la dissolution d'une société qui vous avait été imposée ainsi qu'à moi par la réunion du 26 juin, dans laquelle M. Alphandéry en avait été le promoteur.

C'est alors, Messieurs que, par un acte de haute confiance et par une bienveillance que je ne savais oublier, puisqu'elle était la réponse la plus catégorique aux accusations odieuses dont j'avais été l'objet de la part de M. *** et de ses amis, votre souscription aux actions de la Société fut transformée, le 19 novembre, en bon volontaire pour venir en aide au voyage projeté ; c'est alors, également que vous avez pris l'initiative d'une **souscription publique** qui, soutenue et patronnée par les organes de la presse d'Alger trouvait dans les colonnes de l'**Akhbar** et dans les **conférences** de la **société des Beaux-arts** un défenseur zélé et convaincu en la personne d'un professeur Derbingué du Lycée d'Alger, mon ami, M. **Masqueray**, dont la parole éloquente vulgarisant une idée qui pouvait-être féconde en résultats heureux pour notre pays.

Monsieur le Général **Chanzy**, fidèle à la bienveillance qu'il avait toujours témoignée à notre œuvre commune, transformant, lui aussi, en don volontaire une somme de **mille francs**, remise précédemment par lui à Monsieur *** comme subvention à la **Société** qui devait se fermer ; il ajoutait même, à cette somme un don personnel de **quatre cents francs** et promettait, ainsi qu'il l'a si largement

tenu, le concours le plus actif des diverses administrations pour faciliter le succès de l'entreprise qui allait demander les ressources qui lui étaient nécessaires à tous les hommes désirant le progrès et le développement de la civilisation.

C'est à ce concours de circonstances heureuses dues à notre initiative qu'est dû le succès d'un voyage que je m'étais juré d'exécuter, dussé-je le faire à pied et au péril de ma vie, et dont je vais avoir l'honneur de vous exposer les diverses phases et les résultats.

Si j'ai longuement insisté sur les faits qui l'ont précédé, c'est qu'il était nécessaire, indispensable, que les actes de chacun pussent être présentés sous des agissements qui ont par compromettre, un moment et pour satisfaire des ambitions mesquines, injustes, et des amours propres froissés, une œuvre qui avait reçu votre approbation, celle du Gouvernement général de l'Algérie et des individualités les plus marquantes dans la science et dans le monde des affaires.

Voyage d'Alger à In-Salah

L'appel fait par vous à la population de l'Algérie avait été entendue, la souscription ouverte devait assurer les moyens de faire face aux dépenses d'une exploration qui devait se réduire au plus strict nécessaire, c'est-à-dire à emporter au **Touat**, à **In-Salah**, des échantillons de nos produits et à ramener, si je le pouvais, des marchands du pays.

Dès que le chiffre de la souscription eut atteint la somme de 6.000 F, minimum indispensable pour commencer un voyage de 1.300 km, dont 430 en pays complètement inconnu, je quitte Alger pour me rendre à **Laghouat**.

Le Gouvernement Général avait bien voulu me promettre que les objets de campement seraient mis à ma disposition et que les vivres de campagne me seraient fournis, **à titre remboursable**, deux choses qui avaient réduit considérablement les frais de voyage ; mais au dernier moment, nous dûmes nous incliner devant une impossibilité légale invoquée par l'Intendance militaire et il me fallait renoncer à ces ressources sur lesquelles j'avais crû pouvoir compter jusqu'à ce moment.

Par les soins bienveillants de Monsieur le Gouverneur Général, une prolonge du Train avait été mise à ma disposition ; le 28 décembre au matin, elle partit pour Laghouat, emportant des échantillons fournis par la Chambre de Commerce de Rouen, divers objets et des armes destinées à être offerts en cadeaux aux personnages dont le concours pouvait m'être utile.

Cette cargaison, en dehors de mes effets personnels

représentant une valeur que vous avez estimée à 4.000 F environ.

Le 29, à six heures du matin, je quitte, enfin, Alger laissant derrière moi **Moray-Ali**, Chérif de Laghouat, qui se trouvait depuis quelques temps ici dans une position difficile et pour lequel j'avais obtenu de M. le Gouverneur Général la permission de me suivre ; il devait me rejoindre plus tard.

Je comptais que le nom et le titre de **Molay-Ali** pourraient m'être d'un secours utile et me servir de palladium aux yeux des indigènes du Sud sur lesquels il m'assurait avoir une influence considérable, qui pouvait s'expliquer par la situation importante qui avait occupée sa famille et principalement son grand-père, **El Hadj Aïssa**, dont le nom est encore vivant dans toutes les tribus du Sud ; je n'avais pas été seul, du reste, à croire à cette influence de **Molay-Ali** ; l'**amiral de Gueydon,** le colonel **Mircher** et beaucoup d'autres personnes y croyaient comme moi.

Itinéraire.

Décembre. Départ d'Alger à 6 heures du matin, par le chemin de fer, arrivée à **Médéa**, à 13h 30.

Je me présente à mon arrivée, chez le **Général de Laverdo**, commandant la subdivision, à qui je communique le sauf-conduit qui m'a été remis par M. le Gouverneur Général ; je trouve auprès de cet officier l'accueil le plus aimable ; j'avais du reste, pour lui une lettre de recommandations du savant Bibliothécaire de la ville d'Alger, M. **Mac Carthy,** son ami personnel et son camarade de collège. Déjeuner chez le Général de Laverdo et visite de Médéa, au point de vue du commerce indigène, qui porte principalement sur

les céréales, le bétail et les articles de sellerie qui rivalisent avec ceux des fabriques renommées de **Msila** et sont très recherchés dans tout le Sud.

31 décembre. Visite des fabriques de burnous et des ateliers de teinturerie indigène qui jouissent d'une grande réputation.

1er janvier 1874. Départ de **Médéa**, à 4h du matin ; arrivée à Boghari, à 15 h.

Boghari est situé à la limite du **Tell**, sur la lisière même du Sahara.

2, 3, 4, 5, 6, 7 janvier. Séjour à **Boghari**, pour attendre **Molay-Ali**, qi me rejoint le 5, et la prolonge portant les marchandise et mes bagages qui, voyageant par étapes, m'arrivent que le 6 ; je pars dans le nuit du 7 au 8 à 2h du matin.

Le mouvement commercial passant par **Boghari** pour se chiffrer par **cent charrettes** par mois ; sur le nombre, **cinquante** poursuivent leur route et vont alimenter **Djelfa** et **Laghouat** ; le chargement de ces charrettes est habituellement du poids de 45 quintaux ; elles sont trainées par des mulets.

Les cinquante autres sont absorbées par le commerce du **Qeçar de Boghari**.

Boghari est à une distance de 150 kilomètres d'Alger ; le prix moyen de transport est de 7 F les 100 km. Le mouvement de transit passant par **Boghari** est considérable, on le voit ; mais, ce dont on ne peut se rendre compte que difficilement ; c'est la quantité de marchandises qui, portées à dos de mulets et de chameaux, est dirigée par les marchands

indigènes et les juifs vers les **Beni Mzab**.

Le chiffre en est considérable et paraitrait peut-être, si on arrivait à la préciser, impossible à ceux devant qui il serait énoncé ; il leur causerait un étonnement semblable à celui témoigné devant M. **Talabot** exposant les probabilités du transport offertes au chemin de fer qu'il créait de Marseille à Paris et dans lesquelles il avait fait entrer pour une part qui semble exagérée le transport de marchandises opéré à part le cabotage.

Les prévisions de M. Talbot se sont trouvées, dès le début de la voie ferrée, de beaucoup, de beaucoup au-dessous du chiffre fixé par lui.

Boghari est le centre principal pour les achats de céréales effectués par les tribus du Sud ; les **Larba**, les **Ouled Naïl**, les **Chaamba** etc. viennent s'y approvisionner.

Le marché aux **laines** de **Boghari** est l'un des plus importants ; les produits qui y sont apportés sont renommés pour leur finesse et leur blancheur.

La création du **Qeçar de Boghari** est due à l'initiative privée ; elle est la conséquence de la création d'une route traversant la province d'Alger dans sa plus grande longueur et appelée à servir de voie principale au commerce qui se fera entre le littoral Nord de l'Afrique et l'Afrique centrale.

L'importance de **Boghari** augmente chaque jour, des constructions nouvelles s'élèvent, son marché, autrefois l'un des plus florissants, semble avoir perdu un peu de son importance, cette diminution n'est par le fait qu'apparente ; la création d'un marché à Chellala, a éloigné de Boghari quelques tribus, mais toutes les transactions entre les Européens et indigènes faites sur ce nouveau marché, sont entre les mains des négociants de Boghari.

Le 5 janvier, à son arrivée, **Molay-Ali** me communique une lettre du **Gouvernement Général** par laquelle il se croit investi d'une mission politique pendant le cours du voyage que j'entreprends ; la contexture de la lettre pouvant laisser quelques doutes à cette égard, j'écris le 6 au gouverneur pour lui exposer combien un caractère politique donné à **Molay-Ali** pourrait apporter de trouble et susciter des difficultés à l'entreprise à laquelle je m'étais voué et me mettre dans une situation fausse, sinon dangereuse, vis-à-vis des **Chaamba** à qui j'avais toujours affirmé que mon entreprise était **purement commerciale** et ne cachait aucune arrière pensée politique.

J'avais demandé pour **Molay-Ali** l'autorisation de m'accompagner dans mon voyage ; il devait, dans ma pensée, être mon compagnon de route et rien de plus, sous peine de me créer des embarras sérieux.

Quand j'avais fait cette demande, c'est que je savais combien, parmi les arabes, la personne d'un **Chérif** est respectée ; si je protestais contre la mission politique que semblait avoir **Molay-Ali,** c'est que je savais combien était dangereuse la présence d'un homme qui n'était plus qu'un **chef de çof** et qui devait soulever forcément contre moi l'animosité et la méfiance des gens du çof opposé.

8 janvier. Nous quittons **Boghari**, à 2h 30 du matin et nous passons à **Bou-Sedrassa** ; je remarque que l'exploitation de l'**Alfa** que, l'année dernière, j'avais vue à peine à l'état embryonnaire a pris un développement sensible. Au lieu où s'élevait un seul **gourbi**, on peut voir, maintenant, tout un établissement composé de **presses**, de **hangars** et de **bâtiments d'habitation** qui abritent une population ouvrière de quarante à cinquante individus.

9 janvier. Arrivée à Djelfa, où je séjourne jusqu'au 13. Djelfa est un centre commercial important pour le commerce des laines et du bétail ; 600 à 700 quintaux de laine, 2500 têtes de bétail environ se rendent chaque année sur ce marché.

Les **Oulad-Naïl**, dont l'Agha réside à **Djelfa**, se livrent sur une grande échelle à la fabrication des tissus de laine pour confection de **tellis** et de **tentes** ; ces tissus ont une grande renommée et se vendent sur tous les points du Nord de l'Afrique ; les tribus de ce cercle s'adonnent aussi à la fabrication du **goudron végétal** dans les forêts.

Peu riches en terres propres à la culture des céréales elles vont chercher à **Tiaret** dans le **Djebel-Amour**, à **Boghari** ou à **Boussaâda** les grains nécessaires à leur consommation.

Je fais la connaissance de M. **Breton capitaine**, commandant supérieur du cercle de Djelfa ; je trouve auprès de lui l'accueil le plus bienveillant et des renseignements utiles à mon voyage.

Je retrouve à Djelfa, **Ben Kassem Agha des Ouled-Naïm**, avec qui j'ai été en relations déjà, à mon précédent voyage.

14 janvier. Départ pour **Laghouat**, où nous arrivons le 14, au soir.

C'est là que commence pour moi les contrariétés qui devaient être la conséquence des airs importants que se donnait **Molay-Ali** depuis qu'il m'avait rejoint.

A mon insu, il avait fait prévenir à **Laghouat**, de son retour et, à la **prise d'eau**, nous nous trouvions déjà en présence de gens qui venaient au-devant de lui ; à notre arrivée à **Laghouat**, un nombre considérable de ses amis, plus de

100, l'attendait sur la place, ils semblaient, pour leur présence et les marques de sympathie exagérées dont ils l'entouraient, faire une véritable protestation contre la mesure qui l'avait momentanément tenu éloigné de Laghouat.

Je m'efforçai de faire comprendre à **Molay-Ali** combien sa position était délicate et je l'engageai à rentre sans retard dans sa maison pour mettre fin à l'espace d'ovation dont il était l'objet de la part de ses amis.

Loin de se rendre à mes conseils, **Molay-Ali** alla s'installer au café, au milieu de ses partisans et y resta jusqu'au moment, où, pour faire cesser cette situation absurde, je vins moi-même l'y chercher, insistant pour qu'il me suivit à sa maison.

Le premier acte de **Molay-Ali** en rentrant à **Laghouat** était une inconséquence, ou une maladresse, qui avait pour résultat de jeter entre M. le commandant **de Langle**, commandant supérieur du cercle de Laghouat et M. le **capitaine Durand**, chef du Bureau Arabe, et moi une certaine froideur, alors que, précédemment, j'avais toujours eu avec eux les relations les plus agréables.

Sachant que c'était **sur ma demande,** que **Molay-Ali** avait été autorisé à m'accompagner ; pouvant ajouter une certaine croyance au fait que **Molay-Ali** avait reçu sur ma demande, la **mission politique qu'il croyait avoir**, ces Messieurs pouvaient être amenés à supposer une certaine complicité de ma part dans la rentrée bruyante qu'il s'était ménagée, **bien à mon insu**, à Laghouat.

Je rends visite au **commandant de Langle** à qui je donne connaissance es sauf-conduits qui m'ont été remis par le **Gouvernement Général** et par le **Général de Laverdo** ; il me communique les instructions qui lui ont été

adressées à mon sujet et qui me laissent une complète liberté d'action en ce qui concerne mon voyage.

Je m'occupe immédiatement d'organiser mon départ et je presse, autant que je le puis, mes préparatifs de voyage.

Molay-Ali, en obtenant de m'accompagner, **s'était engagé à me fournir les moyens de transport qui me seraient nécessaires jusqu'à In-Salah ; il devait mettre à ma disposition pour cela un cheval et les chameaux nécessaires au transport du matériel.**

Les dépenses de cette nature qu'il avait proposées de faire ne devaient pas constituer une bien lourde charge pour lui, puisque tout ses frais de voyage, de Boghar à Laghouat, avaient été pris à ma charge et que dès mon arrivée dans cette dernière localité, je lui avais fait cadeau dune fort belle pendule et d'un revolver doré que j'avais rapporté de France à son intention.

Pour donner un semblant de vérité, sans doute, à la mission qu'il croyait avoir, il présenta **le revolver comme un don à lui fait par le Gouverneur et la pendule, comme un don de la Chambre de Commerce.**

Je presse **Molay-Ali** de tenir la promesse faite par lui et de me mettre en mesure de partir dans le plus bref délai ; mais après l'accueil qui lui avait été fait à son arrivée et qui flattait singulièrement son amour-propre, **Molay Ali** semblait ne plus avoir qu'un désir, celui de rester le plus longtemps possible à **Laghouat** et de retarder autant qu'il se pourrait mon départ pour In-Salah.

La situation devenait intolérable pour moi, d'autant plus que l'hostilité que j'avais trouvée chez quelques personnes à Alger me poursuivait jusqu'à Laghouat où je recevais communication d'une dépêche qui se ressentait de

cette influence hostile.

Par cette dépêche, en date du 17 janvier, M. le **Président de la Chambre de Commerce me dit de lui faire connaître quelles sont mes intentions réelles au sujet de mon voyage.**

Je recevais à la même époque une lettre du Docteur **Paul Marris** ; M. **Henri Duveyrier** lui annonçait de source sûre, que **Bou Choucha** marchait sur **Ouargla** à la suite d'un parti important, que, d'un autre côté, les **Berbers**, du côté de **Timimoune** étaient en pleine insurrection, et concluait en considérant mon voyage à **In-Salah**, **comme une folie et une imprudence dans les circonstances actuelles et en insistant fort pour que je le remisse à plus tard.**

Le 23, M. le commandant **de Langle** me fait appeler chez lui et me communique une lettre du **Caïd Lakdar**, des **Laarba**, qui lui annonce qu'en présence d'un mouvement en avant fait par **Bou Choucha**, à la tête d'une troupe considérable, il croyait devoir se er au N. de **Guerara**.

Ces renseignements coïncidaient avec ceux du Docteur **Paul Marris** et avec les conseils que le **Général de Laverdo**, à Médéa et le capitaine B*** à **Djelfa**, m'avaient donné de ne pas dépasser les limites du Mzab, à cause de la présence de **Bou Choucha** et de l'**insurrection Berbère**.

Le commandant **De Langle** considère lui aussi mon départ comme une grosse imprudence, en présence des termes de la dépêche adressée le 17, par M. **le Président de la Chambre de Commerce**, je décide que mon départ s'effectuera dans le plus bref délai et **quoiqu'il puisse en résulter pour moi.**

Je mets Molay-Ali en demeure d'avoir à tenir sa pro-

messe, et, le 25, à 13h 30, nous quittons enfin Laghouat.

J'avais, depuis mon premier voyage, des relations amicales avec **Cheikh Ali** et ses frères chefs du çof opposé à celui de Molay-Ali ; afin de bien faire cesser toute équivoque au sujet de la mission que l'on croyait avoir été donnée à Molay-Ali, sur ma demande, j'obtins de **Cheikh Ali** qu'au moment de notre départ avec ce dernier, une partie des cavaliers du çof des Oulad Salem monterait à cheval pour nous accompagner.

Notre convoi se composait de douze **chameaux**, dont quatre chargés pour moi, et de **quatre chevaux** et **un mulet.**

J'emmenais avec moi **Mohammed ben Larroui**, comme interprète et **Djellali ben bouffacta** comme chaouch. **Molay-Ali** avait avec lui trois domestiques, trois chameliers et sa cuisinière.

J'avais reçu de **Molay-Ali** un cheval que je montais au départ et j'avais dû louer à **Laghouat** un mulet pour transporter quelques objets de service journalier et sur deux hommes, qui le montaient alternativement.

Une cinquantaine de cavaliers parmi lesquels M. **Trappé, pharmacien militaire, Mohamed ben Naceur** et des gens appartenant aux deux **çofs** viennent nous accompagner jusqu'aux premières **Dhayet**, à dix kilomètres environ de **Laghouat**.

Après les adieux et les souhaits d'heureux voyage, nous nous séparons d'eux et notre convoi s'engage sur la route suivie par les caravanes, qui passe à l'Ouest de **Berrian** et vient aboutir à **Ghardaïa**.

Nous atteignons cette localité le 29, à 11h du matin, après avoir traversé des **Dhayet** remplies d'une végétation abondante et des pâturages qui, dans cette saison, sont

couverts de verdure et de troupeaux de moutons et de chameaux.

Nous avons trouvé au milieu du **Laarba**, campés alors le long de cette route et qui, pour la plupart me connaissaient ou connaissaient Molay-Ali, l'hospitalité la plus sympathique.

La halte du 25 au soir, a eu lieu à Kas Chab, point extrême sur lequel se rencontre, dans le sud de l'Algérie, l'alfa qui, à partir de cette localité, est remplacé par le Drinn.

Halte le 26 à **Ras Nili**, le 27 à **Dam el Mytat** ; le 28 au **puits de Ballanah**, le 29 arrivée à **Ghardaïa**.

Je retrouve au **Mzab**, où je séjourne le 30, 31 janvier, 1, 2 février, l'accueil le plus affectueux au milieu des connaissances faites lors de mon voyage en 1873.

Dès mon arrivée à **Ghardaïa**, j'avais par l'entremise de **Addoun ben Saïd**, de **ben daqem** en qui j'avais la plus entère confiance, fait prévenir Ahmed ben Ahmed de venir me rejoindre à **Bem daquem** pour que nous puissions nous entendre ensemble au sujet du voyage vers **In-Salah**.

1er février. Amar ben Amed arrive auprès de moi et m'annonce que son père est absent de *Metlili* et s'est rendu à ses tentes, il l'a fait prévenir et il est convenu que je le trouverai à mon arrivée à **Metlili**, **Mamar** reste près de moi à **Ghardaïa**.

Monsieur **Crémieux** m'avait remis une lettre de recommandation pour les **Juifs de Ghardaïa**, sur coreligionnaires, je la leur remets et tous déclarent se mettre entièrement à ma disposition ; j'obtins d'eux des rendeignements importants sont les routes entre le **Mzab et le Gourara**, routes fréquentées souvent par les Juifs de Figuig qui viennent faire du commerce dans le **Gourara** et au **Mzab**.

Le 2 février, je reçois le courrier par un spahi, qui doit venir avec moi jusqu'à **Metlili** pour en rapporter mon courrier.

Molay-Ali devait encore me causer des ennuis par ses maladresses et ses inconséquences au **Mzab**.

Tout d'abord, il **m'avait affirmé être très lié avec Ahmed ben Ahmed**, aussi, grand fut mon étonnement quand j'appris de la bouche de Mamar, fils d'Ahmed ben Ahmed, que ni son père, ni lui ne connaissaient Molay-Ali.

Molay-Ali avait retrouvé à **Ghardaïa** un ancien Amin des Beni Mzab, à **Laghouat**, **Mohamed ben Youcef-Bafou** qui faisait partie de son çof et qui habite actuellement **Bou-Noura**, il l'avait invité à rester près de lui et à nous suivre jusqu'à **Metlili**.

Le 3 février. Jour fixé pour notre départ, **El Hadj Youcef**, chef du çof opposé à celui de **addoun ben saïd**, nous avait invité à déjeuner à **Beni-Izguen.**

A peine étions nous arrivés dans le maison que **Djellaly** vient me prévenir qu'il se faisait un mouvement extraordinaire parmi les **Beni-Mzab** de **beni Izguen** et qu'un grand nombre d'entre eux porteurs de grandes clés en bois dont ils font usage dans le pays, se réunissant autour de la maison et semblent animés d'intentions bienveillantes.

Je sors alors pour me rendre compte de ce qui se passe et j'apprends de la bouche de plusieurs **membres de la Djemaa** et de **Addoun ben Saïd** que ce mécontentement est motivé par la présence à **Beni Izguen**, de **Mohamed ben Youcef Bafou** qui, conformément aux lois du pays, a été banni pour avoir épousé, lui, Beni Mzab, une femme de race arabe et qui, malgré cette condamnation, s'est permis de pénétrer dans la maison de **El Hadj-Youcef.**

J’ignorais tous ces détails et je suis profondément surpris que **Molay-Ali** qui les connaissait parfaitement ait pris sur lui de conduire Bafou dans la maison de El Hadj Youcef et ne m’ait pas prévenu de cette situation particulière pouvant me créer, par sa faute, des embarras sérieux vis-à-vis des **Beni Mzab** qui pouvaient supposer chez moi l’intention de fonder leurs lois et leurs coutumes.

Ma bonne foi en cette circonstance étant évidente pour **Addoun ben Saïd** et les membres présents de la Djemaa, l’effervescence disparut lorsque j’invitais **Molay-Ali** et **Bafou** à partir en avant, leur annonçant que je les rejoindrais plus tard.

La maladresse commise par **Molay-Ali** pouvait avoir pour moi des conséquences fort désagréables puisqu’elles pouvaient me brouiller avec **Addoun** qui était un ami pour moi et me mettre à dos tous les gens du çof auquel il appartient et dont l’influence est considérable au **Mzab** ; elle pouvait de plus, rendre très dangereuse la situation de **Bafou** qui, connaissant les lois de son pays, n’aurait pas dû accepter l’offre que lui faisait **Molay-Ali** de le conduire chez **El Hadj-Youcef**.

La présence d’un spahi qui nous accompagnait à **Metlili**, pouvait donner un certain air officiel ; c’est sans doute ce qui poussa **Molay-Ali** à passer à pieds joints sur les lois, usages et coutumes qui régissent le Mzab.

Je quitte **Beni-Izquen** à 8h du matin. En plus de Bafou qui accompagne **Molay-Ali**, et de Mamar ben Amed que j’avais retenu près de moi, notre petite caravane s’augmente alors de deux de deux cousins de **Addoun**, qu’il a tenu à envoyer avec moi pour servir de témoins dans les conventions que je dois passer avec Ahmad ben Ahmed ; l’un, **Addoun ben Daou**, est négociant à Laghouat et membre de la com-

mission administrative de cette localité ; le second Bahmed ben Youcef, est négociant à **Mostaganem**.

Tous les deux se trouvaient de passage à Beni-Izguen, leur patrie, au moment de mon séjour à Ghardaïa.

Nous rejoignons, en avant de Beni Izguen, Molay-Ali et Bafou qui, avec leurs domestiques avaient pris les devants.

J'arrive à **Metlili** entre midi et 13 h ; je trouve à mon arrivée dans cette localité d'anciens amis de l'année dernière ; Sliman ben Messaoud, Caïd du qeçar, Kouder ben Traygar, Caïd des Ouled Allouch Mohamed ben Faryalla, Caïd des Ouled Abdelkader me font l'accueil le plus affectueux ainsi que les Chorfa **Abou ben Moulay Ismaël** et **Moulay Taïeb.**

Molay-Ali dresse ses tentes dans un cimetière près de la porte Nord du Qeçar, quant à moi, je suis installé avec mes gens dans la maison de commandement du Caïd **Sliman ben Messaoud**, qui atenu à la mettre à ma disposition.

Ahmed ben Ahmed est encore absent de Metlili ; il n'arrive que le 5 dans la journée.

Aussitôt après mon arrivée, je fais venir chez moi les membres de la **Djemaa** et les notables du pays ; je leur fais donner lecture par un taleb de la Djemaa des sauf-conduits qui m'ont été donnés par le Gouverneur Général et le Général de Laverdo, je leur fais donner lecture également de la copie d'une lettre écrite le 30 septembre 1873 aux Caïds des Chaamba de Metlili par le Gouverneur et emportée par Mohamed ben Messaoud qui était venu avec plusieurs **Chaamba** solliciter la mise en liberté de six membres de leur tribu détenus pour fait d'insurrection.

Les membres de la **Djemaa** et les **notables** m'assurent

de tout leur concours et me prient de solliciter, en leur nom, auprès du Gouverneur la mise en liberté du cheikh ben Souilem, détenu depuis longtemps et qui, dans leur insurrection était réellement innocent ; les cinq autres détenus pouvant être conservés comme otages.

La réception qui m'était faite à **Metlili** était des plus cordiales, je transmis donc **au Gouverneur Général** la demande faite au nom de la tribu par les membres présents à la réunion.

Je leur fais part de mon intention de pénétrer dans le **Manghreb** et je demande que les gens du pays qui auraient à suivre la même direction se joignent à moi et m'accompagnent dans mon voyage qui n'a **aucun autre but que de faire du commerce.**

Nous nous séparons vers 18h, après une conférence qui n'a pas duré moins d'une heure.

Je passe la journée du 4 dans les jardins du Caïd Slimane.

5 février. Moulay-Ali me fait don, en présence de **Addoun ben Daoud** et de **Bahmed ben Youcef** de la jument qui lui appartient et qu'il a mis à pma disposition depuis notre départ de **Laghouat**.

Dès l'arrivée de **Ahmed ben Ahmed,** je discute avec lui les termes de la convention que nous devons passer ensemble. Cette discussion se fait en dehors de **Molay-Ali** qui, je le constate de nouveau, **ne connaît nullement Ahmed ben Ahmed et n'est pas connu de lui** ; après quoi nous arrêtons de la façon suivante les termes de cette convention par laquelle Ahmed s'engage à m'accompagner à El Goléa et à In-Salah et, de là, à Asulef et à Timimoune ; il s'engage à me fournir les moyens de transport par chameaux et les

hommes qui me seraient nécessaires pour le voyage.

Ces engagements étaient pris en échange du versement par moi d'une somme de **deux mille cinq cent francs, dont la moitié payable avant le départ** ; l'autre moitié, huit jours après notre retour à Metlili.

Cette convention entre Ahmed et moi avait pour témoins Mohamed ben Lami et Si Bou Beker ben Moulay Ismaël, cadi de Metlili, pour Ahmed ben Ahmed, Addoun ben Daoun et Bahmed ben Youcef, parents d'Addoun ben Saïd de beni Izguen, pour moi

Afin de ne pas être limité par le temps dans le séjour que je pouvais être appelé à faire dans les localités à explorer, j'avais dû garder à ma charge la nourriture des hommes et des chevaux composant notre caravane.

Février. Je reçois à 8h du matin la visite du Caïd **Kouïder ben Taggar**, des Ouled Allouch, et **Mohamed ben Fasgal,** des Ouled Abdelkader, qui partent pour Laghouat. Ahmed ben Ahmed appartient à la fraction des Ouled Allouch ; le Caïd de cette fraction emporte avec lui une lettre par laquelle les gens qui la composent déclarent au Général de Laverdo qu'ils sont satisfaits de la façon d'administrer de leur Caïd. Il me demande de constater en arabe sur cette lettre que j'ai été bien reçu à **Metlili** et d'apposer mon cachet qui donnerait une valeur à ma déclaration ; je me rends à son désir, d'autant plus que la constatation qu'il me demandait était l'expression sincère de la vérité.

A 10 heures, je vois arriver chez moi **Ahmed ben Ahmed** qui, furieux, m'annonce que **Kouïder ben Taygar** vient de défendre aux hommes engagés par lui, Ahmed, pour nous accompagner de tous les engagements fais par eux et de nous suivre dans notre voyage.

Je fais appeler **Kouïder** qui avance qu'il vient en effet de faire les dépenses dont m'a parlé Ahmed et que, en agissant ainsi, il a été gardé par les dangers qu'offrait le voyage que je voulais accomplir et parce que si comme il le prévoyait, ce voyage se terminait par une catastrophe pour moi, toute la tribu et lui-même se trouveraient gravement compromis.

Je lui donne alors, de nouveau, connaissance des sauf-conduits reçus du **Gouverneur Général**, et du Général de Laverdo que j'avais communiqués en sa présence à la Djemaa de Metlili lors de mon arrivée ; je lui déclare que je suis seul juge des décisions que je croirai devoir prendre au cours de mon voyage et des moyens que je croirai devoir employer ; il n'a donc pas a s'en occuper et n'a aucune crainte à concevoir pour lui-même et sa tribu dans le cas où quelque chose m'arriverait ; mon intention formelle est de partir avec **Ahmed** et ses hommes pour **In-Salah** et rien ne saurait m'en empêcher.

Kouïder ben Taygar et **Mohamed Ben Fargall**a partout vers midi ; le spahi, porteur de la correspondance part en même temps qu'eux, je profite de leur départ pour envoyer mon domestique **Djellali**, au Mzab, faire emplettes d'une partie des vivres nécessaire au voyage, tels que **sucre, café, blé, bougies, savon**, que je ne pouvais me procurer à Metlili ; il doit rapporter également des **cordes**, des **fers** pour les chevaux ; il doit faire la route sur le mulet qui nous suit depuis Laghouat.

7 février. Ahmed ben Ahmed avait besoin de quelques jours pour compléter l'organisation de notre petite caravane, je les lui accorde.

J'avais reçu à Laghouat une lettre de mon ami, M.

Dourneaux-Duperré, qui, résolu de tenter une exploration vers Tombouctou, était parti par la province de Constantine et s'était arrêté quelques jours à Ouargla, chez l'Agha Ben Driss.

L'**Agha** lui avait parlé longuement de moi et lui avait annoncé l'arrivée prochaine des gens venant d'In-Salah, à **Ouargla. Dourneaux-Duperré** et **Ben Driss** m'engageaient vivement à pousser jusqu'à Ouargla, où je pourrais ainsi trouver des renseignements précieux pour mon voyage.

Profitant des quelques jours demandés pour Ahmed pour préparer notre départ, je me décide à aller à **Ouargla**. Malgré les instances de Molay-Ali, qui voulait me faire amener quatorze ou quinze hommes et des chameaux avec moi, je pars à cheval, le 7, à deux heures de l'après-midi, en compagnie de Mamar, fils d'Ahmed et d'un de ses parents. **El Attaach**, qui se rend à Ouargla pour affaires.

Nous emportons pour toutes provisions de dattes et de l'eau pour nous et de l'orge pour nos chevaux.

Nous franchissons en **moins de quarante-huit heures les 160 km** qui séparent **Metlili** de **Ouargla** et que les caravanes mettent habituellement cinq jours à parcourir.

9 février. A dix heures du matin, nous arrivons à **Ouargla**, le parent de Mamar avait pris les devants et avait remis à Mohamed ben Driss ma carte ainsi que le sauf-conduit du Gouverneur, au moment où nous entrons à Ouargla, nous trouvons l'Agha prêt à monter à cheval pour venir au devant de nous ; il nous offre la plus cordiale hospitalité. Je lui remets une lettre que lui adresse Molay-Ali ; il ne le connait pas et c'est par moi qu'il apprend que ce Chérif est le petit-fils de **El-Hadj Aïssa.**

Mohamed Ben Driss me fournit des renseignements très précis et qui concordent avec ceux que j'ai recueillis déjà sur les deux familles principales qui commandant à In-Salah ; les **Ouled Mouktar** et les **Ouled Badjouda**.

Des relations d'amitié existent entre Ben Driss et les **Ouled Badjouda**, famille qui, en 1813, couvrait déjà de sa protection le **Major Laing** lors de son voyage d'exploration vers **Tombouctou** et qui rendait le même service, en 1862 et 63 à **Gerard Rholfs**, voyageur prussien qui se présentait au Touat comme renégat comme renégat et médecin de l'Empereur du Maroc.

Il m'annonce également l'arrivée très prochaine d'une caravane composée de gens d'**In-Salah** qui viennent de lui faire visite et des gens du **Hoggar** qui viennent présenter leur hommages et offrir de présents à Mohamed El Aïd, Mokadem des Tidjadjou à **Temacin**.

On se rappelle que **Ahmed ben Tedjdjama** le marabout vénéré d'Aïn-Madhy, m'avait, je l'ai dit précédemment, remis une lettre e recommandation pour Mohamed El Aïd ; j'étais à portée de Temacin, c'était le cas d'en faire usage ; elle n'était malheureusement plus entre mes mains.

Lors de mon départ pour Paris, j'avais confié cette lettre à Monsieur *** qui allant à **Constantine**, avait promis de la faire parvenir à destination et d'obtenir pour moi de **Mohamed El Aïd** une recommandation des plus explicites pour les gens d'**In-Salah** : il devait me faire parvenir la réponse.

A mon retour de Paris, au moment ou je me séparer de Monsieur ***, je lui réclame ou la lettre de Ahmed ben Tedjadjana ou la réponse faite par Mohamed El Aïd ; je ne

pus obtenir ni l'un, ni l'autre ; Monsieur *** répondit qu'il ne savait ce qu'il avait fait de cette lettre et que, du reste, s'il y avait une recommandation donnée par le **Mokadem de Temacin** il ne serait pas assez simple pour s'en dessaisir en ma faveur.

Cette réponse a été faite à M. **Fourcade**, un de mes amis. Cette lettre m'eut été d'un très grand secours dans mon voyage, elle aurait certainement ajouté à l'utile concours que j'ai rencontré dans l'**Agha Ben Driss** dont les relations d'amitié avec les Ouled Badjouda ont été pour beaucoup dans le séjour trop court malheureusement, que j'ai pu faire, sans être maltraité dans l'oasis d'**In-Salah**.

J'avais été profondément peiné de la perte de cette lettre dont je pressentais l'heureuse influence et qui a eu le même sort que les cartes qui m'avaient été adressées par M. *** pour en faire la vérification pendant mon voyage. Ces cartes qui devaient me parvenir par l'intermédiaire de M. ***, et que j'ai réclamées aussi, ne m'ont jamais été remises bien que cet officier d'État-major m'informait par lettre qu'elles avaient été adressées par lui à Monsieur ***.

10 février. Vers 11 heures du matin au moment où je visitais le marché, en compagnie de **ben Driss**, on vient nous annoncer l'arrivée d'un homme d'**In-Salah, Mohamed Ben Amadou**, membre de la famille des **Ouled Badjouda** et neveu de El Hadj abdelkader ould Badjouda qui écrit à ben Driss pour l'informer que **Bou Choucha** partait et semblait vouloir se diriger vers le Souf.

Mohamed ben Amadhou complète mes renseignements sur In-Salah et le Touat, habités par une population intelligente et dont la civilisation est aussi avancée que celle des habitants des Oasis de l'Oued Mzab ; il me fait espérer

une réception favorable à In-Salah, il m'engage à arriver de nuit dans cette localité et d'aller droit à la Kasbah de El Hadj Abdelkader à qui je suis recommandé et qui me couvrira de sa protection.

Je lui déclare que ce ne sera certainement pas le moyen que j'emploierai pour pénétrer à **In-Salah**, ce serait créer une situation pleine de difficultés et de dangers, non seulement pour moi, mais aussi pour **El Hadj Abdelkader** en l'imposant à l'hostilité du çof opposé au soin et même à celles de ses propres partisans.

J'apprends alors que le bruit a été répandu depuis quelque temps à In-Salah que le chrétien qui devait venir prochainement n'était pas M. Soleillet, le marchand français, dont on s'entretient depuis près de deux ans, mais bien un officier d'État-major français qui se faisait passer pour lui et qui n'allait à In-Salah que dans le but de reconnaître le pays, et lever le plan, pour y conduire ensuite une colonne.

El Hadj Abdelkader insistait même dans la lettre qu'il adressait à Ben Driss, pour que celui-ci voulut bien le prévenir dans le cas où une colonne se formerait à destination d'**In-Salah**, afin de se trouver en mesure de la recevoir convenablement.

Je n'ai pas cru devoir faire connaître à M. le **Gouverneur Général** et à la **Chambre de Commerce d'Alger** ces divers détails qui, dénaturée ou **mal interprétés volontairement** par quelques personnes intéressées à me nuire, avaient ajouté encore aux difficultés de ma situation.

J'en informai, cependant, M. le Docteur **Paul Marrès** par une lettre en date du 10 février, dans laquelle je lui annonçais que, pour couper court à ces bruits, je cesserais de faire usage de la boussole dont je m'étais ostensiblement

servi jusqu'à ce jour ; je continuerai à noter les hauteurs barométriques et les variations de température, ainsi que cela m'a été prescrit.

Mohamed ben Ahmadou me fait connaître les noms des principaux personnages que je devrai visiter en arrivant à In-Salah ; chez les Ouled Badjouda : El Hadj Abdelkader et El Hadj Mohamed ; chez les Ouled Mouktar : El Hadj Ahmed M'ahamoud, El Hadj Mohamed Salmi, Qadi ben El Hadj Abou et Bouhamama ben El Hadj.

Devant mon refus d'arriver de nuit, je m'engage à procéder de la façon suivante : me présenter chez **El Hadj Albalkader** de la part de l'Agha Ben Driss et lui offrir une carabine à 12 coups avec ses munitions et son étui, y joindre un revolver.

El Hadj Abdelkader, quoique moins âgé que son frère, est **cheikh** de la tribu des **Ouled Bahamou** ; aller ensuite chez **El Hadj Mohamed**, lui offrir un revolver doré, dans son étui avec ses accessoires et munitions ; lui demander la permission de remettre quelques cadeaux aux autres membres de sa famille. Quant aux **Ouled Mouktar**, offrir au cadi ben **El Hadj Abou** une cartouche contenant cent douros (500 F) ; offrir aux trois autres un fusil à deux coups et un revolver ordinaires.

Tous ces renseignements donnés par un homme sérieux, digne de foi et appartenant au pays, avaient pour moi une importance considérable , mais il ne suffisaient pas à me faire oublier la perte de la lettre adressée pour moi au **Mokadem de Temacin,** dont l'influence au **Touat** m'était pleinement confirmée par **Mohamed ben Ahmadou**.

L'Agha **Ben Driss**, insistait beaucoup pour que mon départ s'effectuait par **Ouargla**, au lieu de passer à **El Goléa**, il croyait le succès beaucoup plus certain par cette voie

que par celle d'**El Goléa**.

Je reçois une lettre de M. le **Président de la chambre de Commerce** qui m'annonce que l'on me verrait avec regret abandonner l'itinéraire primitivement tracé par moi.

J'attachais à cet itinéraire une grande importance puisque c'est celui quin jalonne la ligne la plus directe et le plus courte d'Alger au Thouat, à In-Salah, point vers lequel tendait mon voyage ; la lutte reçue me décide à ne pas y renoncer et, malgré l'insistance affectueuse de Ben Driss, je lui fais part de ma résolution bien arrêtée de passer par El Goléa.

Ouargla était, il y a un siècle, environ, un centre commercial important possédant de nombreux comptoirs commerciaux qui trafiquaient d'une façon permanente avec Agadez et le Soudan. C'était alors une ville renfermant une population nombreuse, divisée en quatre fractions, toutes d'origine **Berbère** et qui s'y rencontrent encore aujourd'hui, Beni Mzab, Beni Brahim, Beni Ouaygin, et Beni Siliss.

Le déviation du courant commercial, conséquence des divisions et des luttes entre les diverses fractions des gens du **Ouargla**, des Touaregs et d'Ayadez avec leurs souverains amena rapidement la décadence et la ruine où florissaient autrefois un commerce puissant et riche.

Agadez et **Ouargla**, tout en conservant jusqu'à une époque peu éloignée de nous leurs coutumes et leurs **sultans**, finissent par perdre toute l'importance commerciale qu'elles avaient jadis. Ces deux centres se dépeuplèrent et, aujourd'hui, la population de Ouargla ne dépasse pas 5 à 6000 habitants.

L'affermissement de la domination et de l'autorité française dans cette contrée commence à la faire sortir un peu de sa longue torpeur, grâce à l'administration prudente

et sage de **Ben Driss**, qui, depuis deux années déjà, est agha de Ouargla, cette ville semble chercher à se relever de ses ennuis ; la Kasbah a été restaurée et mise en état.

Un marché, clos de murs et entouré d'arcades, a été créé ; il s'y fait un commerce important des produits du pays qui consistent principalement en **haïks** en *laine* et en **coton**, de **chapeaux** et objets de **vannerie** en **palmier**, **burnous** et **dattes**.

Ouargla possède des **moutons** et des **chameaux** fort estimés, mais les moutons se vendent dans le sud et à des prix très rémunérateurs, puisque, à Ouargla même, ils valent toujours de 25 à 30 F le pièce.

Les **chameaux**, à Ouargla font l'objet d'un commerce important, ils se vendent à des prix qui varient entre 200 et 300 f. on y élève une grande quantité de **Méhara** ou **chameaux** de course.

Cette espèce qui est très recherché acquière par là même une valeur considérable. Le prix d'un méhari ne s'apprécie pas en argent, on donne en échange deux, trois, cinq, dix chameaux ; cette façon d'estimer le méhari d'après sa valeur en chameaux a donné lieu à une interprétation complètement erronée qui s'appuie sur la rapidité de marche de cette espèce de « chameau ».

Un *méhari* de cinq, huit ou dix chameaux, ne veut pas dire, comme on le suppose généralement, qu'il fait à lui seul une marche égale à celle que fournit ce nombre de chameaux, mais bien que sa valeur est celle de cinq, ou huit, ou dix chameaux.

C'est une réserve qu'il était important de relever.

On a toujours trouvé la culture du coton, à Ouargla, mais depuis l'installation de l'Agha Ben Driss ; elle a pris, sous son impulsion, un développement encouragé par l'exemple

qu'il a donné lui-même en établissant à **Bâ-Moudil**, une ferme importante dans laquelle il se livre déjà à la culture bien comprise et méthodique du coton, Ben Driss a l'intention de faire forer sur ce point plusieurs **puits artésiens** qui permettraient la création d'un centre d'exploitation important.

Des négociants indigènes et Mzabites se livrent dans des boutiques installées dans l'intérieur du qeçar, au commerce des produits européens tels que tissus, café, sucre etc. **Ben Driss** se plaint beaucoup des difficultés qu'éprouvent tous ces produits pour parvenir à **Ouargla**.

Les habitants de Ouargla sont forcés pour s'approvisionner de se rendre à **Gardaïa** et à Beni-Izguen, où ils portent des dattes et de la trounia qu'ils échangent contre des produits européens.

La **Trounia** est une sorte de **Carbonate de soude** obtenu par l'incinération et le lavage des cendres d'une plante comme sous le nom arabe de Bulbul, que l'on rencontre fréquemment dans les terrains du **Sahara** imprégnés de sel.

Les habitants de **N'gousaâ**, localité situé au N. de Ouargla et au bout de la Sebka Safioun, se livrent sur une grande échelle à la fabrication de la Trounia qui est employée par quantité considérables en Algérie et vient jusqu'à Médéa où elle est utilisée par les couturiers indigènes.

J'envoie à la Chambre de Commerce d'Alger un échantillon de ce produit pour quelle le fasse soumettre à l'analyse.

Des surfaces considérables du territoire dans le Sahara sont couvertes de **Bulbul** et je suis convaincu que l'industrie pourrait trouver des avantages sérieux dans la fabrication de la **Trounia**, qui permettrait la création en Algérie d'établissements industriels tels que les **savonneries** et les

fabriques de bougies et de stéarine qui trouveraient ici tous les éléments qui leur sont nécessaires.

Il est possible que la Trounia, telle qu'elle est produite par les fabricants de **N'goussâ** ne soit d'une qualité parfaite, mais il serait on ne peut plus facile, grâce à nos systèmes perfectionnés de fabrication, d'arriver à en faire un produit d'excellente qualité et pouvant rivaliser avec les produits européens de même sorte.

Un marchand français s'est installé, sous le patronage de **ben Driss**, à Ouargla où il fait le commerce des produits européens dont la plus grande partie lui parvient par Constantine et Biskra.

Les caravanes, qui, autrefois, venaient si nombreuses à **Ouargla**, commencent à y reparaître, en petit nombre il est vrai, quelques-uns, parties du **Hoggar** et d'**In-Salah** y sont déjà venues et j'ai trouvé à Ouargla, en dépôt, attendant l'arrivée d'une de ces caravanes, des objets de commerce européen destinés à El Hadj Abdelkader Bajouda, l'un des Ouled Bajouda, d'In-Salah, à qui j'étais recommandé par Ben Driss.

Le rattachement d'Ouargla au département d'Alger pourra avoir sur la prospérité de ce qeçar une portée remarquable et lever, par la création de la route étudiée déjà et qui doit aller de Laghouat à Ouargla en passant par Guerraïn, une des difficultés sérieuses que rencontre l'arrivée des produits européens qu'il faut aujourd'hui, au prix de pertes de temps et de fatigues considérables, aller chercher à Biskra et à Constantine ; le commerce d'Ouargla bénéficiera, par la création de cette route, d'une économie de temps et de frais de transport.

L'administration de **Ben Driss** à Ouargla a été des plus favorables au pays, il l'a replacée sur la voie du progrès et

de la prospérité.

(La récente capture de **Bou Choucha**, effectuée à la suite d'un audacieux coup de main par Si Saïd, frère de l'agha, aura pour résultat de rétablir la sécurité des routes et de ramener les transactions commerciales vers **Ouargla**.)

Dans ses relations avec In-Salah, ben Driss avait, à plusieurs reprises parlé de moi et de mes projets à ses amis ; chaque fois il avait fait suivre mon nopm de l'appellation de **Mameluck** qui, pour les indigènes représente un homme qui a adopté la vie et les coutumes arabes et qui doit être exempté de tous droits et contributions imposés au Juifs et Chrétiens.

Sur son conseil d'adopter d'une façon définitive cette appellation qui ne peut que m'être utile au cours de mon voyage, je fais modifier mon cachet et j'ajoute aux mots : **Soleillet, négociant** le mot **Mameluck**.

Les mots qui composent l'ensemble de ce cachet dont l'empreinte est ci-jointe, sont la réponse la plus simple et la plus catégorique à faire aux personnes qui ont prétendu que, au cours de mon voyage, je **m'étais donné les allures d'un homme politique.**

12 février. Je quitte Ouargla le 12, à 14h ; j'emporte avec moi une série de lettres que Ben Driss a tenu à me remettre pour faciliter mon voyage.

Il écrit à **Ahmed ben Ahmed**, et le félicite de la façon dont il m'a reçu ainsi que de la décision qu'il a prise de m'accompagner jusqu'à in-Salah ; il ne regrette qu'une chose, c'est que de trop nombreuses occupations le retiennent à Ouargla, sans quoi il m'eut accompagné.

Une autre lettre est destinée à **Molay-Ali** et répond à celle que j'ai apportée.

Une lettre est destinée à **El Hadj Abdelkader Badjouda**, elle lui rappelle la promesse faite de me recevoir à Ouargla, promesse faite par lui et qui m'était transmise à Laghouat par Ben Driss 8 ans, la lettre qu'il m'écrivait à la date du 31 janvier.

Il me remet également des lettres pour El Hadj Mohamed Badjouda, pour des membres des Ouled Moktar, pour Bou Krachdâ, un Chaambi d'Ouargla, installé à In-Salah.

Dans toutes ces lettres il me recommande de la façon la plus chaude et demande que je sois traité absolument comme son frère.

Ben Driss, accompagné de ses cavaliers vient me conduire jusqu'à la sortie des jardins ; Mamar Ben Ahmed et son parent, **El Attach**, reviennent avec moi à **Metlili**.

Nous quittons, à l'entrée de **El Erg**, Bou Driss qui nous a donné toute espèce de provisions pour la route, entre autres du pain de qualité excellente.

14 février. J'arrive à **Metlili**, à 8 h du matin ; je pensais retrouver tout prêt pour mon départ immédiat, j'étais dans l'erreur la plus profonde.

Ahmed ben Ahmed, vint m'annoncer le désespoir dans l'âme, que tous les gens qui s'étaient engagés à nous accompagner ou à nous fournir des chameaux successivement venus retirer leur promesse et rendre les avances d'argent qui leur avaient été faites par lui.

Tous donnaient pour présents les dangers d'un pareil voyage dans lequel je pouvais être tué et eux pouvaient perdre leurs bêtes et, de plus se trouver inquiétés par ce qu'il me serait arrivé malheur.

Il était de toute impossibilité de trouver à Metlili et les hommes et les chameaux nécessaires au départ.

Djellali était revenu de **Ghardaïa** pendant mon absence ; il en avait rapporté toutes les provisions qui nous étaient nécessaires ; il connaissait **Molay-Ali** et s'était rendu plusieurs fois à ses tentes. Dans le cours de ses visites, Molay-Ali avait, à plusieurs reprises, cherché à lui faire comprendre le danger qu'il y aurait à effectuer ce voyage avec moi, il lui avait offert de rester dans ses tentes et de l'attacher à son personnel lui promettant s'il désirait retourner à **Laghouat**, de lui en fournir les moyens et de le faire accompagner.

Toutes ces tentations de Molay-Ali étaient restées infructueuses sur Djellali, mais elles avaient pu encourager chez les gens de Metlili la tendance à refuser de me suivre et me fournir les moyens de transport.

Molay-Ali vint me voir, dès mon retour à Metlili, et me demande ce qu'il devait faire. Je lui réponds qu'il était complètement libre de ses actes, mais que, s'il m'en croyait, il me suivrait jusqu'à In-Salah.

Cette proposition souriait peu à Molay-Ali. Les tentatives faites par lui pour éloigner de moi Djelali, me le prouvait amplement, ne sachant alors quel prétexte invoquer, il me dit qu'il n'avait pas un cheval capable de faire ce trajet et qu'il ne fallait pas songer à en trouver un, à quelque prix que ce fut à Metlili.

Afin de ne lui laisser aucune raison valable à donner, je lui fais remarquer qu'il m'a donné, le 5, une jument que je montais depuis mon départ de Laghouat et que, s'il la croit apte à faire ce voyage, je l'autorise à s'an servir.

Pendant ces pourparlers infructueux, Ahmed m'avait fait remarquer que si nous nous rendions jusqu'à ses tentes, situées au sud de **Metlili**, dans l'**Oued-Tuil**, peut-être pourrions nous réussir, là, plus facilement les hommes et les

chameaux nécessaires à notre voyage. Je décide alors que nous partirions pour l'Oued-Tuil.

Ahmed pert d'avance pour qu'on envoie de ce point les chameaux nécessaires pour nous y amener.

Molay-Ali, poussé dans les derniers retranchements, il fait **reprendre chez moi la jument qu'il m'avait donnée et la fait ramener à ses tentes**.

Je me trouve donc sans monture disponible et je demande à Ahmed de me faire envoyer un **méhari**, seule monture que je puisse me procurer dans le pays.

Le Caïd **Slimane ben Messaoud**, me remet deux lettres : l'une est destinée à El Hadj Abdelkader ould Bajouda et me recommande à sa protection, la seconde est destinée à Mohamed Ben Messaoud, frère du caïd, qui a été envoyé auprès des Oulad Sidi cheikh, porteur d'un message du général de Loverdo et que je pouvais croiser à son retour vers Metlili ; son frère lui ordonnait, à quelque point de la route qu'il me rencontrât, de se joindre à moi et de m'accompagner jusqu'au bout de mon voyage.

16 février. A 15 h 15, je quitte Metlili ; notre caravane se composait de Abdelkader, frère de Ahmed, trois serviteurs, cinq hommes du douar de Ahmed regagnant leur campement, Mohamed, Djellali, et Mohamed ben Youcef Bafou qui, au dernier moment, est venu me demander de me suivre sans rétribution aucune et s'offre à me servir de secrétaire, ce que j'ai accepté en raison de sa connaissance parfaite de la langue du pays.

Ahmed nous a envoyé huit chameaux et un méhari pour transporter notre personne est ses bagages ; nous emmenons également le mulet qui m'a suivi depuis le départ de Laghouat.

Molay-Ali a renoncé à continuer le voyage, il me demande avant mon départ, si j'ai besoin de quelque chose et se met entièrement à ma disposition. Il me remet **deux mille cinq cents frans en or et trente six doubles d'argent**. J'avais prié Molay-Ali de me donner la somme en Douros, seule monnaie courante dans ces pays ; il n'a pu me donner que de l'or.

J'envoie Mamar ben Ahmed chez les Beni Mzab pour m'échanger l'or contre des douros.

Un certain nombre de cavaliers de Metlili nous conduisent jusqu'en dehors de jardins ; Molay-Ali et le Taleb Mohamed, des Ouled sidi cheikh, nous accompagnent jusqu'à **Sebsel**, où nous arrivons à 20 h et où nous passons la nuit.

A partir de ce moment je commence à faire chaque jour le relevé exact de l'itinéraire parcouru et des points à signaler ; je fais toutes les observations qui m'ont été présentes et afin d'avoir de la façon le plus exacte le nom et l'orthographe des noms des localités, des douars, et de tous les objets observés. Je charge **Bafou** de tenir, en **arabe**, sous ma surveillance et mon contrôle un journal de route sur lequel sont consignés toutes les observations faites ; tous les renseignements recueillis.

Ce journal de route fera l'objet d'un travail spécial ; je ne consigne donc plus dans ce rapport que les faits qui se rattachent à l'historiqure de ma maison.

17 février. Nous quittons **Sebsel** à 8 h du matin et nous arrivons à 14 h, au tentes d'Ahmed, dans l'**Oued Thuil**, où nous attend Ahmed et où nous trouvons Abdelkader ben hadj Youcef, de Metlili qui nous a précédé et fait tout ces efforts pour dissuader Ahmed de m'accompagner et de me

fournir les moyens de faire ce voyage ; il invoque toujours le même prétexte : nous nous ferons massacrer et les français pour venger la mort de leur compatriote, viendront saccager Metlili.

Malgré toutes les instances d'Abdelkader, Ahmed est parvenu à composer une caravane avec laquelle il partira pour m'accompagner à In-Salah.

Il me fournit neuf chameaux, un méhari ; l'un des chameaux est porteur d'un **bassour**, pour mon usage personnel.

Le personnel de notre caravane se compose de Mohamed, Djelali, Bafou, qui m'accompagnent, Ahmed ben Ahmed, ses deux frères : Abdelkader et Moussa qui emmène avec lui son fils, âgé de douze ans pour lui faire connaître la route, un domestique, un gardien pour les chameaux, un **chérif** du **Tafilalet**, un médecin que j'ai connu à Metlili. Mouley Mohamed demande à se joindre à nous ; je l'y autorise. **L'escorte** se compose de quatorze hommes fournis par Ahmed.

18 février. Tout est près, enfin, pour partir pour In-Salah ; on charge sept chameaux du matériel et des marchandises.

Mamar arrive du **Beni Mzab** ; il m'apporte pour 1800F de douros, qu'il a pu obtenir en échange d'or, mais il a dû **perdre 50 F sur le change de cette somme.**

Les habitants du Douar nous offrent, le soir, un mouton de diffa.

Toute cette journée employée à l'organisation définitive et aux préparatifs du départ qui doit avoir lieu le lendemain malgré les protestations d'Abdelkader Ben hadj Youcef, auprès de Ahmed, Ahmed et ses deux frères, Abdelkader et

Moussa, voyageront à cheval, Mohamed montera, lorsque je ne m'en servirai pas, le chameau porteur du bassour ; Bafou et Djellali monteront deux des chameaux du convoi qui sont porteurs de nos approvisionnements de route.

Ces approvisionnements rapportés de **Ghardaïa** par Djellali et pour lesquels j'ai dépensé une somme de 1000F, se composent de couscous, beurre, sucre, café, savon, rouïna, dattes, fers à cheval ; on a composé également un équipage d'eau dans des peaux de bouc.

L'escorte et les domestiques d'Ahmed, ainsi que son neveu, suivent le convoi à pied ou monteront quelquefois, à tour de rôle, sur des bêtes du convoi.

19 février. Aujourd'hui commence enfin le vrai voyage, celui qui doit, après bien des soucis, bien des inquiétudes et bien des déboires surmontés, grâce au bienveillant appui de la **Chambre de Commerce d'Alger** et du **Gouvernement Général de l'Algérie**, me conduire au pied des murs d'In-Salah et me permettre de remplir la mission qui m'a été confié, tout en réalisant un de mes vœux les plus ardents.

J'allais donc entrer dans l'inconnu et parcourir cette route précédemment suivie par un seul Européen, M. **Henri Duveyrier,** celui même que la **Société de Géographie** avait chargé de rédiger pour moi des instructions qui m'ont été de la plus grande utilité au cours de mon voyage.

Nous quittons les tentes d'Ahmed, à 6 h 30 du matin et nous arrivons, à 15 h 15 à **Bokna**.

La route suivie par la caravane, se dirigeant au S.-E. vers El Goléa, passe entre les deux routes suivies par M. Henri Duveyrier ; elle coupe une série d'oueds dont la direction générale est d'O. et de N.-O. à N.-E. et E. ; elle

traverse des pâturages abondants ; le terrain n'est guère accidenté que par des lignes de faîtes perpendiculaires à la route et qui séparent entre eux les bassins de ces divers oueds.

La marche de la caravane est réglé de la manière suivante : à quatre heures du matin, réveil, le feu est allumé pour faire le café, qui est pris par qutorze ou quinze des voyageurs, les gens de l'escorte n'en recevant qu'à tour de rôle ; on s'occupe ensuite du chargement des chameaux, opération qui demande généralement trois quarts d'heure où une heure, pendant lesquels je pars seul, à pied, en avant, je fais ainsi à pied, chaque jour, 12 à 15 kilomètres ; arrivé à huit oi dix kilomètres du point de départ, je m'arrête et me repose en attendant que la caravane me rejoigne.

Elle marche toujours dans l'ordre suivant : en tête, mon méhari, suivi immédiatement du chameau porteur du Bassour et que monte Mohamed, puis, les huits chameaux et les hommes de l'escorte ; Ahmed et ses frères, montés sur leurs chevaux, cirulent à droite et à gauche de la caravane et le surveillent ; le chérif Mouley Mohamed et le fils de Moussa vont généralement à pied.

La halte pour le repas du matin se fait vers dix heures ; les chameaux restent chargés ; le repas se compose de **rouina** ou de **dattes** ; la boisson est de l'eau empruntée à nos peaux de bouc.

La durée de cette halte est d'une demi-heure à trois quarts d'heures.

Au moment de se remettre en route, je monte dans le bassour et Mohamed me remplace sur le méhari ; je fais la sieste et me repose jusque vers deux heures et demi ou trois heures, moment où l'on arrive eu point sur lequel on devra passer la nuit.

Ce l'arrivée au point sur lequel nous devons faire le re-

pas du soir et passer la nuit, les chameaux sont déchargés et les bagages placés au centre du campement qui se compose toujours de cinq groupes ainsi répartis :

1° Mohamed, Djellali et moi.

2° Un peu en arrière, et à ma droite, Ahmed et Bafou.

3° Un peu en arrière et à ma gauche, les frères et les neveux d'Ahmed et quelques-uns de leurs gens.

4° En face de moi et de l'autre côté des bagages, les hommes de l'escorte.

5° Au centre, les bagages, au milieu desquels couche le chérif Mouley Mohamed.

Mon installation, sauf quelques détails, est la même pour toutes les haltes ; elle se compose d'un tapis étendu par terre sur un point aussi abrité que possible par-dessus le tapis ; les couvertures dans lesquelles chacun doit se rouler ; entre le tapis et les couvertures, à portée de la main, les armes mises ainsi à l'abri de l'humidité, chaque groupe allume un feu pour la nuit et le dispose de façon à ce que les pieds soient dirigés du côté du feu ; mes cantines sont disposées de façon à mettre mon groupe à l'abri du vent.

Les hommes de l'escorte et les autres serviteurs dormant roulés dans leur burnous et couchés sur le sol.

Les cuisines sont installées à ma droite entre le groupe d'Ahmed et celui des gens de l'escorte.

Aussitôt après l'arrivée au campement de nuit, on fait le café et, dès que l'installation est terminée et les bêtes déchargées, on commence à s'occuper du repas du soir.

Je choisis toujours ce moment pour aller, en compagnie de **Djellali** qui est porteur de mes armes, reconnaître, explorer les environs de notre campement, faire les observations météorologiques et recueillir ou des plantes, ou des

pierres et coquillages inconnus.

A mon retour au campement, a lieu le repas du soir, composé de **couscous**, ou de **viande**, si le hasard nous a permis de nous procurer un mouton.

Pour ce repas, notre estomac est divisé en trois séries, la raison en est dans la faible quantité d'ustensiles de ménage dont nous nous soyons embarrassés. Le même plat à **couscous** sert pour les trois séries successivement.

La première série, la mienne, comprend Ahmed ben Ahmed, le chérif et mes gens, Mohamed, Djellali et Bafou.

La deuxième se compose des deux frères d'Ahmed, leurs serviteurs et les deux plus âgés des chameliers.

La troisième se compose du neveu d'Ahmed et des gens de l'escorte.

Le lieu choisi pour le campement de nuit est toujours situé à proximité d'un puits ou d'un oued, auquel on peut renouveler la provision d'eau et trouver de la nourriture pour les chameaux qui broutent en liberté autour du campement.

19 Février. Nous quittons **Battmâ** à 5h du matin ; la nuit a été assez fraîche et, le matin, nos burnous sont couverts de gouttelettes de rosée.

Nous nous arrêtons, à 13 h 30, au puits de **Charef**, dans l'**oued Teghir**, où nous renouvelons nos provisions d'eau ; le puits fournit une eau très bonne et que l'on puise à une profondeur de 12,30 m.

Nous faisons sur ce point la rencontre d'une caravane de **Chaamba** de **El Madhy**, qui reviennent du Mzab où ils étaient allés porter des marchandises telles que, **henné, alun, salpêtre** et **négresses**, qu'ils étaient allés acheter au Gourara, à **Timimoune**, ils regagnent leurs douars.

Les caravanes font, aussi souvent la route du **Gourara** pour s'y procurer certaines marchandises même européennes, qu'ils y obtiennent à meilleurs compte qu'au **Mzab** ; ils transportent, ensuite ; eux-mêmes marchandises au Mzab, où ils les vendent avec bénéfice, et achètent en échange le sucre, le café et le savon, qui se paient meilleur marché dans cette contrée qu'à Timimoune.

Cette caravane se compose de trente hommes et quarante chameaux.

Je trouve à mon retour, pour le repas du soir, une partie de mes hommes absents du campement où ils ont laissés les bagages sous la garde de quelques-uns d'entre eux ; des **mouflons** ont été signalés dans ces parages, ils se sont mis en chasse pour en atteindre quelques-uns. Ils rentrent au camp après avoir fait une course inutile.

21 février. Nous passons la nuit au **puits de Charef**, que nous quittons le lendemain matin à 6h, laissant derrière nous la caravane des Chaamba de El Madhy.

La journée se passe sans aucun incident, nous arrivons à 15 h à l'**oued Djedid** ; nous faisons halte auprès d'un puits d'un marabout élevé à la mémoire de **Sidi Ahmed ben Ahmouda** ; notre campement est installé à égale distance du puits de la Koubba.

22 février. Nous partons de l'**oued Djedid**, à 5h, après avoir fait une abondante récolte de sauterelles qui, réunies en grappes d'un volume égal à celui d'un œuf d'autruche, couvrent les genêts qui garnissent le terrain de notre campement ; elles sont complètement engourdies ; à tel point que dans quelques instants, deux hommes en remplissent deux tellis. Cette récolte est fort appréciée par tout mon personnel

qui y trouve un supplément de nourriture justement goûté, ainsi que j'ai pu en faire l'expérience par moi-même.

Les chevaux sont très friands de ce genre de nourriture. La caravane arrive à **Hassi Zirara** (puits de Zirara), à 8h du matin.

Ce puits est situé au milieu d'une immense plaine entourée de collines ; c'est le point central vers lequel viennent converger une quantité considérable de routes se dirigeant vers **El-Goléa** et partant de **Ouargla**, de **Géryville** et de **Metlili**.

Ce puits construit entièrement en maçonnerie de pierres dures est une véritable œuvre d'art, sa création est attribuée à une femme berbère dont le nom est resté populaire dans le Sahara, **Bent El Krass**, qui a fait élever aussi sur une colline voisine une petite ville fortifiée, aujourd'hui en ruines, mais dont l'enceinte est encore visible.

Il a une profondeur de 20 mètres et donne en toute saison une hauteur uniforme de 2 mètres d'eau de très bonne qualité. La margelle qui l'environne est surmontée de deux piliers en maçonnerie supportant une poutre sur laquelle on fait glisser les cordes qui retiennent les appareils pour puiser l'eau.

On trouve dans la construction de ce puits un détail assez remarquable sur un des côtés de la maçonnerie intérieure, on a construit une chambre voutée, pouvant contenir vingt ou vingt-cinq personnes ; on y parvient au moyen d'un escalier formé par des pierres qui font saillie dans l'intérieur du puits jusqu'à une profondeur de 15 à 16 mètres.

Auprès du puits, se trouve un abreuvoir construit en pierres et de grandes dimensions, destinées à l'usage des chameaux et des chevaux.

Sur toute la route que j’ai parcourue pendant mon voyage, **le puits de Zirara**, est le seul que j’ai rencontré, établi dans des conditions de salubrité et de solidité aussi complètes. Il est remarquable à tout point de vue.

Nous trouvons à **Hassi Zirara** in certain nombre de **Chaamba** venus des contrées environnantes pour s’approvisionner d’eau ; ils nous entretiennent, comme l’ont fait déjà ceux de la caravane rencontrée hier, d’une **insurrection Berbère** qui se serait produite dans le Gourara, du côté de **Timimoune**.

Après avoir déjeuné, notre caravane se remet en marche, à 9 heures, elle s’est augmentée d’un habitant de **Ouargla**, rencontré au **puits de Zirara** et qui s’est offert à avec son méhari.

Au moment où nous venons de quitter notre campement, nous apercevons à une certaine distance en avant de nous un **méhari blanc** suivi de cinq chameaux se dirigeant vers nous ; quelques hommes à pied marchent à côté d’eux.

Ahmed et ses frères étaient à cheval et se portent du côté du nouvel arrivant que tout le monde supposait être Mohamed ben Messaoud, frère du Caïd du queçar de Metlili, pour qui son frère m’a remis une lettre.

J’étais alors à pied et je ne parviens auprès de l’arrivant, qui était bien Mohamed ben Messaoud qu’au moment où il avait engagé déjà conversation avec Ahmed et ses frères.

Il leur avait annoncé que **Bou Choucha** venait de quitter In-Salah et remontait vers le Nord avec une troupe nombreuse, que six cents cavaliers **Berbères révoltés** tenaient la campagne du côté de Timimoune et dans El Erg, qu’il ne fallait point songer à In-Salah, attendu que, en admettant

que nous y parvenions sains et saufs. Abdelkader avait fait serment qu'aucun Européen n'y serait reçu et qu'il livrerait à ses gens celui qui tenterait d'y arriver et tous ceux qui l'accompagneraient.

Il pouvait fournir ces derniers renseignements d'une façon certaine attendu qu'il tenait ces paroles de la bouche d'El Hadj Abdelkader qu'il avait vu à In-Salah et à qui il avait annoncé mon voyage.

Mohamed ben Messaoud est un bavard, son frère et moi nous le savions fort bien, aussi, quand il avait été décidé entre nous qu'il m'accompagnerait, son frère s'était bien gardé de l'en prévenir, parce qu nous redoutions ses indiscrétions.

Ce n'est que dans le voyage fait par lui et plusieurs autres Chaamba à Alger, le 7 septembre 1873 comme je l'ai dit précédemment, qu'ils furent reçus par Monsieur *** et qu'il apprit, je ne sais par quelle voie, le voyage que je devais faire et dans lequel il devait m'accompagner.

Il avait profité de la première occasion pour se rendre à **In-Salah** auprès de **El Hadj Abdelkader**, à qui il avait raconté mon projet.

Au moment où j'arrive près de lui, après les salutations et formules d'usage, je lui remets la lettre de son frère ; il recommence alors à me présenter ce qu'il avait raconté, déjà à une partie de mes compagnons de visite, des dangers sérieux auxquels nous nous exposions volontairement ; **il me déclare qu'il était impossible de partir.**

La situation devenait pour moi des plus critique, les paroles de **Mohamed ben Messaoud** avaient jeté la terreur et la démoralisation parmi tous mes gens qui ne semblaient plus disposés à me suivre.

Je donne malgré tout l'ordre de se mettre immédiate-

ment en marche et je pars en avant, suivi de Mohamed et Djelleli. Au moment où, arrivé à trois cents mètres, je me retourne pour voir si mon monde me suivait, je les aperçois tous assis à l'endroit même où je les avais laissés.

Profondément irrité, je reviens vers eux, suivi de Djellali seul et le pistolet à la main, **menaçant de tuer celui qui n'acceptera pas mes ordres** ; je les oblige à se remettre en marche.

Mohamed ben Messaoud me demande ce qu'il doit faire. Furieux de l'acte qu'il vient de commettre, je lui donne l'ordre de quitter la caravane et de repartir pour Metlili.

Nous étions en route depuis un temps assez long déjà, lorsque je vois revenir vers nous **Mohamed** qui me demande en grâce et me supplie de le laisser se joindre à nous, ce que je finis par lui accorder.

Toutes ces discussions ont absorbé un temps assez long et ce n'est qu'à 17h 30 que nous arrivons au campement où nous faisons la halte de nuit.

Après le repas du soir, **Ahmed**, profondément peiné de ce qui s'est passé et des injures que j'ai dû adresser à tous pour les obliger à partir, vient me trouver et m'entretient longuement des incidents de la journée, il me déclare alors que, quoiqu'il arrive et dussions-nous y aller tous les deux seuls, il tiendra la promesse qu'il m'a faite et m'accompagnera jusqu'à In-Salah.

Depuis Hassi Zirara, notre caravane a repris une des routes suivies par M. Henri Duveyrier jusqu'à El Goléa.

23 février. Départ à 6h du matin. La journée se passe sans avoir aucun incident que la rencontre de quatre caravanes venant du Gourara et qui remontent à notre droite et à notre gauche à une distance assez grande.

Arrivée et coucher à El Fed, situé entre des collines assez élevées.

24 février. Départ à 5h 30 du matin, nous faisons halte à **Taymina** pour le repas du matin. Vers 13h, nous apercevons, venant dans notre direction, une caravane composée de 15 hommes et 25 chameaux qui, à cause de nos chevaux, nous prend pour **Bou-Choucha** et se met aussitôt en état de défense. Son erreur est bien vite dissipée et nous apprenons des gens qui la composent, qu'ils reviennent du Gourara, où ils n'ont pu se procurer des dattes, ils ont dû quitter précipitamment le pays par suite de l'insurrection Berbère qui nous a été annoncée, les goums insurgés ont déjà mis à contribution plusieurs villages du Gourara, ils se dirigent vers Timimoune et l'on craint l'arrivée des vaincus sur El-Goléa.

Nous arrivons à **El-Goléa** à 15h. les habitants nous voyant approcher, ne se rendant pas compte de ce que pouvait être cette caravane qui amenait des chevaux avec elle, s'étaient enfuis de la ville basse, pour se réfugier dans la ville haute.

Beaucoup des maisons d'**El-Goléa** sont abandonnés une partie de l'année par leurs habitants qui suivent leurs troupeaux et vont habiter sous la tente. Ces maisons ne sont fermées par aucune porte ou fenêtre.

Nous nous installons dans une d'elles et je fais commencer le déchargement des bagages, ce que, voyant les habitants ils de décident à s'approcher et nous apportent des provisions de bouche ainsi que du sable en guise de tapis, pour arranger nos chambres.

Nous recevons, le soir, la **diffa** la plus cordiale de la part des habitants qui occupent toujours le queçar et qui

sont au nombre de soixante, tous de race noire.

25 février. Nous passons la journée du 25 à **El-Goléa**. El-Goléa était, autrefois, une situation des plus importante ; une population considérable occupait les 70 queçours élevés par les Berbères sur son territoire, malgré sa ruine par un Empereur du Maroc qui a été une des causes de la suppression du commerce, du transit entre la Régence d'Alger et le Soudan, cette localité est toujours restée une position exceptionnelle au point de vue géographique et au point de vue défensif.

Le **queçar** actuel s'élève autour d'un rocher conique auquel on accède par une rue en colimaçon bordée de magasins construits à moitié dans le roc et dans lesquels les nomades enferment leurs approvisionnements ; vers le milieu des hauteurs s'élève une **maison berbère** assez grande et dont la façade principale regarde l'Ouest.

La partie supérieure du monticule est occupée par une Casbah de construction Berbère qui tombait en ruines, mais qui a été relevée et mise en état lors de la visite de la colonne du **général de Galliffet**.

La partie basse de la ville est occupée par des maisons en **pisé**, habitées par une population nègre et sédentaire de 60 familles environ ; les jardins qui entourent la ville basse renferment également des maisons construites de la même façon et qui ne sont occupées qu'au moment de la récolte des dattes, leurs propriétaires vivant en nomade le reste de l'année.

Grâce aux travaux si intéressants de monsieur le **capitaine d'État-major Parigot**, qui faisait partie de la colonne du général de Galliffet, El-Goléa est suffisamment connue pour qu'il soit inutile de m'étendre bien longuement sur sa

position et son entourage.

Le souvenir de l'expédition pacifique du général de Galliffet sur ce point aura une heureuse influence pour les Européens.

C'est a lui, bien certainement, que je suis redevable de l'accueil cordial que je reçois de la population et de la famille **Bou Kra**, à laquelle appartient le **cheikh** d'El-Goléa, alors que monsieur **Henri Duveyrier,** le seul européen qui, avant moi, ait pénétré, seul, dans cette oasis, y avait connu les dangers les plus sérieux auxquels il n'avait pu échapper que par la fuite et au prise de difficultés insurmontables.

Une caravane venant de **Grout** arrive à El-Goléa ; elle nous confirme les nouvelles de l'insurrection Berbère et le départ de Bou Choucha pour le (mot illisible) ; des partis Berbères de 80 à 100 chevaux tiennent la campagne de tous côtés et il y a un danger réel de dépasser El-Goléa, point sur lequel peuvent se rabattre quelques-uns de ces partis.

Cette caravane appartient à **El Hadj Hamar**, Chaamba de El Madhy, que je connais ; ses deux fils la conduisent ; ils me donnent les mêmes renseignements.

Le découragement commence à gagner de nouveau mes hommes qui, hier, n'ont consenti à marcher que sous la menace formelle que je faisais de tuer celui qui s'y refuserait. Cette concordance de renseignements venant de plusieurs sources diverses pouvant être d'une certaine exactitude, il était bien difficile qu'il n'y eût pas quelque chose de vrai dans les dangers pour tous les gens venant du Gourara menaçaient ceux qui s'engagent dans cette direction.

La situation était des plus graves ; il fallait ou attendre à **El-Goléa**, ou continuer la route commencée. Renoncer au voyage que j'avais entrepris, que je m'étais engagé à exécuter, était chose impossible ; le faire avec un personnel aussi

démoralisé que celui qui m'entoure, c'est augmenter encore le danger, s'il existait réellement, et, de plus, m'exposer à la perte de tout ce qui composait la caravane.

Je prends alors la résolution de laisser mon monde et les bagages à El-Goléa et de partir seul pour In-Salah, emportant mes lettres et des cadeaux pour El Hadj Abdelkader Bajouda.

Je communique mon projet à Ahmed qui, fidèle à l'engagement pris par lui, me propose de m'accompagner avec un de ses serviteurs te de partir le lendemain 26, montés sur des **méhara** qui nous permettront de franchir rapidement la route qui nous sépare d'In-Salah.

Nous n'avions dans la caravane qu'un seul méhari, celui que je montais ; il faut donc se mettre en mesure de s'en procurer deux autres, pour **Ahmed** et son serviteur.

L'homme de Ouargla qui nous avait accompagné depuis Hassi Zirara, en avait un excellent, qu'il acceptait après bien des difficultés, à me louer au prix de cent francs.

J'en trouve un autre dans le pays ; c'est un vieux méhari très vigoureux, le seul du reste, que l'on puisse à trouver à El-Goléa ; je l'achète deux cents francs, le propriétaire se refusant à le louer.

En partant de Metlili, comptant trouver des dattes à acheter sur ma route, ou à El-Goléa, je n'en avais apporté que la quantité suffisante pour faire la route qui sépare ces deux localités ; il fallait donc renouveler ma provision et je me mets en quête dans ce but à El-Goléa ; impossible de trouver nulle part ce qui m'est nécessaire et les gens me déclarent qu'il me faudra, pour en acheter, attendre l'arrivée d'une caravane venant de Timimoune ou de **Grout**.

Cette perspective est loin de me sourire, elle menace de retarder unn voyage qu'il est urgent de faire dans le plus

bref délai possible, et qui ne peut cependant s'exécuter sans le secours de cet approvisionnement destiné à être notre seule nourriture et celle de nos méharis à qui nous allons demander des courses de longue haleine.

J'apprends, alors, que le **Caïd d'El-Goléa, Ben Brek**, possède dans sa maison un entrepôt considérable de dattes ; je fais rechercher quelle personne de la localité pourrait en ouvrir les portes et me remettre la quantité qui m'est nécessaire.

Personne ne pouvant faire, je décide qu'en raison de la nécessité urgente dans laquelle je me trouve et, en raison d'une situation exceptionnelle, je ferai procéder devant témoins à l'ouverture de l'entrepôt de Ben Brek et que j'en ferai extraire les quantités nécessaires à mon approvisionnement.

Après avoir épuisé tous les moyens de me procurer les dattes dans El-Goléa, je me vois forcé de mettre à exécuter le projet de les demander à l'entrepôt de Ben Brek, dont je fais ouvrir la porte en présence de six témoins pris parmi les gens du pays.

Les dattes sont empilées dans des anges en pierre semblables à celles qui servent d'abreuvoir pour les chevaux l'entrepôt en renferme des quantités considérables.

Pendant que je fais procéder à cette opération, **Mohamed ben Messaoud**, ayant appris que j'allais partir seul, avec Ahmed et son domestique, vient me trouver et me demande en grâce de m'accompagner, de ne pas l'empêcher d'accomplir la promesse qu'il a faite au Gouverneur et à M. **Warnier**, député, et de le laisser exécuter les ordres formels qu'il a reçu de son frère, le Caïd Slimane.

Il est convaincu qu'il y a un danger réel à courir, et sur la route et à In-Salah ; il m'accompagnera quand même,

déclarant que, si je ne lui permets pas, il n'osera jamais reparaître devant son frère et rentrer dans sa tribu.

Je décide alors qu'il rejoindra à nous avec son méhari. Sur le conseil d'Ahmed, d'amener avec nous un interprète écrivant parfaitement l'arabe, il est convenu que Bafou sera appelé à nous accompagner.

Je le fais prévenir de cette décision.

Le découragement du reste de mes hommes à la suite des récits faits par les caravanes que nous avions rencontrés sur notre route, avait aussi gagné Bafou qui, en maintes autres circonstances, avait payé de sa personne, montrant une intelligence et une énergie qui avaient été constatés par des certificats flatteurs des Généraux Margueritte et De Sonis.

La perspective de partir avec nous semblait fort peu lui sourire, mais, avant, enfin, aux remontrances d'Ahmed et de Mohamed, il se décide à nous suivre.

Il nous manquait encore un méhari et nous allions nous trouver dans un nouvel embarras lorsque **Mohamed ben Messaoud** met à ma disposition celui d'un de ses cousins qui l'avait accompagné depuis **Hassi Zenara**.

Toutes ces démarches ont demandé un temps fort long ce qui nous oblige à renvoyer notre départ au lendemain.

Le reste de notre caravane attendre notre retour, elle restera à El-Goléa sous les ordres de **Moussa ben Ahmed**, frère aîné de Ahmed ben Ahmed ; Mohamed et Djellali restent chargés de la surveillance et du besoin des bagages.

Je laisse tous les approvisionnements apportés avec nous en vue de ce voyage.

27 février. On installe les méharis qui doivent nous transporter, on place sur leur dos les approvisionnements de

dattes, sucre et café qui vont constituer notre seul nourriture pendant tout le trajet jusqu'à In-Salah, ces approvisionnements sont calculés pour quinze jours. Nos armes ont été visitées avec soin et mises en état, nos fusils et nos sabres et nos sabres sont pendus à notre tellis.

J'emporte avec moi une carabine à douze coups avec son étui et ses munitions, et un revolver doré que je compte offrir à El Hadj Abdelkader ; j'emporte également un revolver doré pour son frère.

A dix heures, après le repas du amtin, nous nous mettons en selle et nous quittons El-Goléa ; nous dirigeant vers le sud. Afin d'éviter toutes rencontres dangereuses nous nous écartons complètement de la route suivie par les caravanes et nous jetons à l'E. de cette route.

La journée se passe sans aucun incident nous nous avançons avec une très grande rapidité et nous arrivons au coucher du soleil, à l'Oued Frenta, où nous faisons la halte de nuit.

Nous avons franchis **El Erg** (La région des dunes.) en trois heures environs, ainsi que j'en avais toujours affirmé la possibilité, alors qu'au S. des provinces d'Oran et de Constantine, comme le constatent MM. **Bou Derba, De Bonnemain, Henri Duveyrier, Mircher**, etc. ; pour la région Est, MM. **Le Docetur Paul Marrès, Colonieu, De Colomb, Himpsen, Dastrigne**, pour la région Ouset, cette traversée ne peut s'effectuer qu'en plusieurs jours.

Nous avons eu toute la journée de la pluie et du vent.

28 Février. Départ à 4 h du matin. Nous apercevons vers 8h un troupeau de chameaux qui broutent auprès d'un monticule. Mohamed ben Messaoud se dirige vers ce point pour avoir des nouvelles et des renseignements auprès des

gardiens de troupeaux.

Nous apprenons d'eux que **Bou-Choucha** est venu razzier les gens en arrière de **Ouargla** et qu'il est reparti vers In-Salah, amenant avec lui 200 chameaux est un riche butin.

Cette nouvelle a pour effet de jeter de nouveau le découragement parmi mes compagnons qui, sauf **Ahmed** ne parlent de rien moins que de revenir sur nos pas, il faut toute ma volonté, renforcée de celle d'Ahmed pour les décider à se remettre en route et je leur déclare que, pour éviter, à l'avenir, toute récrimination du même genre, on n'ira plus chercher aucune nouvelle ou renseignement et qu'on ira, quand même, toujours en avant, droit vers In-Salah.

Nous continuons à suivre une route à l'E. de celle que fréquentent habituellement les caravanes allant d'El-Goléa à In-Salah.

Le temps est toujours mauvais, le vent et la pluie ne cessent pas et rendent très pénible la route et les haltes de nuit pendant lesquelles nous dormons tous par terre et simplement roulés dans nos burnous. Nous arrivons à Breg vers 19h ; on y passe la nuit.

1er mars. La pluie a cessé pendant la nuit, mais le vent combine à être très fort du N.-O., il fait un temps sec mais froid ; nous partons à 4h 30 de **Breg**.

Les divers campements que nous avons occupés, depuis notre départ d'El-Goléa ne nous ont pas fourni d'eau ; nous n'avons pas rencontré un **seul puits** ; il ne faut pas en conclure qu'il y ait, dans toute cette zone, sécheresse absolue ; il me suffira de rappeler que nous suivons un chemin qui n'est pas celui des caravanes, mais les oueds nombreux que nous traversons et que recouvrent d'épaisses touffes de

jonc ne permettent aucun doute sur l'existence de l'eau dans toute cette zone.

La route fréquentée par les caravanes par précaution, nous n'avons pas voulu suivre, est **jalonnée sur toute sa longueur par des puits situés dans chacun de ces oueds.**

Halte à 8h, à l'**oued Bou-Madin**, pour faire le repas du matin et laisser reposer nos montures qui trouvent sur ce point une végétation qui leur fournit une nourriture fraîche et abondante.

Notre caravane se remet en route vers 9 h. la journée se passe sans incident et nous arrivons à 20h 30, à l'**Oued Allal**, où nous passons la nuit.

2 mars. Départ de l'oued Allal de très grand matin, (3h 30). Le temps est redevenu mauvais, il vente et nous avons plusieurs orages dans la journée. Nous ne faisons aucune halte ce jour là, et nous quittons, pour nous rapprocher de la route des caravanes, la direction S.- S.-E., que nous avons suivie depuis El-Goléa, nous prenons, à compter de l'oued Allal, une direction S.-S.-O.

3 mars. Départ de l'**oued Moukramba**, à 4h du matin ; nous continuons à nous diriger vers le S.-S.-O., à 6h 30 nous retrouvons le Medjebel, au sentier tracé par les caravanes ; nous le suivons jusqu'au **puits d'Adrek** où nous parvenons à 9h.

Ce puits est un simple trou à fleur de terre, l'eau y est de très bonne qualité ; on peut, en toute saison, la puiser à une profondeur de 1m du sol ; il est entouré de palmiers et de couches épaisses de salpêtre que l'on trouve sur ce point, et qui provient de l'urine des chameaux. Ce salpêtre, ainsi que les nombreuses empreintes laissés par ces chameaux,

prouvent que ce puits est fréquenté par de nombreuses caravanes. La végétation y est très abondante.

Nous renouvelons notre provision d'eau qui est épuisée depuis la veille, ce qui nous a empêché de faire le café au repas du soir et ce matin avant le départ.

Depuis le moment où nous avons rejoint le Medjebel, nous avons remarqué de nombreuses traces du passage des chameaux ; quelques-unes sont fraîches et peuvent dater d'à peine un jour.

Depuis le repas du matin, fait au **puits d'Adrek,** nous quittons, de nouveau, le Medjebel, pour nous jeter à l'O. de la direction suivie par lui ; nous parvenons à 9h environ, à l'oued Aflissas, où nous nous proposons de passer la nuit.

A peine arrivés sur ce point, nous apercevons à quelque distance de nous une vingtaine de chameaux, puis nous distinguons, en approchant, un feu allumé au milieu d'un campement.

Pendant que je fais décharger nos méharis avec Bafou, Ahmed et Mohamed prennent leurs fusils et vont reconnaître à quels gens nous avons à faire et si, par hasard nous ne viendrons pas nous fourrer dans les mains de Bou Choucha, et de ses gens.

Voyant qu'ils tardent un peu à revenir, je prends mon fusil et me dirige du côté de ce campement où je trouve Ahmed et Mohamed cherchant à obtenir d'un nègre qui garde, seul, le matériel de la caravane, des renseignements sur le point d'où elle vient et sur les gens qui la composent.

Nous apprenons à grand peine de lui, tant il est effrayé, les renseignements suivants ; cette caravane appartient à un Oulad Hamou, d'In-Salah, qui a été porter à Ghadamès des marchandises venues de Tombouctou à In-Salah ; elle a rapporté, au retour, des marchandises qu'elle a laissées à In-

Salah ; elle se compose de vingt chameaux et les gens qui la conduisaient sont allés à la recherche de leurs tentes et l'ont laissé seul gardien des bagages et des chameaux.

4 mars. La rosée est tellement abondante pendant la nuit que les deux premiers burnous en ont été complètement imprégnés.

Départ de l'**oued Aflissas** de très grand matin ; nous continuons à trouver une série de grands plateaux parfaitement unis, formés par une terre rougeâtre, argileuse, toute fendillée et couverte de pierres noires.

Le temps est toujours mauvais, pluie et vent durant toute la journée, pendant laquelle la route suivie par nous continue à se diriger au S.-S.-O.

Arrivés à 20h 30 à l'oued Si Hamed, où nous couchons.

5 mars. Départ de l'oued Si Hamed, à 3h du matin ; le temps s'est remis au beau, le ciel est clair, mais il fait un froid des plus vifs. Nous poussons vigoureusement la marche de nos méharis, pensant arriver, le soir, en vue d'In-Salah.

Le temps nous presse d'autant plus que notre provision de dattes tout à fait à sa fin ; nous avons demandé à nos méharis un service des plus pénibles auquel ils ont toujours suffi, mais, en revanche, ils ont fait, par suite de l'absence de toute autre nourriture, une furieuse brèche dans l'approvisionnement de dattes que nous pensions suffisants pour quinze francs.

Le chemin que nous suivons traverse une série de plateaux, nous devons trouver, sur le versant opposé du dernier de ces plateaux comme sous le nom d'El Ghaba, l'oued

dans lequel est placé le but de notre voyage, In-Salah.

Nous ne faisons aucune halte au cours de cette journée, malgré cela, au moment où une nuit glaciale et orageuse vient nous surprendre, nous sommes encore sur ce plateau sans être en vue de l'Oasis d'In-Salah.

Nos méhara sont épuisés et nous partageons avec eux le reste de notre provision de dattes.

Nous cherchons en vain à faire du café, le mauvais temps nous empêche d'allumer du feu.

La situation est des plus critiques ; nous sommes complètement égarés sur ce plateau qui nous offre aucun point de repère pour nous diriger.

Après avoir avancé à une certaine distance, au hasard, nous nous décidons à passer la nuit à l'endroit même où nous nous trouvions vers 22h.

6 mars. La nuit s'est passée d'une façon assez dure, partagée entre l'inquiétude sur l'avenir que nous réserve le voyage et le souci de nos provisions épuisées, puis pour couronner le tout, un temps fait à souhait pour ajouter encore à un état de choses suffisamment désagréable.

Se mettre en marche avant le jour, privés comme nous le sommes de tout moyen de nous diriger et de nous reconnaître sur ce plateau, eut été une folie. Nous attendons ce moment sur l'emplacement où nous avons campé la nuit.

Le temps est sombre et pluvieux, il fait froid.

Au lever du jour nous apercevons au fond d'un vallon à demi environné de montagnes aux pentes très rapides, une oasis couverte de jardins, de palmiers et de verdure, plusieurs séguias, déversent leurs eaux le long des jardins qui se succèdent du N. au S. au premier plan et à l'E. des jardins se détache un queçar, situé environ à 7 kilomètres de nous.

C’est l’Oasis d’In-Salah, c’est le point sur lequel va se dénouer, enfin, un voyage depuis si longtemps projeté et qui ne s’est accompli qu’aura pris de mille difficultés de toute sortie.

Nous enfourchons vivement nos méharis et nous descendons la pente qui mène à l’Oasis et, à 6h 30 du matin, nous arrêtons aux premières maisons de l’Oasis, près de du queçar **Heliana** ou **Milianah**.

Notre arrivée à une heure aussi matinale, produit sur les habitants des premières maisons une terreur profonde, ils fuient à notre approche et vont se réfugier dans le groupe des maisons situé à l’E. du point où nous npus arrêtons.

Nous sommes complètement seuls au milieu du queçar ; nous faisons halte près d’une maison en construction, à côté de laquelle on a extrait la terre nécessaire à sa construction, ce qui a laissé là une excavation profonde.

En face de nous, se trouve une dune de sable, de cinquante à soixante mètres de hauteur, qui forme, au S. du queçar Milianah une séparation avec les autres quçourss, que l’on ne peut apercevoir qu’en gagnant le sommet de la dune.

A notre droite, à l’O., sont des jardins et des palmiers entourés de clôtures et arrosés par des séguias.

A notre gauche, à l’E., ainsi que je l’ai dit, le groupe principal des maisons du queçar.

C’est avec intention que j’ai choisi le point sur lequel nous nous sommes arrêtés et sur lequel je fais décharger les méhara.

La maison en construction, devant la façade ouest de laquelle nous nous adossons, peut avoir 8m de longueur sur cette face ; ses murailles s’élèvent à 5m environ. En avant et à 4m de distance de cette façade, se trouve l’excavation dont

j'ai parlé plus haut et qui se développe sur une longueur de 6m avec une profondeur de 1,5 mètres et une largeur de 2, 4 mètres environ.

Ne sachant ce qui pourra se produire par suite de notre arrivée et quel accueil nous sera fait à In-Salah, je crois prudent d'occuper une position défensive qui, en cas d'attaque, nous permettra de tenir le plus longtemps possible et de vendre chèrement notre vie.

Le fossé nous fournit une bonne ligne de défense du côté des jardins ; la maison nous abrité du côté du queçar ; il ne reste plus qu'à couvrir le côté S. entre la maison et le fossé, ce que nous faisons au moyen des tellis dans lesquels étaient nos provisions épuisées, nous les plaçons sur les ralla de nos méhara qui, eux, vont s'allonger en dehors de l'enceinte.

Je fais préparer toutes mes armes contre le mur de la maison et à portée de notre main ; nous disposons de cinq fusils à deux coups, cinq revolvers, quatre pistolets et deux sabres touaregs.

Les habitants du queçar, nous voyant faire notre installation, commencent à se remettre de leur frayeur, quelques gamins, poussés par la curiosité, se rapprochent de notre campement ; Ahmed demande à un petit nègre qui est parmi eux, si **Bahous** est au queçar.

Bahous est le **cheikh du queçar** ; c'est un ami de Ahmed qui finit, enfin, par savoir que le cheikh est dans la demeure ; il le fait prévenir de son arrivée.

Bahous ne tarde point à nous rejoindre et demande à Ahmed quels sont les gens qui l'accompagnent. Celui-ci lui répond que se sont des Chaamba de Metlili ; mais, Bahous me désignant plus particulièrement, demande qui je suis ; Ahmed lui répond, sur un ton qui ne permet guère la réplique,

que tous les gens qui l'accompagnent sont des Chaamba.

Après les compliments d'usage et quelques instants d'entretien, Bahous remonte au queçar et revient bientôt, accompagné des habitants qui, remis complètement de leur frayeur première, nous apportait la diffa, composée de dattes et d'eau, que nous acceptons et en échange de laquelle nous faisons préparer du café qu'ils partagent avec nous.

Il est décidé que, avant tout, sans chercher à pénétrer dans le queçour, j'enverrai un messager à El Hadj Abdelkader pour l'informer de mon arrivée.

Kaddour, domestique d'Ahmed, part monté sur son méhari et emporte avec lui :

1° La lettre de la Chambre de Commerce d'Alger, adressée à El Hadj Abdelkader.

2° La lettre de l'Agha Ben Driss, de Ouargla.

3° La lettre de Slimane ben Messaoud, Caïd de Metlili adressées également à El Hadj Abdelkader.

Il a ordre de les porter au **queçar El Arab**, occupé par les Ouled Bajouda, des les remettre à Abdelkader lui-même et d'attendre la réponse qui lui sera donnée pour moi.

Vers 10 heures du matin toutes ces dispositions sont prises et quand **Kaddour** est parti, je vais parcourir les jardins qui sont en face de nous et prendre un bain dans une des **séguias** qui les arrosent.

Je monte, ensuite, sur le sommet de la pluie afin de juger de l'aspect du reste de l'Oasis et de voir les autres queçour.

Je rentre au campement vers 13 heures ; je trouve Ahmed et Mohamed occupés, à dépecer un chameau que nous avons pu nous procurer et qui doit apporter une variation agréable à notre ordinaire qui, depuis le 23 février, ne s'est composée que de dattes et de couscous.

Bahous vient nous rejoindre et j'obtiens de lui une quantité de renseignements utiles.

Bou Choucha a bien effectivement opéré une razzia au N. de Ouargla, il est resté à In-Salah, le 3, ramenant avec lui 150 chameaux qu'il se propose de faire vendre, il s'est retiré en ce moment à **Massin**, deux journées au S.-E. d'In-Salah.

El Hadj Abdelkader a fait publier dans le territoire d'In-Salah une **défense formelle d'acheter les chameaux provenant de cette razzia, menaçant ceux qui contreviendraient à cet ordre, de faire saisir les chameaux achetés et les rendre aux français.**

Le nombre des partisans de **Bou-Choucha** s'est accru depuis ce nouveau succès ; s'il trouve dans les Ouled Boujouda des ennemis, il trouve chez le cadi Ben El Hadj Abou, celui à qui notre rencontre à Ouargla, Mohamed ben Ahmadou m'engageait à offrir une cartouche de cent douros (500F) en arrivant à In-Salah.

Bahou me fournit les renseignements les plus précis sur la famille des **Ouled Bajouda**, à laquelle appartient **El Hadj Abdelkader**, à qui je viens d'envoyer un messager.

Depuis de longues années déjà, cette famille, l'une des plus habiles de des plus intelligentes de la grande tribu arabe des Ouled Bahamou, a su imposer se prépondérance sur toute cette tribu ; malgré l'appoint qui lui est fait par les Ouled Moktar, elle a toujours su se maintenir au premier rang et conserver une incontestable autorité dans tout le Tildikelt.

Cette famille a toujours représenté à In-Salah et dans tout le Tildikelt les idées du progrès et, en 1818, lors de son voyage à Tombouctou, le major Gordon Laing trouva auprès des membres de cette famille un avccueil bienveillant et une

protection efficace qui luio permit d'arriver à Tombouctou, où il fut assassiné.

La famille des Ouled Bajouda est en relations continuelles avec Tombouctou ; elle s'est alliée à plusieurs reprises à celle des **El Bakaj** dont la prépondérance politique et religieuse se fait sentir jusque dans nos possessions du Sénégal.

Les deux membres principaux des **Ouled Bajouda** sont El Hadj Mohamed et El Hadj Abdelkader, dont la supériorité intellectuelle a su se faire accepter pour tous, comme autrefois en France, celle des maires du palais, est chef de toute la tribu des Ouled Bahamou.

En dehors de cette supériorité intellectuelle, ce qui a assuré d'une façon indiscutable cette influence de El Hadj Abdelkader, c'est son titre de Mokadem de **la confrérie de Mouley Taïeb**, dont le pouvoir s'étend sur le Maroc et sur une partie de l'Afrique centrale.

La famille de El Hadj Abdelkader est des plus nombreuses ; il est père de sept fils et de plusieurs filles.

Son second fils, Mohamed, est, en ce moment, à Tombouctou, auprès de la famille des **El Bakay**, dont il a épousé une des filles.

El Hadj Mohamed doit avoir plus de quatre-vingts ans ; El Hadj Abdelkader a donc, par conséquent, soixante-quinze ou soixante-seize ans. La fortune des deux frères est, dit-on, des plus considérables.

La tribu des Ouled Bahamou est d'origine arabe, elle a, depuis longtemps déjà, adopté les mœurs et les coutumes des Touaregs ; les hommes, généralement forts et vigoureux sont d'un caractère énergique et belliqueux qui leur a permis de s'affranchir, pour la sûreté de leurs caravanes, de la protection des Touaregs qu'ils sont même allés plus d'une

fois razzier sur leur propre territoire.

La tribu des **Ouled Bahamou** peut mettre en ligne plus de cent chevaux et les cavaliers qui les montent ont une très grande habitude des armes ; ils manient le fusil et le pistolet avec une habileté remarquable.

S'ils vivent en bonne intelligence avec les touaregs qui considèrent toujours le Tildikelt comme faisant partie de leur confédération, bien que, par le fait, il en soit complètement distrait, les Ouled Bahamou ont à lutter souvent contre certaines tribus comme les **Douimenia** et les **Ouled Moulat**, qui viennent de deux cents ou trois cents lieues, enlever les troupeaux et les caravanes.

La similitude de costumes des *Ouled Bahamou* avec les **touaregs** (vêtements bleus en coton du Soudan, voile.) les a souvent fait confondre avec ces derniers ; ils n'ont de commun ensemble que le costume et appartiennent à des races parfaitement distincts, puisque les touaregs sont berbères, tandis que les Ouled Bahamou sont arabes.

Les autres tribus du **Tildikelt** portant le costume arabe auquel s'ajoute un voile blanc qui ne laisse apercevoir que le haut du visage.

Bahou, qui me fournissait tous ces renseignements appartient à uen confédération religieuse qui possède plusieurs queçours dans le **Tildikelt** entre autres ceux de **Milianah** et de **Foggara**.

Ce dernier renferme une **zaouïa** considérable, située à une forte journée de marche dans la direction de **Ghadamès**, elle est connue dans le Tildikelt et dans toute l'Afrique. C'est la **zaouïa El Kadera**, (zaouïa puissante.) des **Ouled Sidi Cheikh** ; ses habitants sont très actifs et font un commerce considérable.

L'Oasis, située entre des collines élevées de cent à cent-

dix mètres, occupe une largeur moyenne de 1300 à 1400 mètres ; elle renferme, en outre du Milianah, quatre qeçours dont les noms m'ont été donné par Bahous et écrits sous sa dictée : 1° **Milianah**, 2° **Sala El Fogania,** 3° **Sala El Tatania**, 4° **Qeçar Sala,** 5° **Qeçar El Arab**.

Dans les ouvrages publiés par monsieur Henri Duveyrier et par le voyageur prussien Gérard Rholfs, les noms de ces qeçours ne concordent pas avec ceux qui m'ont été donnés par Bahous.

Le fait n'aura pas lieu de surprendre quand on saura que certaines localités su Sahara sont indiquées sous deux ou trois noms différents, témoins **El Goléa**, désigné souvent sous le nom d'**El Minia** ou celui de **Taourt**, selon qu'on lui applique la désignation Arabe ou la désignation Berbère.

Monsieur Henri Duveyrier les indique dans l'ordre suivant :

1° **Qeçar El Arab, ou qeçar El Kebir.** 2° **Qeçar Bel Qassem**. 3° **Qeçar Oulad El Hadj**. 4° **Qeçar El Dehamcha.**

D'après la carte du Sahara central dressée par M. Henri Duveyrier, Milianah serait en dehors de l'oasis d'In-Salah et a une distance d'environ 17 kilomètres d'In-Salah.

C'est à un renseignement à lui fourni qu'est due la disposition de ces deux points.

In-salah n'existe pas comme nom de localité proprement dite, M. Henri Duveyrier le dit lui-même, c'est le nom d'une oasis qui renferme cinq qeçours dont Milianah est le premier au N.

La distance qui sépare Milianah de la Karbaa de El Hadj Abdelkader est de 7 à 8 kilomètres au plus ; un méhari parcourt cette distance et franchit la grande dune se sable en moins de trois quarts d'heure et un homme fait le même

trajet en une heure ou une heure et quart.

L'erreur faite par M. Duveyrier s'explique facilement par cette raison que sa carte a été établie pour cette partie du Sahara central sur de simples renseignements fournis par des indigènes ayant peu de notions mathématiques d'appréciation des distances et dont M. Duveyrier n'a pas été à même de contrôler la parfaite exactitude.

Gérard Rholfs leur donne les noms suivants ;

1° **Zaouïa**, 2° **Qeçar Djedid**, 3° **Kasbah**, 4° **Qeçar Elarb**, 5° **Kasbaa Ouled Bou Gouda**, 6° **Qeçar Ouled belkassem,** 7° **Qeçar Ouled El, Hadj**.

Le premier qeçar désigné par Gérard Rolfs sous le nom de zaouïa est celui de Milianah, qu'il désigne ainsi par ce qu'il, est habité par des Ouled Sidi Cheikh.

M. Henri Duveyrier fait deux localités d'une seule sur sa carte.

C'est la même raison qui, souvent fait désigner Foggara sous le nom de **zaouïa El Kadra.**

Gérard Rohlfs, qui a visité le pays, est parfaitement d'accord avec moi en plaçant dans l'oasis d'In-Salah et sous le nom de zaouïa le **qeçar Milianah** qui en fait réellement partie.

Les qeçours sont bien au nombre de cinq nous avons pu les compter du sommet de la dune qui sépare Milianah des autres ; de ce point j'ai très bien distingué un grand bâtiment, solidement construit, carré et qui, situé au sud du Qeçar El Arab, occupé principalement par les Oulad Hammou, est l'habitation de El Hadj Abdelkader et de son frère Mohamed ainsi que leur famille. C'est une Kasbah et non un qeçar, comme le prétend Gérard Rholfs, qui en a vu commencer la construction.

A l'Ouest des jardins, dans une direction de S. à N.

existent de nouvelles plantations de palmiers faites dans un terrain fortement imprégné de sel et qui, me dit-on, est le fond d'une sebka, aujourd'hui desséchée et qui doit être celle dont Gérard Rholfs signalait l'existence dans la même direction.

Je dois constater, en passant, que, chaque fois que j'ai eu l'occasion de les contrôler par moi-même, j'ai toujours trouvé d'une grande exactitude les renseignements fournis par Gérard Rholfs.

In-Salah ne forme pas, comme on pourrait le croire, une ville compacte, elle se compose d'un ensemble de villages ou qeçours, complètement distincts les uns des autres et souvent habités par des populations d'origines différentes ; la population nègre y est assez nombreuse et je dois noter une particularité assez remarquable au sujet de la condition des esclaves de cette race.

La traite des nègres existe et se fait sur une grande échelle dans tout le Soudan ; In-Salah, comme toutes les autres contrées, reçoit et achète une quantité d'esclaves nègres, mais contrairement à ce qui se passe chez les touaregs, les enfants qui naissent de parents esclaves ne sont pas, par cela même, assujettie à l'esclavage ; ils sont libres et formes une catégorie spéciale de serviteurs désignés sous le nom de Atriya, et rappellent assez exactement les affranchis de l'ancienne Rome.

Les cinq qeçours composant In-Salah s'étendent, du pied d'El Goléa, jusqu'à une forêt de palmiers qui ferme l'horizon au S. sur une longueur de dix kilomètres environ.

Pour communiquer de **Milianah** avec les autres qeçours, il faut franchir le dune de sable dont j'ai parlé et qui, située à une distance de 500 mètres de cette localité, ferme complètement la vallée, tout en laissant filtrer les eaux des

séguias qui coulent du Nord au Sud.

Le qeçar **El Arab**, le plus important de tous, renferme une population de 1700 à 1800 habitants, les autres sont beaucoup moins peuplées et le chiffre de sédentaires peut s'élever à 4000 habitants environ. Beaucoup de gens d'In-Salah vivent en **nomades, sous la tente** ; ils ne reviennent dans les divers qeçours que pour la récolte des dattes, époque à laquelle le chiffre de population doit se trouver porté de 10000 ou 11000 habitants.

Tout le terrain de l'oasis est bien cultivé, on y récolte des dattes, du siné, du blé, de l'orge, des légumes, des courges ; j'ai remarqué dans les jardins plusieurs espèces d'arbres fruitiers entre autres ; des grenadiers, des abricotiers et une espèce de cédratier.

In-Salah est un **centre de transit commercial** très important, des caravanes nombreuses venant du Bournou, de Tombouctou et du Haoussa y apportent de l'indigo, de l'ivoire, de la gomme, de la poudre d'or, des plumes d'autruche, des peaux, des parfums et des esclaves.

Ces divers marchandises, sont, suivant leur nature ; dirigées sur l'ouest ou sur l'est.

Les **indigos** sont expédiés sur **Mourzouk**, en passant par **Ghadamès**, ou **Ghât**, ou même directement ; de Mourzouk, ils sont dirigés vers l'Égypte.

L'ivoire suit à peu près la même direction ; une certaine quantité cependant vient de vendre à Tripoli.

Les plumes d'autruche passent toutes par Ghadamès et Tripoli.

Les **gommes** sont toutes dirigées par le **Aoulef** et le **Tafilalet**, sur **Souira**, au maroc.

Le principal commerce d'achat d'In-Salah se fait avec Ghadamès, d'où se tirent les cotonnades, les soieries, les

fers, les sucres, les thés etc. Ces produits sont généralement de fabrique Anglaise et viennent par Malte et Tripoli ; les soieries seules proviennent des fabriques italiennes de Livourne et de Lucques.

Depuis que l'**Agha Ben Driss** est installé à **Ouargla** les relations qui existaient autrefois si fréquentes entre In-Salah et Ouargla ont paru vouloir se renouer ; quelques petites caravanes, comme je l'ai signalé lors de mon séjour à Ouargla, sont venus apporter des produits du Touat et au retour des produits du commerce français.

Les laines employées au Touat, proviennent pour la plus grande partie du S. de nos possessions qui le jour où des relations sures seront établies, pourra fournir à ce pays les céréales qui lui manquent.

Les produitd de fabrication française parviennent par le Gourara, dont les marchands se les procurent, au Tafilalet par l'entremise des négociants de Ouellan qui sont en relations avec ceux de Tlemcen.

Ces produits sont très estimés à In-Salah et dans le Touat, en général, il y troueraient des débouchés surs, faciles et avantageux.

Le commerce d'In-Salah avec les **Beni Mzab** est des plus maigres ; il tend plutôt à se porter sur Ouargla ; quand par hasard, les gens du Touat vont au Mzab pour y porter des marchandises, principalement des Négussus, ils reçoivent, en douros, le montant des objets livrés par eux et vont faire, au Gourara ou à Ghadamès, l'achat des objets qui leur sont nécessaires.

La monnaies courante est le douro, pièce de cinq francs française, qui a toujours sa valeur au pair, quand il ne fait pas prime.

Le change sur l'or est sujet à des variations considéra-

bles et fréquentes qui varient de 20 à 50 %, ce qui paraîtra incroyable.

La monnaie divisionnaire est celle dont on fait usage à Tunis et au Maroc.

Au moment où je suis à In-Salah, on y attend deux caravanes venant de Tombouctou et que l'on dit être importantes.

Bahous, qui m'a obligeamment fourni tous ces renseignements, me parle aussi des relations personnelles qu'il a avec le nord : il me cite, comme le connaissant parfaitement, **Addoun ben Saïd**, de Beni Izguen, qu'il a vu plusieurs fois et avec lequel il est toujours en correspondance.

Cette longue conversation avec Bahous ne nous fait pas oublier la situation pleine de périls dans laquelle nous nous trouvons. Kaddour, parti depuis dix heures du matin, n'est pas encore revenu m'apporter la réponse de El Hadj Abdelkader aux lettres que je lui ai envoyées.

La distance qui nous sépare de la Kasbah de El Hadj Abdelkader n'est cependant pas très considérable elle peut être franchie en trois quarts d'heure.

La nuit est sur le point d'arriver et les réflexions qu'elle amène sont loin d'être gaies ; l'absence prolongée de Kaddour m'inquiète ; je me demande si Abdelkader malgré les recommandations pressantes dont j'ai été l'objet près de lui, serait décidé de tenir la menace faite en présence de Gérard Rholfs et plusieurs fois répétée depuis : « Quand bien même il viendrait ici des étrangers avec des lettres de recommandations du Sultan de Constantinople ou de celui du Maroc, je les livrerais immédiatement à mes gens. Nous ne voulons pas de Chrétiens dans notre pays. »

Ce souvenir était fait pour calmer mes inquiétudes ; j'avais beau me répéter intérieurement que El Hadj Abdel-

kader était un homme intelligent disposé à se trouver du côté du progrès ; tout les actes, depuis un certain nombre d'années, semblaient indiquer l'intention de se rapprocher de Français ; j'avais beau soupeser dans mon esprit le poids des recommandations pressantes dont j'étais l'objet de la part d'amis communs, je n'arrivais qu'à atténuer légèrement l'inquiétude que me causait l'absence prolongée de Kaddour.

Je songeais combien m'aurait été utile, en cette circonstance la lettre qu'aurait pu me remettre le Mokadem et Temacin **Mohamed El Aïd**, si par une explicable fatalité, la lettre qui m'adressait à lui et venant du marabout d'Aïn Madhy n'avait été perdue sans utilité aucune pour moi.

Je songeais également à la lettre que par l'entremise de M. **Baumier, Consul de France à Mogador**, j'avais demandé au chérif de Aouelan, grand maître des Mouley Taïeb, qui réside à Tanger. **M. Tissot notre ministre de France** dans cette ville a bien voulu se charger de la demander pour moi et devrait me la faire parvenir.

Ces deux lettres de deux grands chefs religieux, de l'un desquels El Hadj Abdelkader est le Mokadem à In-Salah, eussent certainement fait disparaître tout danger est m'eussent ouvert à deux battants les portes de la Kasbah du chef des Ouled Bahamou.

La première m'a été enlevée, la seconde ne m'est pas encore parvenue (cette lettre m'est parvenue à Alger, par l'entremise de M. Tissot mais après mon retour.)

Kaddour revient enfin, une heure après la tombée de la nuit. Il me rapporte une réponse manuscrite que m'adressent El, Hadj Abdelkader et son frère, El Hadj Mohamed ; cette réponse représente certainement l'opinion de la Djemaa d'In-Salah, qui a été convoquée, en a entendu la lecture

et en a approuvé le contenu.

Dans cette lettre, dont j'ai communiqué l'original à la Chambre de Commerce, qui l'a reçue le 8 avril et l'a enregistrée sous le N° 5651, El Hadj Abdelkader et son frère, m'accusent réception des lettres que je leur ai fait parvenir et dont ils ont pris connaissance. Ils me déclarent qu'ils sont sujets de l'**Empereur du Maroc** et que, comme tels, ils ne peuvent me recevoir et rien faire avec moi s'ils n'y sont autorisés par leur souverain qui trois fois déjà ; cette année, a envoyé ces goums dans le pays et qui, seul, dirige leurs affaires.

Ils m'engagent, donc, à quitter le pays et à revenir sur mes pas pour éviter les complications que pourrait amener pour les uns et les autres ma présence sur leur territoire.

C'est par erreur que dans la lettre écrite par moi à M. le Président de la Chambre de Commerce à la date du 14 mars ; j'ai, au courant de la plume, indiqué cette lettre comme écrite par la **Djemaa** ; elle est écrite par El Hadj Abdelkader et El Hadj Mohamed, son frère qui en sont les signataires et qui l'écrivent avec approbation de la Djemaa.

Si je relève cette nuance qui pourra paraître insignifiante aux yeux de quelques personnes, c'est qu'elle a pour moi une importance considérable, et voici comment.

Suivant le conseil donné par tous ceux qui ont des relations avec le **Touat** et qui connaissent un peu le pays, j'ai obtenu des lettres de recommandations pour El Hadj Abdelkader, en première ligne, comme chef prépondérant dans le pays, tandis que je n'en apportais aucune, ni du Gouverneur Général de l'Algérie, ni de la Chambre de Commerce d'Alger m'accréditant auprès de la Djemaa, pouvoir issu de l'élection et qui représente d'une façon plus directe les

divers partis composant la population.

Je regrette de ne pas avoir songé à ce détail, oubli qui explique jusqu'à un certain point la réponse qui me parvient, **réponse qui peut représenter l'opinion de la Djemaa sans émaner d'elle directement puisqu'elle n'a pas à répondre à des lettres qui ne lui sont pas adressées à elles directement, mais bien à un personnage du pays.**

Il est une autre erreur plus grave et que je dois relever également. Dans la traduction qui a été faite de cette lettre, et qui a été transmise à **Monsieur le Gouverneur Général** ; le traducteur fait apparaître El Hadj Mohamed, son frère, comme composant la Djemaa, à eux deux, ce qui était absurde à tous égards pour qui sait ce que c'est qu'un Djemaa.

Il y avait de la part du traducteur une erreur complète ; il l'a reconnu lui-même, du reste, quand le texte lui a été remis sous les yeux.

Cette erreur pouvait faire supposer ou que l'on s'était joué de moi, ou que je cherchais à me jouer de ceux à qui je transmettais cette lettre.

Il est vraiment déplorable que, lorsqu'une personne joue sa vie, son honneur, puisse encore être mis en jeu par suite d'une légèreté semblable à celle commise par le traducteur de cette lettre.

Je pourrais aussi signaler plus d'une erreur dans les traductions faites des pièces en langue arabe transmises par moi à la Chambre de Commerce, traductions qui avaient pour résultats de me présenter comme jouant le rôle d'un imbécile, ou d'un malhonnête homme.

Un entre autres est remarquable : **Kouïder Ben Taggar**, Caïd de Metlili, me remet une pièce par laquelle il se reconnaît débiteur envers les Zonas de Foggara d'une somme de

cent-six douros, qu'il ne leur paiera que sur mon avis.

Cette pièce, traduction pour la Chambre de Commerce, me fait débiteur envers Kouïder Ben Taggar d'une somme de cent-six francs, ce qui est assez différent.

Il m'a été facile, dès mon retour, à la lecture même de la pièce arabe de faire rétablir les faits et de ne pas confondre des douros avec des francs.

La suprématie de l'Empereur du Maroc sur In-Salah et le Touat ne m'était pas inconnue ; elle était pleinement établie par tous ceux qui ont pu se procurer des renseignements précis sur le pays.

Confédération indépendante, tout d'abord, le Touat ne reconnaissait à l'Empereur du Maroc qu'une suprématie religieuse, due à sa qualité de chérif ; cette reconnaissance se traduisait par l'envoi, à des époques indéterminées, de dons volontaires de la part de la confédération, espèce de denier de Saint Pierre, offert aux Chorfa du Fez.

Le Touat reconnaît également, mais à un degré moindre, la suprématie religieuse des **El Bakay** de Tombouctou, dont les relations sont utiles au commun du Touat.

Cette suprématie religieuse s'est augmentée de la suprématie **temporelle** à partir du moment où le Commandant Colonieu tenta de pénétrer dans le Touat et arriva avec une caravane jusque sous les murs de Timimoune.

La crainte de l'occupation française, le besoin d'indépendance surtout, ont jeté le Touat dans les bras du Maroc qui ne peut exercer sur lui qu'une action restreinte ; l'état d'anarchie fréquent dans lequel vit le Maroc ne lui permet guère une action effective sur des contrées qui sont bien plus naturellement placées dans la zone d'attraction de l'Algérie.

Aussitôt après le départ de la caravane du Comman-

dant Colonieu, un tribut de 5000F … et de vingt jolies esclaves noires, fut réuni par les gens du Touat et adressé au **Sultan du Maroc**, dont ils avaient, jusqu'à ce jour, refusé de recevoir un gouverneur.

Ils sollicitaient la protection contre les éventualités d'une occupation chrétienne, protection qui leur fut promise par lettres du Sultan.

Un fait de même nature s'était produit dans l'Est, à Ghadamès, du jour où Ali Bey, à la tête de ses Goums venant de Touggourt, au devant de la mission du Colonel Mircher, avait franchi la région des dunes et avait pénétré sur le territoire des Touaregs pours escorter la mission qui revenait de Ghadamès à El Oued.

L'autorité **turque**, à Ghadamès, était représentée par un simple **Muchir** ; la suprématie reconnue par les gens de Ghadamès au Sultan de Constantinople était beaucoup plus religieuse que temporelle, mais, à partir du jour de l'approbation des Goums d'Aly-Bey sur leur territoire, sa crainte d'une occupation française, les fit demander la protection effective du Sultan, dont la suprématie, devenue temporelle, se traduisit par l'envoi d'un Pacha et d'une garnison turque et par la création d'un grand Kaïmacanalik qui relève de Tripoli et qui embrasse les territoires de Ghadamès et une partie du Fezzan.

Monsieur **Henri Duveyrier** si exactement renseigné en ce qui concerne le Sahara central avait signalé le fait de Ghadamès ; **Gérard Rholfs** avait signalé le mouvement qui s'était opéré dans le Touat et il croyait pouvoir affirmer que, si le Commandant Colonieu et M. Burin eussent été porteurs d'une lettre du Sultan du Maroc, ils eussent été très bien accueillis dans le Touat.

Connaissant tous les détails, j'en avais entretenu le Co-

lonel Mircher et j'avais témoigné le désir de voir demander, par l'intermédiaire de M. Tissot, notre ministre au Maroc, cette lettre qui m'ouvrirait surement les portes du Touat.

Je compris, aux observations qui me furent faites par le Colonel Mircher, qu'il ne fallait pas songer à faire demander cette lettre par M. l'Amiral de Gueydon, après le départ duquel, je ne renouvelais pas ma demande à M. le Général Chanzy, que je supposais devoir me faire la même réponse.

La réponse faite par El Hadj Abdelkader et son frère, El Hadj Mohamed, ne ma satisfaisant pas le moins du monde, j'adresse alors une lettre à El Hadj Abdelkader. Je lui dis que je reconnais très bien la suzeraineté de l'empereur du Maroc sur les territoires d'**In-Salah**, où je ne viens que pour faire du commerce et pas autre chose ; je lui demande de répondre au plutôt aux lettres qui lui ont été remises au nom de la Chambre de Commerce d'Alger et à celle de Ben Driss et de Slimane, je lui déclare que, jusqu'au moment où nous quittons le pays, nous sommes sous sa sauvegarde et sous celle de Dieu.

Mes compagnons de route sont terrifiés et aucun ne veut se charger de pénétrer de nouveau au qeçar El Arab pour remettre cette lettre.

Ahmed Ben Ahmed, seul s'offre pour y aller. C'est le seul homme sur qui je puisse compter dans le cas où nous viendrons à être attaqués par les gens du pays ; le laisser partir, serait commettre une grande imprudence, je n'accepte donc pas l'offre qu'il me fait et je le garde auprès de moi.

Bahous accepte, alors , de se charger de mon message et de le porter à El Hadj Abdelkader ; je lui promets une récompense généreuse s'il me rapporte une réponse favorable.

Il part vers 21 heures et ne revient que vers 23h 30 ; il a discuté longuement avec El Hadj Abdelkader, qui n’a même pas voulu ouvrir ma lettre et qui me la renvoie, en me faisant dire de **partir immédiatement, sans quoi il ne répondait pas de ce qui pourrait résulter de l’état de surexcitation dans lequel se trouvait la population.**

Je veux essayer de parlementer encore et tenter de rester jusqu’au jour à Miliana, mais mes hommes de plus en plus effrayés, sont pris d’une véritable panique ; ils montent sur les méharas qui ont été rechargés et partent en avant, sans vouloir entendre mes explications.

Mon intention a été un moment de partir seul pour me rendre à la Kasbah de El Hadj Abdelkader, mais je dois renoncer à cette idée pour ne pas placer le cheikh dans l’alternative de me laisser massacrer par ses gens, comme il l’a souvent juré, ou de se créer des ennemis irréconciliables dans tous les partis en prenant ma défense.

Les renseignements recueillis pendant ce séjour d’une journée à Miliana m’ont permis de connaître les moyens de pénétrer d’une façon sûre dans In-Salah à un prochain voyage ; je sais maintenant à quelles portes il faudra frapper pour être certain d’éviter tout échec.

La situation qui m’est faite m’oblige donc à quitter, à regret, l’oasis d’In-Salah, après en avoir franchi la première enceinte et m’être vu sur le point d’y pénétrer tout à fait.

Je pars le dernier et le cœur serré de cette terre promise que je n’ai pu qu’entrevoir, mais sur la vie et les usages de laquelle j’ai pu me renseigner d’une façon précise.

Pour éviter que, dans les autres qeçours, la population ne fut prévenue de l’arrivée d’étrangers et que l’éveil ne fut donnée, j’avais prescrit de retenir à Miliana tous ceux qui sortiraient des autres qeçours ou chercheraient à y rentrer.

Mes ordres avaient été exécutés, ils avaient eu pour résultat de faire retenir un nègre et la femme d'un Taleb, que j'ai fait mettre en liberté aussitôt après que **Kaddour** m'a eu rapporté la réponse de **El Hadj Abdelkader** et de son frère.

Nous avions renouvelé nos provisions de dattes par l'entremise de Bahous, qui nous a présenté et vendu ce qui nous était nécessaire.

Nous quittons In-Salah vers deux heures du matin et nous parcourons, en sens inverse, la même route que celle suivie pour aller ; seulement, comme nous possédons une connaissance plus complète de cette route, notre trajet s'effectue avec une rapidité plus grande.

Le lendemain à la halte du matin, je fais dresser un procès-verbal des faits qui se sont passés lors de la réception de Kaddour, porteur de mes lettres, au qeçar d'El Hadj Abdelkader.

Au procès-verbal, écrit par Bahous en langue arabe, a été transmis par moi à la Chambre de Commerce qui l'a reçu en Avril et l'a inscrit à ses dossiers sous le n° 504.

Il résulte de ce procès-verbal que, dès son arrivée auprès d'El Hadj Abdelkader, Kaddour a été reçu par lui et lui a remis les lettres dont je l'ai chargé. Aussitôt après en avoir pris connaissance, El Hadj Abdelkader lui a dit d'attendre la réponse.

Peu de temps après, Abdelkader est revenu avec son frère Mohamed, porteurs d'une lettre qui m'était adressée en réponse à celles que je lui avais envoyées ; il lui dit, de nouveau, d'attendre pour me rejoindre qu'il fut revenu de la réunion de la Djemaa, auprès de laquelle ils se rendaient tous les deux.

Kaddour conduit, ensuite, en présence de la Djemaa,

s'entendit poser cette question : « est-il vrai que vous ayez apporté une lettre pour nous ? » Kaddour leur répondit que s'il avait été chargé de lettres pour la Djemaa, il lui eut certainement remises à elle-même.

Abdelkader déclare, alors, que les lettres apportées par Kaddour étaient à **son adresse personnelle**, qu'il en avait pris connaissance et les avait ensuite brûlées ; il lui était donc impossible de les présenter à la Djemaa, qui fit alors la remarque que, puisqu'il y avait des lettres reçues, il fallait leur faire une réponse.

La lettre écrite par Abdelkader et son frère et remise par eux à Kaddour, fut alors passée au Taleb de la Djemaa qui en donna lecture ; elle reçut l'approbation la plus complète de la Djemaa qui déclara que c'était bien là **ce qu'il fallait répondre et ce qu'elle voulait qu'on répondit.**

Les membres de la Djemaa dirent ensuite à Kaddour « **Retournez vite dans le pays d'où vos venez. Ici, c'est le pays de Touaregs. Vous pouvez en voir parmi nous, dans cette assemblée, s'ils avaient que vous êtes ici, vous subirez un douloureux châtiment**. »

En parlant des Touaregs, la Djemaa faisait allusion aux Touaregs blancs (Touareg El Biod) **qui ont toujours été en lutte avec les Chambaa de Metlili** et dont une portion habite le Tildikelt, et qui avaient, en ce moment, plus de 40 tentes dans In-Salah.

Le même procès-verbal constate la réponse faite à Bahous ben El Djelali ; des Ouled Sidi. El Hadj Mohamed ; cheikh de Miliana, que j'avais envoyé en second lieu auprès de El Hadj Abdelkader : « qui l'avait menacé et lui avait déclaré que, si nous ne repartions pas sur le champ, nous aurions lieu de nous en repentir, que le châtiment allait nous atteindre dans la nuit et qu'il allait donner l'ordre de nous tuer. »

11 mars. Le temps est me même qu'à l'aller, toujours des giboulées, pluie et vent.

Notre route se continue sans aucun incident particulier et nous arrivons à El Goléa, à 21h.

Nous nous dirigeons vers la maison dans laquelle nos gens s'étaient installés à notre départ ; la maison est vide et de hôtes te des bagages laissés par nous ; rien ne peut nous indiquer ce qu'ils sont devenus. La nuit est complètement noire, le temps des plus mauvais ; nous sommes très profondément inquiets et je suppose que quelque drame a dû se passer pendant nos douze jours d'absence, peut-être nos compagnons ont-ils été assassinés et nos bagages et nos marchandises jetés.

Nous apercevons, enfin, de la lumière dans une maison ; nous nous dirigeons vers elle et nous apprenons d'un nègre qui habite là qu'aucun évènement extraordinaire ne s'est produit, tous nos hommes sont sains et saufs ; ils ont abandonné la maison dans laquelle je les avais laissés à mon départ ; ils sont allés s'installer confortablement dans une **zaouïa** importante de l'ordre des **Sidi Ouled Sidi Cheikh**.

Elle était inoccupée et **Mohamed ben Laouri** était parvenu à s'en faire ouvrir les portes.

Cette zaouïa qui est fort belle appartient à El Hadj Guenam, l'ancien persécuteur de M. Henri Duveyrier, dont il a même gardé par devers lui le télescope. Depuis la nomination de Ben Breg aux fonctions de Caïd d'El Goléa, ce personnage a quitté le pays pour se réfugier au Gourara.

Je m'installe également dans cette zaouïa avec les quatre compagnons de route qui, comme moi, ont grand besoin de repos, après les douze jours de fatigues et d'anxiété que nous venons de trouver.

12 mars. Ce qui a décidé **Mohamed** à faire choix de cette installation, c'est la nouvelle du succès remporter par Bou-Choucha et de la marche des Berbères vers El Goléa ; l'habitation première n'ayant pas paru offrir des conditions de sécurité suffisantes à mes hommes, Mohamed a obtenu du Cheikh, qui, du reste, s'est toujours montré de la plus parfaite complaisance pour eux, l'autorisation de se transporter dans la zaouïa qui est inoccupée.

La journée du 13 et celle du 14 sont employées à nous reposer. J'espère que mes correspondances pour la Chambre de Commerce d'Alger ; je joins à cet envoi la lettre de El Hadj Abdelkader et le procès-verbal de la visite faite par Kaddour au qeçar des Ouled Bajouda.

15 mars. Trois zouas venant de Foggara, localité située au N.-E., à une journée de marche d'In-Salah, arrivent à El Goléa pour me rejoindre. Ils ont appris ma présence à In-Salah et se sont mis en route de suite pour me retrouver et s'entretenir avec moi ; ils appartiennent tous les trois à la fameuse zaouïa El Kadera, dont j'ai parlé précédemment.

Ne me trouvant plus à **In-Salah**, ils ont continué leur route vers **El Goléa** où ils sont arrivés que trois jours après nous qui, pressés par l'épuisement de nos provisions de dattes, sommes revenus avec une rapidité très grande.

Je leur explique que je ne suis allé dans leur pays que pour nouer des relations commerciales qui nous permettront de leur vendre nos produits et de leur acheter les leurs.

Les Beni Mzab leur ont toujours dit qu'ils ne pourraient jamais pénétrer sur le territoire français avec leurs marchandises qui couraient le risque d'être saisies immédiatement, et que leur présence donnerait lieu à des plaintes adressées à Alger et qu'ils seraient obligés de payer l'impôt

avec le Caïd de Metlili.

Ce sont ses menaces qui les ont empêchés de venir jusqu'à Laghouat apporter leurs produits et acheter les nôtres ; chose qu'ils feraient certainement si on leur assurait toute sécurité sur notre territoire.

Je leur conseille d'écrire au Président de la Chambre de Commerce d'Alger et de lui exposer ces faits ; je ferai parvenir leur lettre à destination.

Je les engage à retourner dans leur pays, d'en rapporter des marchandises et de venir me rejoindre à **Metlili**, où je vendrai leurs marchandises.

Je leur remets une certaine quantité de marchandises apportées par moi pour les vendre dans leur pays et me rapporter, en échange, des produits de leur commerce ou de leur industrie.

Ils suivent mon conseil et écrivent au **Président de la Chambre de Commerce d'Alger** une lettre que je lui transmets et qui constate les faits rapportés plus haut. Elle est inscrite au dossier sur le N° 5694, à la date du 7 avril 1874.

Ils ont emmené avec eux une **autruche** et un **âne** du Djebel Hoggar, race peu connue dans le nord de l'Afrique. Afin de ne pas les laisser repartir les mains vides et sans leur avoir prouvé notre intention de faire du commerce, je leur achète ces deux animaux au prix de 220F (150F pour l'autruche qui est jeune, mais déjà de jolie taille et 70F pour le bourriquet.)

Le principal d'entre eux, Cheikh El Hadj Moussa ben Behoussa, de la Zaouïa El Kadra, est le signataire de cette lettre. Mon intention était, à mon retour d'In-Salah, de me rendre à Timimoune et chez les Khenafia à l'O. et au N. de In-Salah.

Des raisons sérieuse m'en empêchent ; la première, et la plus importante, est le manque d'argent, conséquence d'un séjour à **El Goléa** de tout mon personnel et les demandes qu'il m'adresse et qui rendent nécessaire mon retour prochain vers Metlili où je trouverai le N*** (mot illisible).

Les Zouas de Foggara ont pris la plus grande partie des marchandises que j'ai apportées avec moi ; je leur en ai vendu à un prix très avantageux une grande quantité ; je leur confie le reste pour en opérer la vente à **In-Salah** et dans leur contrée, afin de connaître les prix auxquels les opérations de cette nature pourraient être traitées.

16 Mars. Obligé de renoncer à mon voyage du Gourara, je fais partir Moussa ben Ahmed, frère d'Ahmed ben Ahmed, pour ce pays ; je lui remets des lettres pour les Djemans de Timimoune et des Kenassa ; il importe avec lui quelques échantillons de nos marchandises.

J'informe les Djemans de mon intention première d'aller moi-même nouer des relations commerciales avec leur pays ; je les engage vivement à tenter un essai qui ne peut qu'être avantageux pour eux ; je rentre à **Metlili**, où je dois passer quelques temps et où j'invite ceux qui voudraient faire du commerce avec nos territoires français à venir me rejoindre et à ramener des marchandises que je leur ferai vendre soit à Laghouat soit à Alger.

Moussa ben Ahmed part pour remplir sa mission ; il est accompagné de deux hommes, dont l'un est son frère Abdelkader, ils sont montés sur des chameaux. Le départ s'effectue à 9 heures 30 du matin.

Les Zouas partent le même jour, à 14 h ; l'un d'eux, Cheikh ben Ibrahim, reste auprès de moi et doit m'accom-

pagner à Metlili et à Laghouat.

Je renouvelle aux deux autres : **Cheikh El Hadj Moussa** et **Ibrahim ben Slimane,** les promesses de sécurité sur le territoire français faites lors de leur arrivée ; ils semblent décidés à suivre mon conseil et à venir avec moi à Laghouat, où la Chambre de Commerce projette de c'réer des entrepôts commerciaux, et même à Alger leurs chameaux ne pouvant venir dans le Tell, je leur promets, pour ce premier voyage, des moyens de transport gratuits pour eux et pour leurs marchandises, **de Laghouat jusqu'à Alger.**

Je leur fait remarquer, comme l'a fait déjà au Cheikh d'In-Salah le Président de la Chambre de Commerce, combien serait avantageuse pour eux la création à Laghouat des entrepôts commerciaux, dont je parlais tout à l'heure, ce qui leur permettrait, sans quitter le Sahara, de faire l'échange de leurs produits.

17 mars. Nous quittons El Goléa à 10 h du matin, remontant vers Metlili par la même route que nous avons suivie déjà en sens inverse.

Le temps a été toujours aussi fantasque, nous passons de giboulées en giboulées.

Pendant mon séjour à El Goléa je me suis trouvé en relations avec le Cheikh de cette localité, **Kouider Ben Ali Ben Boukra** ; il nous a rendu tous les services qui ont été en son pouvoir.

Il a vu mes échantillons et je reçois de lui **une commande importante** que je fais connaître à la Chambre de Commerce d'Alger pour lettre écrite de Laghouat, en date du 3 avril.

Les marchandises commissionnées pour Kouider étaient vendues à Alger, le prix en était calculé avec un béné-

fice de 20% sur ceux indiqués dans les notes qui m'avaient été remises par la Chambre de Commerce. Les marchandises devaient être adressées à Boghari, à El Hadj Daoud, amin des Beni Mzab dans cette localité par ses soins, elles devaient venir en prendre possession contre remboursement de tous les frais de transport d'Alger au Mzab et paiement intégral de la facture.

Il était nécessaire que toutes ces marchandises puissent arriver à El Goléa pendant la saison d'été époque à laquelle le Cheikh pouvait en effectuer avantageusement la vente par suite de la présence de tous les nomades qui reviennent à El Goléa vers cette époque pour la récolte.

La **Chambre de Commerce** a crû devoir, pour des raisons que je n'ai pas à apprécier, attendre mon retour pour donner suite à cette commande qui a été reçue.

Les deux journées du 17 et du 18 se passent sans aucun incident notable.

19 mars. Nous arrivons au **puits de Zerara** ; nous y faisons la rencontre, vers huit heures du matin, de El Hadj Mohamed, Chaambi d'El Goléa, qui fait un commerce important avec le Gourara et une à In-Salah dans le **Tildikelt**.

Je cause très longuement avec lui et j'en obtiens la promesse de me rapporter, à Metlili, des échantillons de **peaux de zèbre** et d'**ivoire** ; je lui répète ce que j'ai dit déjà à tous les gens du Tildikelt et du Gourara qu'ils ont tout avantage à venir trafiquer avec nous sur notre territoire.

Il me répond à cela de la même manière que tous les autres : **les gens du Mzab leur ont toujours affirmé que les français voulaient rester complètement chez eux et ne recevraient pas les gens qui viendraient faire du commerce sur leur territoire, que nous ferions saisir les**

marchandises et arrêter les gens qui tenteraient de pénétrer chez nous.

C'est la raison qui a, jusqu'à présent, interprété, empêché toute relation commerciale entre les deux pays.

Je lui affirme que toutes ces menaces sont de la plus complète fausseté et je l'assure qu'eux et leurs marchandises trouveront sur notre territoire toute la sécurité qu'ils peuvent désirer et qu'ils sont certains que notre protection leur est acquise.

Je l'engage à dissiper cette erreur ; je lui remets une lettre qu'il me demande et dans laquelle je lui formule par écrit les assurances de sécurité que j'avais exprimées de vive voix.

Je le presse de me rapporter des échantillons de marchandises et de m'amener des gens du Gourara et du **Tildikelt** pour que nous puissions nous aboucher ensemble.

Mohamed ben Messaoud, frère du Caïd Slimane, de Metlili, nous quitte également au puits de Zerara et regagne ses tentes qui sont situées à Zergoun, dans l'ouest, à un jour de marche de **Hassi Zerara**.

Il emmène avec lui un de ses cousins qui nous avait suivis à El Goléa et un Ouled Sidi Cheikh que Molay Ali avait chargé de messages pour les Ouled Sidi Cheikh ; c'est un nommé Bel Aïn, sujet de la pire espèce, qui a trahi tour à tour tous ceux qui l'ont employé et qui, au lieu d'aller porter les messages dont il était chargé, a trouvé beaucoup plus simple de passer son temps à El Goléa.

Le choix par Molay Ali n'a pas été heureux, il aurait pu facilement placer beaucoup mieux sa confiance. Le soir, nous voyons enfin paraître avec joie la nouvelle lune qui viendra peut-être modifier avantageusement le temps atroce que nous avons depuis le commencement de notre voyage.

22 mars. Le besoin de repos se faisait terriblement sentir, aussi poursuivons-nous notre voyage par petites étapes.

Nous nous arrêtons pendant un jour aux tentes d'Ahmed où nous arrivons le 22 au soir, pour repartir le 24 au matin.

Nous trouvons tout le long de la route l'accueil le plus cordial ; le bruit de notre mort avait été répandu dans le pays ; nous rapportons la preuve suivante de son inexactitude, aussi toutes ces populations, qui ont pour **Ahmed** une très grande admiration, témoignent-elles la joie la plus franche de nous voir revenir sains et saufs.

25 mars. Nous arrivons à Metlili, le 25 vers 9h du matin. Nous retrouvons là la réception affectueuse que nous avons rencontrée tout le long de notre route depuis le puits de Zerara.

Je retrouve Molay Ali qui, pendant tout le cours de mon voyage est resté installé à Metlili. Ahmed ben Ahmed a, pendant notre absence, fait installer une de ses maisons qu'il met à ma disposition. Je trouve à mon arrivée à Metlili, des lettres qui sont allées me chercher à El Goléa et qui, ne m'ayant pas trouvé, sont revenues à Metlili.

Elles ont un intérêt de premier ordre, puisqu'elles signalent le fait d'une opposition formelle de plusieurs personnes à la réussite de mon voyage ; **elles désignent des noms et constatant que des messagers ont été envoyés à In-Salah pour anoncer que je n'étais pas un commerçant mais bien un officier déguisé de l'armée française, qui vient dans leur pays pour l'étudier et y conduire ensuite une armée pour les détruire.**

Ces lettres précisent les noms de ceux qui ont envoyé

les messages et de ceux qui les ont portés ; elles indiquent également de quelle façon ces messages sont partis de manière à arriver quatre jours avant moi à In-Salah, ce qui a pu empêcher le succès de mon voyage.

J'ai adressé ces lettres, au nombre de quatre, à la Chambre de Commerce dans ma correspondance du 3 avril ; je la prie de lui demander une enquête sur les faits qui sont relatés dans ces lettres, enquête qui permettrait de vérifier l'exactitude des faits avancés et qui permettrait la punition des coupables.

A ces lettres, j'en joins une cinquième émanant de l'un des personnages mis en cause.

Elles sont parvenus à la Chambre de commerce le 7 avriol et sont enregistrées sous les numéros 5637, 38, 39, 40, 41, et sous les initiales distinctives M. L. N. O. P.

Je parvenais, en expédiant ces lettres, que je me tenais à la disposition de la Chambre de Commerce d'Alger pour lui fournir toutes les explications qu'elle désirerait sur leur contenu.

Mon intention bien arrêtée étant, dans le cas où la Chambre et le Gouvernement ne croyaient pas devoir donner suite à cette affaire, de poursuivre devant les tribunaux les gens dont les manœuvres ont entravé mon voyage et de les actionner en dommages-intérêts pour le dommage qui est résulté de leurs actes.

Je n'ai eu qu'à me louer du concours que j'ai obtenu d'Ahmed ben Ahmed pendant tout mon voyage, je l'ai toujours trouvé dévoué et énergique en touts circonstances, au milieu des difficultés et des dangers réels que nous avons eus à traverser.

27 mars. Je quitte Metlili à 8 heures du matin, accom-

pagné de Djellali, mon domestique, et de Cheikh ben Ibrahim le Zaoua de **Foggara**, qui m'accompagne depuis El Goléa. Je ramène au **Mzab** le reste des marchandises qui me sont restées du voyage.

Molay Ali part aussi et revient à Ghardaïa avec moi. Je voyage sur une jument qui m'set prêtée par Slimane ben Messaoud, Djellali et Cheikh ben Ibrahim montent, à tour de rôle, le mulet que nous avons amené de Laghouat et qui est resté à Metlili pendant toute mon absence.

Un chameau transporte nos bagages.

Molay-Ali monte la jument qu'il, m'avait donnée le 5 février, en présence de témoins et qu'il a reprise quelques jours après.

Mamar, fils de Ahmed ben Ahmed, s'est joint à nous.

Nous passons devant Ben Izguen, à 11h 30 du matin, et je m'y arrête pour voir Addoun ben Saïd et El Hadj Youcef, qui m'ont si bien accueilli à mon passage, à Ghardaïa, où j'arrive vers les 16 heures ; je descends chez Yaya Ould Saïd, suivant mon habitude.

25 mars passe cette journée à **Ghardaïa**, je laisse chez Yaya Ould Saïd les marchandises rapportées et je fais mes préparatifs de départ pour Laghouat. N'ayant plus de monture, puisque Molay-Ali garde sa jument, je fais l'achat d'un mulet, qui me coûte 400 F. je dresse un état des marchandises que je laisse chez Yaya.

Molay-Ali m'annonce qu'il n'a pas l'intention de revenir à Laghouat pour le moment, il pense rester quelque temps chez les Beni Mzab.

29 mars. Départ de **Laghouat** à 9 h du matin, le temps s'est remis complètement au beau, Djellali et Cheikh ben

Hakim viennent evec moi. El Hadj Youcef m'a prêté un cheval pour faire la route.

Nous couchons le soir au **puits de Bellouah**. Nous passons la nuit du 30 dans la Daya de T*** et nous arrivons à Laghouat, le 31 à 15 h.

31 mars. L'accueil qui nous est fait à **Laghouat** est des plus, chaleureux, la population militaire et la population civile nous accueille toujours avec la plus grande sympathie.

Je me rends chez M. le **Commandant de Langle**, commandant supérieur du cercle de Laghouat, il y a entre nous une explication très franche au sujet de la prétendue mission qui aurait été donnée à Molay-Ali ; cette explication a pour résultat de faire disparaître le léger nuage de froideur que cette mission et l'arrivée maladroite de Molay-Ali, à Laghouat, avait pu élever entre cet officier supérieur et moi.

1er avril. Je lui présente **Cheikh ben Ibrahim**, à qui on fait visiter tous les établissements civils et militaires de Laghouat ; cette réception est la réponse la plus simple aux craintes qui ont été inspirées aux gens du Gourara et du Tildikelt et qui ont pour effet de les tenir éloignés de notre territoire et de notre commerce.

J'expédie ma correspondance, le 3 avril, pour Alger ; elle renferme les ciq lettres importantes dont j'ai parlé plus haut et que j'ai tenu à faire porter moi-même. Je rappelle à la **Chambre de Commerce** la demande de fonds faite à mon arrivée à El Goléa pour parer aux dépenses du voyage d'In-Salah, dépenses qui ont épuisé les ressources mises à ma disposition et m'ont obligé à utiliser mon crédit personnel depuis cette dernière localité, ce quiç m'eut été impos-

sible sans les voyages faits par moi l'année précédente au Mzab et chez les Chaamba et sans les relations d'amitié que j'ai pu me créer alors dans ces contrées.

6 avril. Aucun incident ne se produit jusqu'au 6, jour où je quitte Laghouat pour retourner chez les Beni Mzab où j'ai recommandé de me faire parvenir toutes les correspondances qui arriveraient pour moi à Laghouat.

Nous prenons cette fois la route de **Berrian**, nous allons coucher avec Cheikh ben Ibrahim et mon domestique, Djellali, à Nili ; sur ce point existe une citerne importante que le général Margueritte, ancien commandant supérieur de Laghouat, avait fait établir et à côté de laquelle il avait fait élever une maison occupée autrefois par un petit détachement de spahis qui faisait le service de la correspondance régulière entre **Laghouat** et **Nili, Tilleremnt** et les **Beni Mzab**.

Il serait à désirer que ce service de correspondances, interrompues depuis longtemps déjà, fut rétabli, il aurait certainement pour effet de favoriser la création de petits centres autour des stations postales ; le fait est démontré par un commencement de création de cette nature à **Tilleremmnt**, où un Beni Mzab du nom de Ibrahim ben Djemel, de Beragan était venu s'installer à côté du poste, y avait creusé un puits de 70 mètres de profondeur et avait commencé la construction d'une maison qu'il a abandonné le poste de spahis a été supprimé.

7 avril. Nous partons de Nili à 5 h du matin, et nous arrivons à 15 h 30 à Tilleremnt, où nous couchons.

8 avril. Départ de Tilleremnt à 6 heures du matin, le temps est toujours très beau. Arrivée à Berryan à 17 heures.

Le Djemaa nous reçoit très bien et nous offre un magnifique Diffa. Nous couchons à Berryan.

9 avril. Départ à 10 heures du matin, nous arrivons à **Ghardaïa**, à 15h 30. je passe la nuit du 9 et la journée du 10 à Ghardaïa et je pars le 11 au matin pour **Beni Izguen**.

11 avril. J'arrive à Beni Izguen, à 17h 30, j'y trouve toujours le même accueil excellent ; je rentre à la maison des hôtes, comme je l'ai fait déjà à Berryan.

12 avril. Départ pour **Metlili**, à 6h 30 du matin, nous y arrivons vers midi.

Moussa est rentré à Metlili et il me rapporte la réponse aux messages dont je l'avais chargé pour la Djemaa de Timimoune et celles des **Khenafaa**.

Ces réponses confirment pour moi le fait d'un mot d'ordre envoyé à Timimoune et à In-Salah pour empêcher le succès de mon voyage en me faisant passer comme le disent les lettres que j'ai adressées, le 3 avril, à la Chambre de Commerce, pour un officier français déguisé.

La méfiance a été semée devant moi pour ce moyen et la réponse qui m'est adressée par la Djemaa de Timimoune et celle des Kenafa en est la preuve.

Celle de Timimoune est conçu, ou peu s'en faut, dans les mêmes termes que celle qui m'a été faite à In-Salah ; la Djemaa s'appuie sur la souveraineté de l'empereur du Maroc et la met en avant pour m'éloigner et refuser toute relation avec moi.

Les deux autres lettres, dont l'une, même est adressée à l'**honorable Capitaine Soleillet** d'Alger, invoquent bien

cette souveraineté de l'empereur du Maroc, mais elles déclarent que, **si je me présente avec mes marchandises, je serai bien accueilli.**

Ces réponses faites par deux Djemaa des **Khenassaa** démontrent l'exactitude de ce que j'avais toujours affirmé : qu'en se présentant au Gourara et dans le Touat pour y faire des opérations purement commerciales, on y serait toujours bien accueillis.

Toutes ces lettres ont été envoyées par moi à la Chambre, ce sont pour moi de véritables sauf-conduits elles ont été reçues par elle, le 27 avril, et sont enregistrées sous les numéros 5704, 5705, 5706, 5707. **Le rapport de Moussa** figure sous le N° 5708.

Moussa a mis cinq jours pour aller de El Goléa à Timimoune et quatre jours pour aller de Timimoune chez les Khenassaa.

Il a été très bien accueilli par ces Derouina, qui auraient vu volontiers mon arrivée au milieu d'eux et ont déclaré se procurer fort peu des gens de Timimoune.

A Timimoune, **El Hadj Mohamed**, cheikh de cette localité avait très bien reçu Moussa et lui avait remis une lettre pour moi à l'insu des membres de la Djemaa qui avaient refusé de le recevoir.

Il partait porteur de la lettre de El Hadj Mohamed, lorsque des gens de Timinoune ont couru à sa poursuite, l'ont ramené devant la Djemaa qui a pris la lettre de El Hadj Mohamed et lui a remis celle qui figure sous le numéro 5707.

22 avril. De monarrivée, jusqu'au 22 avril, il ne se passe qu'un seule fait.

Des gens de **Metlili** étaient venu se plaindre à moi plusieurs fois des agissements politiques de Molay-Ali ; ils

m'avaient affirmé s'être plaints à l'autorité et venaient me demander d'intervenir pour faire cesser cet état de choses, m'assurant que si je n'agissais pas sur Molay-Ali, ils seraient dans la nécessité de se plaindre également de moi.

Je leur avais répondu que je ne pouvais rien faire à l'encontre de **Molay-Ali**, qui était son maître, comme moi-même j'étais le mien, des actions duquel je n'avais pas à ses m'occuper et dans lesquelles je n'avais pas le droit d'intervenir.

J'étais à **Metlili** m'occupant d'affaires de commerce et nullement de politique, vivant dans la maison d'un de mes amis, sans rien demander à personne, et par conséquent, je ne pouvais rien auprès de Molay-Ali, sur qui je m'avais aucune autorité.

Ces plaintes s'étaient plusieurs fois reproduites et prenant une insistance toujours plus grande, je me décide, pour y mettre un terme, d'écrire aux trois **Caïds de Metlili** et je formule très nettement, par écrit, la réponse faite aux personnes qui étaient venues se plaindre, j'établis de la façon la plus catégorique ma situation de négociant et ma séparation complète d'avec Molay-Ali qui, du jour où il avait préfère rester à Metlili au lieu de me suivre à In-Salah, avait repris sa liberté d'action la plus complète, son indépendance, de même que j'avais repris les miennes ; je déclare qu'il ne pouvait exister aucune solidarité entre ses actes et les miens et que , par conséquent je n'ai aucune qualité pour intervenir près de lui. **Je m'occupe de commerce et ne veux nullement m'occupe de politique** puisque c'est à propos d'agissements politiques qu'on veut me faire intervenir près de Molay-Ali.

C'est la seule fois que j'ai eu à écrire une lettre officielle, je l'ai fait pour bien établir ma situation qui était

celle d’un homme chargé d’une mission commerciale par la Chambre de Commerce d’Alger, et d’une mission scientifique par le ministre de l’Instruction Publique.

J’ai toujours évité de me mêler à aucun agissement politique, ce qui n’aurait eu, du reste, pour résultat que de compromettre le succès de ma mission commerciale, ainsi que je l’ai souvent répété.

23 avril. Je reçois, ce jour-là, une nouvelle des plus importantes et des plus désagréables. Elle a une haute gravité qui ne saurait échapper aux yeux de personne.

J’avais été averti qu’à la suite du voyage fait près de moi par **trois Zouas de Foggara**, plusieurs autres étaient arrivés d’In-Salah à El Goléa, portant avec eux des marchandises et venant s’entretenir avec moi.

A leur arrivée à El Goléa, on leur aurait annoncé que j’étais bien à Metlili, comme ils le savaient, mais **que j’y étais avec un Goum** et que, s’ils franchissaient El Goléa pour venir à Metlili, ils seraient certainement pris et leurs marchandises seraient confisquées.

Ce fait était tellement grave que j’avais peine à y croire, bien que mon voyage m’ait réservé bien des surprises désagréables, mais il me fut confirmé par une nouvelle plus sérieuse encore.

Deux de ces hommes, venant de Foggara, avaient, malgré l’avis donné à El Goléa, franchi ce point pour venir me rejoindre, confiants dans les affirmations et les promesses formelles de sécurité que je leur avais données et pour eux et pour leurs marchandises ; c’étaient les nommés, Mohamed ben Slimane et Djellali ben Slimane, appartenant tous deux à la fraction des Ouled Si Hadj Mohamed, de Foggara. Arrivés au douar des Ouled El Aïd, ils auraient été arrêtés

par les gens de ce douar.

Dès que cette nouvelle me parvient, je pars avec Djellali pour les tentes d'Ahmed, situées à proximité de celles des **Ouled El Aïd** ; nous faisons ce trajet à dos de mulet.

24 avril. J'arrive chez **Ahmed ben Ahmed** le 24 ; son fils **Mamar** part de suite pour les tentes des Ouled El Aïd et il apprend que les deux Zouas sont venus, en effet, jusque-là, que les nouvelles données à El Goléa leur ont été confisqués par les gens de ces tentes, ce que voyant, ces deux hommes se sont défaits du peu de marchandises qu'ils apportaient avec eux et qu'en échange, on leur a vendu des moutons aux prix fortement exagéré de 27,5 F l'un.

C'était pour moi un contretemps des plus fâcheux. Ces hommes retournaient, grâce à ces manœuvres coupables, dans leur pays avec la conviction que j'avais cherché à les tromper et que la parole que je leur avais donnée n'avait aucune valeur. La nouvelle, répandue que j'étais à Metlili avec un goum, était bien entendu, pour donner croyance au bruit répandu dans le Tidikelt et le Gourara que je n'étais pas un négociant mais bien un officier français déguisé.

27 avril. Après avoir obtenu ces renseignements, je me remets en route pour Metlili où j'arrive le 27. Là j'apprends que pendant mon absence El Hadj Mohamed le négociant d'In-Salah et de Grout dont j'ai fait la rencontre au puits de Zerara et qui avait promis de me rejoindre à Metlili, était passé le 26 dans cette localité, se rendant chez les **Beni Mzab**.

J'envoie de suite Mohamed mon interprète au Mzab à la recherche de El Hadj Mohamed, avec recommandation de ramener ou de rapporter une lettre de lui.

28 avril. Mohamed rejoint **El Hadj Mohamed** à Beni Izguen et lui transmet l'invitation dont il était porteur, mais celui-ci lui déclare qu'ayant au Mzab des affaires importantes, il ne peut, en ce moment, se rendre près de moi, à Metlili ; il lui remet une lettre qui figure aux archives sous le N° 5751 et qui est parvenue le 8 mai à la Chambre de Commerce d'Alger.

Il m'annonçait dans cette lettre que plusieurs personnes d'**In-Salah** et des environs étaient venues avec lui jusqu'à El Goléa, mais qu'une lettre, venant de Metlili, et disant que le chrétien et son interprète les transportaient et qu'ils saisiraient les gens et les marchandises qui viendraient de l'Ouest à Metlili, leur avait fait rebrousser chemin ; El Hadj Mohamed avait déclaré aux personnes qui croyaient à ces bruits qu'il avait ma parole et qu'il viendrait quand même vers moi.

Cette lettre avait été écrite dans la matinée. Vers 22 heures El Hadj Mohamed arrive lui-même ; il me confirme de vive voix les renseignements contenus dans sa lettre.

Il m'apprend également qu'Abdelkader Ould Bajouda, le Cheikh d'In-Salah, a veillé lui-même à ce que les marchandises réunies par moi aux Zouas de Foggara qui sont venus me rejoindre à El Goléa, soient vendues ; les bénéfices réalisés sur ces objets sont des plus rémunérateurs.

El Hadj Mohamed ne croit pas que les gens du Touat reviennent auprès de moi avant son retour, qui sera la preuve la plus complète de la sécurité que j'avais promise et pour les gens et pour les marchandises.

Son intention est de m'accompagner à Alger pour y faire quelques achats ; il s'est muni d'or dans ce but.

Il apporte avec lui des échantillons de **peau de zébu** du Soudan.

Un négociant d'In-Salah, El Hadj Mahmed, des **Ouled Moktar**, lui a remis également un échantillon d'ivoire pour que je m'informe du prix auquel pourrait être payé ce produit à Alger.

Ce négociant appartient au çof opposé à celui des Ouled Bajouda qui a pour chef El Hadj Abdelkader et son frère.

Les renseignements que me fournit El Hadj Mohamed viennent ajouter encore aux preuves de l'intrigue ourdie dans le but d'empêcher la réussite de mon voyage.

J'ai transmis déjà le 23 avril, un dossier à la Chambre de Commerce d'Alger concernant ces faits et je demandais qu'il put être procédé à une enquête qui ferait le jour sur ces agissements ; j'adresse un nouveau dossier concernant le même sujet.

Il constate que des **messages ont été envoyés à Timimoun et chez les Khenassa, pendant la période du 17 au 27 février pour les engager à ne pas recevoir les chrétiens dans leur pays où ils ne pourraient qu'être nuisibles, et pour les empêcher e nouer avec eux toute espèce de relations commerciales**. Il constate également que, plus tard, des tentatives semblables ont été renouvelées auprès des mêmes gens et des Ebn Ed Djendil ; on leur conseille de s'entendre ensemble pour empêcher des Chrétiens de pénétrer sur aucun point de leur territoire et un homme, même, se propose pour leur servir d'intermédiaire en cette circonstance et leur faciliter le moyen de le faire.

Des lettres ont été écrites dans le même but à In-Salah et à Foggara.

Les déclarations faites à ce sujet devant le Cadi de Metlili portent les noms des personnages qui ont envoyé ces messages, les noms des messagers, la direction qu'ils ont suivie ; elles contiennent également les noms de ceux

qui ont fait la déclaration.

Ce nouveau dossier figure aux archives de la Chambre de Commerce sous les numéros 5725, 5726, 1er mai ; 5765, 5766, 12 mai ; 5782, 15 mai.

Ces deux dossiers fournissent amplement les motifs et les éléments d'une enquête que j'ai demandée plusieurs fois et que je réclame avec instance, encore aujourd'hui.

Il y a des coupables ou d'un côté ou de l'autre.

Parmi ceux qui se sont livrés à des intrigues pour empêcher la réussite de mon voyage et me faire fermer les portes de Timimoune, d'In-Salah, de Foggar, des Khenessa etc., et dont les noms sont nettement désignés dans ce dossier.
Si ceux-ci peuvent établir leur complète innocence, les coupables seraient alors ceux qui les auraient faussement accusés.

Quels qu'ils soient, les coupables doivent être punis ; une enquête sérieuse pourra, seule, éclairer notre situation d'un jour réel, c'est pour cela, et dans l'intérêt d'une bonne justice que j'insiste à la demander.

Je renouvelle à la même époque la demande faite à la Chambre de Commerce d'Alger pour que, vers le 15 mai, je puisse avoir à ma disposition, à Laghouat, une voiture d'ambulance et une prolonge pour transporter, de ce point à Alger, les marchandises et les hommes que je dois ramener avec moi.

31 avril. Cinq Zouas de Foggara arrivent à Metlili, vers 11h du matin, ce sont : **Abdelkader Bein Cheikh, Abdelkader Ben Djellali, Iazid Ben Cheikh, Mohamed ben Baous, Mohamed ben Abdelkader.**

Ils ont eu dans ma parole plus de confiance que leurs compatriotes et, malgré les renseignements mensongers qui

leur ont été fournis en en route, ils franchissent El Goléa, apportent avec eux des plumes d'autruche, de l'alun, du salpètre, des roses sèches, deux nègres et deux négresses.

J'envoie par la poste, le jour même de leur arrivée, des échantillons de quelques uns de ces produits à la Chambre de Commerce pour qu'elle puisse les faire examiner et leur assigner une valeur.

Ces gens sont disposés à nouer des relations commerciales avec nous et plusieurs d'entre eux sont décidés à m'accompagner à Alger.

Connaissant par expérience, combien il est difficile de trouver dans un voyage d'exploration un serviteur sur lequel on puisse compter et qui, parlant plusieurs langues, puisse être un interprète sûr, **j'achète à Abdelkader ben Cheikh, un nègre** d'une vingtaine d'années environ qui semble très intelligent et est vigoureusement bâti ; il parle arabe et Touareg ; il a servi pendant trois ans, chez El Hadj Mohamed, Sultan d'Idilis, dans le **Djebel Hoggar**.

Je le paie 525F, il pourra dans un nouveau voyage être de la plus grande utilité par sa connaissance parfaite du pays et de la langue qu'on y parle.

Les gens de Foggara sont très entourés par les commerçants de Metlili et des Beni Mzab, qui veulent leur acheter leurs marchandises et les engagent à s'en défaire sur place. Ils s'efforcent de les persuader qu'il y a pour eux tout avantage à opérer de la sorte :

« Les Français, leur disent-ils, sont très aimables ; si vous allez à Alger, vous serez très bien reçus, on vous fera voir une foule de choses belles et curieuses, on vous mènera partout, on vous fera bien manger et bien boire, mais… quand vous voudrez faire des affaires, vous ne pourrez jamais et vous serez obligés de revenir près de nous. »

2 mai. Voyant la pression exercée sur eux et qui peut les décider à se défaire sur place de leurs marchandises, ce qui n'est nullement le but que je me proposais, je me décide à faire partir pour **Laghouat** ceux qui doivent m'accompagner à Alger.

Mohamed ben Larrouï est chargé par moi de soin de les conduire, d'abord au Mzab, où ils ont des achats à faire pour envoyer à Foggara, puis ensuite de les amener à Laghouat.

Obligé d'attendre à Metlili le retour d'**El Hadj Mohamed** et l'arrivée possible de gens du Gourara, de Foggara et d'In-Salah, qui savent que je ne quitte cette localité que vers le 10 mai. Je ne rejoindrai que plus tard Mohamed et les Zouas qui partent avec lui.

Les Zouas que j'ai reçus dans ma maison depuis leur arrivée, partent de Metlili à 8h du matin ; ils emmènent avec eux leurs marchandises et les nègres. Mohamed est chargé de conduire, de ma part, ses compagnons de route chez Yaya ould Saïd, à Ghardaïa, pour qui je lui remets une lettre.

Je lui en remets une également pour M. le Commandant supérieur de Laghouat, à qui je demande de vouloir faire admettre à la maison des hôtes les gens que je dois ramener à Alger avec moi. Sur la demande faite par eux, le Caïd **Kouider ben Taggar**, de Metlili, charge son frère Mohamed ben Taggar de les accompagner.

Ils arrivent à Ghardaïa, le soir et y passent la journée du 3, à faire leurs emplettes.

Le 4, Mohamed part pour Laghouat avec Abdelkader ben Cheikh, Abdelkader ben Djellali, et Mohamed Ben Taggar ; les trois autres Zouas reviennent à Metlali, où ils arrivent le soir.

6 mai. Cheikh ben Ibrahim, qui, depuis près de deux moi est resté avec moi, et que j'ai amené à Laghouat, lors du voyage que j'ai fait dans cette ville, repart pour Foggara accompagné des trois autres Zouas : je lui remets des lettres pour Cheikh et El Hadj Moussa, Ibrahim ben Slimane, et pour sa famille.

Je n'ai qu'à me louer des relations entre ce jeune homme et moi ; il est intelligent, énergique, bien élevé, sa famille occupe à **Foggara** une situation importante. Jusqu'à ce jour les gens de cette localité n'ont eu aucune avec les Français qu'on leur a toujours représentés comme des gens incapables d'avoir aucune relation commerciale avec les pays qui les avoisinent et de faire des affaires sérieuses ; on leur a toujours dit que les français étaient une nation légère.

Tout ce qu'il a pu voir des Français pendant son séjour près de moi, la façon amicale dont je l'ai traité en le faisant vivre comme un fils avec moi, contribueront beaucoup à effacer cette idée erronée qu'on a tenté de leur inspirer sur notre compte. Elle amènera des relations amicales, sérieuses au point de vue commercial, avec cette population de Foggara, intelligent, active et courageuse, qui fait un commerce important sur tous les marchés de l'Afrique Centrale et qui était aussi bien défendu des caravanes que les former et les conduire, sans avoir recours à la protection des Touaregs.

La population de Foggara jouit d'une zaouïa importante des Oulad Sidi Cheikh, vient ajouter encore à l'influence qu'elle doit au commerce considérable auquel elle se livre. En agissant ainsi que je l'ai fait vis-à-vis de Cheikh Ben Ibrahim, je savais que je me créais dans Foggara des amitiés utiles et sûres qui serviront notre cause dans ce pays et en feront disparaître les préjugés qui y ont été entretenus contre nous et notre commerce.

7 mai. Depuis notre retour d'In-Salah, **Bafou** est rentré chez les Beni Mzab, il habite Bou Noura.

Je reçois de lui une lettre, à 15h. La nouvelle qu'elle m'apporte est des plus graves. Yaya Ould Saïd, chez qui j'ai adressé, il y a quelques jours, les Zouas de Foggara, conduits par Mohamed, qui m'a toujours donné les preuves d'une amitié réelle, est mort dans la nuit, vers 23 heures.

Il a vaqué à ses affaires durant toute la journée ; on l'a vu dans la soirée allant prendre du café avec trois individus qui ont passé la soirée avec lui. Vers 11 heures, au moment où il est rentré dans sa maison, sa femme lui a fait remarquer qu'il avait l'air pâle et fatigué ; quelques instants après, Yaya était pris de vomissements violents et succombait dans la nuit. Il y a tout lieu de supposer que sa mort est le fait d'un crime et tout le monde pense qu'il a été empoisonné.

Bafou, sachant que j'étais en relations continuelles avec Yaya et que j'avais remis entre ses mains les marchandises qui me restaient au retour d'In-Salah et d'El Goléa, m'informe de suite de cette mort et me demande ce que je pense faire.

Je lui réponds par le même courrier qui a apporté sa lettre, que j'arriverai à Ghardaïa le 9 et que je ferai sur place ce qu'il y aura à faire.

Cette mort violente d'un homme qui m'a toujours témoigné une amitié sincère et qui a aidé tous les Européens qui ont eus à faire au Mzab, me cause une douloureuse surprise et m'affecte profondément ; je regrette en lui, non seulement l'ami, mais encore l'homme intelligent qui s'est toujours voué aux intérêts du progrès et de la civilisation.

8 mai. Voyant que je n'ai plus à attendre des gens du

Tildikelt ou du **Gourara**, qui ont crû aux bruits alarmants semés au milieu d'eux et sur les routes qu'ils ont à parcourir, je me décide à quitter Metlili où j'ai trouvé des amis dévoués qui m'ont environné de soins et d'affection. C'est grâce à leur concours que j'ai pu effectuer un voyage parsemé de dangers ; je leur en dois une reconnaissance affectueuse et je considère comme un devoir de les signaler à tous ceux qui, pour une cause ou pour une autre, seraient appelés à Metlili ; ils sont certains de trouver chez eux un bon accueil et appui et de rencontrer des hommes honnêtes, énergiques et dévoués.

Les noms de **Ahmed Ben Ahmed**, de **Slimane ben Messaoud ; les Chorfa Mouley Taïeb et Aboubekr ben Mouley Ismaël**, resteront toujours gravés dans ma mémoire et ne sauraient être séparés du souvenir du voyage d'In-Salah.

Le Caïd **Kouider ben Taggar** qui, au début, avait tenté d'enrayer mon expédition, parait être revenu à moi après son retour de Laghouat. Les relations que j'ai eues avec le Caïd Mohamed Ben Fargallah ont été peu nombreuses, il reste la plus grande partie de son temps dans ses tentes.

J'ai été on ne peut mieux traité chez les **Chaamba** de **Metlili**, aussi M. le Gouverneur Général tenant la promesse qu'il avait faite, en septembre 1873, aux délégués envoyés par eux à Alger pour demander la liberté de six de leurs compatriotes détenus sur divers points pour faits d'insurrection, a trouvé les ordres pour que ces détenus fussent mis en liberté ; Cheikh Ben Souilim, l'un d'eux est même déjà de retour à Metlili.

Celui qui, passant à Metlili, y verrait les maisons délabrés qui n'offrent au regard du visiteur aucune boutique, pourrait supposer que le commerce est nul et qu'il a devant

lui une ville dans laquelle ne se traite aucune affaire considérable.

Il serait dans l'erreur la plus profonde ; il passe par Metlili un courant d'affaires important qui, partant du Gourara ou du Tildikelt, vient aboutir au Mzab.

Les **Chaamba** vont sur ces deux points chercher les produits qui se vendent au Mzab, ou reçoivent les mêmes produits des caravanes organisées par les gens de ces contrées qui parfois ne les transportent que jusqu'à El Goléa, d'autrefois les apportait dans les tribus et les y vendent ou les déposent pour que les caravanes partant de ces tribus les transportent et les vendent chez les Beni Mzab.

Le commerce de Metlili est surtout un commerce de transit qui conduit au Mzab de l'alun, du henna, du salpêtre, des ânes du Tafilalet, et surtout, comme je l'ai déjà dit, des nègres et des négresses.

La vente des nègres se fait sur une assez vaste échelle, elle porte principalement sur les négresses et dans les caravanes qui amènent cette marchandise, elles sont toujours en nombre de beaucoup supérieur.

L'élève des troupeaux donne lieu chez les Chaamba de Metlili à un commerce important. Les laines sont très appréciées et se vendent au Touat et au Mzab à des prix très élevés ; ainsi j(ai vyè payer 150F les cent kilots, de la laine des Chaamba à Ghardaïa. Beaucoup de moutons et de chèvres se vendent pour le Touat et le Gourara. « Les moutons se vendent de 20 à 30Fn et la chèvre se vend de 10 à 15F.

Les seules cultures auxquelles se livrent les Chaamba sont celles de l'orge et des palmiers ; ils viennent acheter leurs céréales dans le Tell, à Tiaret ou Boghari. Les Chaamba de Metlili en transportent des quantités bien supérieures

à celles qui sont nécessaires à leur consommation ; ils en vendent l'excédent aux gens de Ouargla et de El Goléa.

9 mai. Je fais mes adieux à tous les gens de Metlili qui ont été si bons pour moi et je pars à 5 heures du matin. Mamar Ben Ahmed vient avec moi, son père Ahmed ben Ahmed et le Caïd Slimane ben Messaoud viennent nous accompagner jusqu'à une certaine distance.

Ma caravane partira un peu plus tard ; je prends les avances afin de pouvoir m'arrêter à Beni Izguen, où j'ai besoin de voir El Hadj Youcef.

Le caravane se compose de Moussa Ben Ahmed et Djellali, montés tous deux sur des chameaux qui portent des bagages, le Chérif Mouley Taïeb de Metlili, monté sur un âne ; un troisième chameau porte le complément des bagages. Ambroise, mon nègre, conduit l'âne et l'autruche achetés aux Zouas de Foggara ; elle part à 7 heures 30.

Mamar et moi, arrivons à **Beni Izguen** à 20 heures 30 ; je m'arrête chez Addour ben Saïd ; El Hadj Youcef est absent, il est allé à ses jardins, je le fais prévenir de venir me trouver, le soir, à Ghadaïa, où je compte passer la nuit.

El Hadj Mohamed est à Beni Izguen ; je le fais prévenir de se tenir prêt à partir le lendemain matin avec moi. Je pars à 11 heures de Beni Izguen et en passant à Bourroura, je vois Bafou qui m'annonce également le départ pour le lendemain.

J'arrive à **Ghardaïa** où n'ayant plus à ma disposition la maison du malheureux Yaya Ould Saïd emprisonné l'avant-veille, je demande à la Demaa d'être logé à la maison des hôtes. J'apprends alors par la Djemaa l'arrivée d'un officier dans le pays, et son désir d'être seul dans la maison des hôtes.

Ghardaïa ayant plusieurs de ces maisons, il est facile de faire droit au désir de cet officier et je suis installé vers midi dans l'une d'elles.

Un parent de **Yaya Ould Saïd** me voit et me confirme les détails qui m'ont été donnés par Bafou sur la mort de Yaya.

J'engage cet homme, **Salah Kraouia**, à porter plainte, attendu qu'il y a pour tout le monde comme pour moi, apparence d'empoisonnement. Salah Kraouia me déclare qu'il n'osera jamais le faire ; il est tellement effrayé de cette mort qu'il semble, avec quelque raison, devoir attribuer au dévouement témoigné aux Français par Yaya, qu'il refuse de se charges de la garde et de la vente des marchandises que j'avais laissées aux soins de Yaya Ould Saïd.

Le fait d'empoisonnement sur Yaya n'aurait pas du tout lieu de surprendre ; c'est un procédé employé assez souvent chez les Beni Mzab pour se défaire des gens dangereux ou gênants.

Monsieur **Henri Duveyrier** a pu en faire, dans le pays, l'expérience par lui-même et ce n'est qu'à un hasard providentiel qu'il dû de ne pas subir le sort de Yaya ou celui d'un juif du nom de Isaac Ben Pirrous, dont le dévouement aux intérêts français fut payé d'un coup de fusil, aux portes de Ghardaïa un jour de marché.

Je recommanderai toujours aux européens la plus grande méfiance au point de vue des boissons et de la nourriture.

La tentative dont M. Duveyrier avait failli être la victime, était failli être la victime, était faite au moyen d'une tasse de café dans laquelle on avait mis di phosphore, dont l'odeur excite la méfiance du jeune et vaillant explorateur.

Le petite caravane arrive vers 1 heure après midi et campe à Ghardaïa.

Vers 15 heures 30 on vient m'annoncer que l'officier dont on m'a parlé le matin, arrive d'El Ateuf et qu'il doit repartir le lendemain pour Metlili.

J'envoie par politesse, Djellali auprès de lui pour lui dire que je pars pour Laghouat le lendemain matin et que, s'il a quelque commission pour cette localité, je me ferai un plaisir de les emporter. Djellali revient au bout de quelques instants et me rapporte la réponse de cet officier qui lui a dit que s'il a des commissions à faire, il a des spahis pour cela, et il ajoute en arabe :

مد بيا ما نشو فشي سيد ك

ce à quoi Djellali lui répond qu'il croit bien que mon désir est le même que celui qu'il formule.

Le Mzab est un centre commercial et industriel important ; on y compte des fortunes considérables réalisées dans le commerce qui étend ses ramifications dans toutes les directions, depuis la province d'Alger et celle de Constantine jusqu'au Gourara au Tildikelt et à Tunis.

Les magasins sont nombreux et bien assortis dans cette contrée ; on y rencontre réunis tous les objets du Nord de l'Afrique et les produits européens ; en première ligne de ces derniers, il faut placer le **sucre** et le **café**, les **savons** et la **bougie**, dont les Beni Mzab alimentent presque exclusivement les populations du Sud.

Le commerce des grains est très important ; les Beni Mzab achètent dans le Telle des quantités considérables de céréales qu'ils transportent chez eux et qui se répandent ensuite parmi ces mêmes populations du Sud.

Le Touat envoie en Mzab une grande partie de ses pro-

duits tels que Henné, salpêtre, alun nègres et négresses, et il n'est pas rare de voir un négociant de ce pays ayant en magasin vint ou vingt-cinq nègres à vendre.

L'industrie des **tissus de laine** occupe au Mzab de 4 à 500 métiers très bien installés et qui fabriquent des produites très appréciés.

Les **burnous**, les **haïks** et les **couvertures** du Mzab sont répandus dans toute l'Afrique et le bas prix auquel une main d'œuvre peut coûteuse permet de les livrer, leur assure toujours un écoulement un écoulement rapide et certain.

Par suite de cette fabrication très étendue, le prix des laines au Mzab se maintient toujours à des taux très élevés et on achète des quantités considérables.

La **poudre** fait l'objet d'un commerce important au Mzab où elle se fabrique sur une grande échelle et se vend 3F à 4F le kg.

Une preuve irréfutable de la prospérité de cette contrée peut se trouver dans le prix énorme acquis par les terrains à bâtir dans l'intérieur des villes, témoin certain terrains qui, à Beni Izguen, se sont vendus au prix incroyable de 5 à 600F le mètre, et les jardins qui se vendent à raison de 7 à 800F le palmier.

Les Beni Mzab ne vont pas du tout dans le Sud, ni au Maroc, ils viennent en revanche fréquemment s'installer dans le **Tell Algérien** et à **Tunis**.

Le mouvement commercial important qui se fait au Mzab a implanté à Ghradaïa une population des plus mélangée au point de vue de l'origine ; on y rencontre, installés et y ayant des magasins, des gens de tous les points du Sahara. **Ghardaïa** est, du reste, le seul point du Mzab sur lequel sont installés des étrangers. Le jour où le commerce français entrer en relations suivies avec le Gourara, le Tildikelt, est

l'intérieur de l'Afrique, les Beni Mzab pourront constituer d'utiles intermédiaires entre le commerce de deux pays.

Le soir, à 5 heures, El Hadj Youcef vient me trouver à la maison des hôtes ; il est convenu qu'il reviendra le lendemain dans la matinée.

10 mai. La caravane, augmentée d'El Hadj Mohamed et de Bafou, se met en route à 5 heures du matin. Je reste à Ghardaïa avec Mamar Ben Ahmed, pour m'entendre avec El Hadj Youcef. A 5 heures 30, El Hadj Youcef arrive. Il est décidé entre nous que Salah Kraoura lui remettra toutes les marchandises que j'avais confiées pour les vendre à Yaya Ould Saïd ; il lui remettra également le montant de celles qui ont été vendues déjà et, à mon retour au Mzab, je règlerai avec El Hadj Youcef le compte définitif.

Il prend alors en charge également les marchandises laissées à Ghardaïa par les **Zouas de Foggara** et s'engage à poursuivre le remboursement de celles qui ont été ou qui seront vendues pour leur compte.

Il est convenu entre nous que dans le cas où les marchandises achetées par eux, à Alger, excèderaient les fonds qu'ils importent avec eux et ceux que fournira la vente, à Alger, des marchandises qu'ils importent, les objets composant les achats faits par eux seront expédiées à Boghari à El Hadj Daoud qui les fera parvenir au Mzab, à El Hadj Youcef son frère, chez qui elles seront remise au Zouas contre paiement intégral de la facture sur laquelle une partie aura été acquittée par eux à Alger. En cas de non paiement de ce complément de facture, les marchandise ne sortiraient pas des mains de El Hadj Youcef et resteraient à la disposition des expéditeurs.

J'ai choisi avec intentions pour intermédiaire entre les

Zouas et le commerce d'Alger un homme parfaitement connu et offrant à tous les deux garanties les plus sérieuses, le crédit de El Hadj Daoud est certainement un des meilleurs de toute l'Algérie et peut inspirer que la plus complète confiance, tout en donnant satisfaction à tous les intérêts.

Je quitte **Ghardaïa** à 9 heures 30 après toutes ces dispositions sont réglées ; je rejoins la caravane près du **puits de Bellouah** et le voyage se continue sans incidents particuliers, par la route suivie par nous, au départ du mois de février.

13 mai. Nous arrivons à **Laghouat**, le 13 mai. Je prends les devants,, montés sur mon mulet et je suis à Laghouat à 10 heures 30 du matin ; la caravane me rejoint à 15 heures 30 ; le personnel est installé à la maison des hôtes.

La population militaire et civile a fait le meilleur accueil à mes compagnons de route qui sont enchantés de la maison dont on les traite et qui reconnaissent, déjà, combien sont absurdes et mal fondées les menaces d'arrestation et de saisie dont on les avait effrayés pour les empêcher de le rapprocher de nous et de nouer des relations avec notre commerce.

16 mai. La voiture d'ambulance et les deux prolonges mises à la disposition de la caravane par les ordres de Monsieur Le Gouverneur Général arrivent à Laghouat. Le commandant supérieur m'en fait prévenir le soir et je m'occupe des dispositions à prendre pour la route à effectuer, de Laghouat à Alger.

18 mai. Le convoi composé de deux prolonges et de la voiture d'ambulance, part de Laghouat à 6 heures du matin.

Tout le personnel de la caravane, composée de dix personnes, monte dans la voiture d'ambulance et je suis le convoi, monté sur le mulet, le nègre conduisant l'âne et l'autruche. Nous arrivons à Sidi Maclouf à 15 heures et nous passons la nuit au caravansérail.

19 mai. Je pars à 5 heures du matin, prenant les devants pour faire préparer à **Djelfa** l'installation du convoi ; j'y arrive à 20 heures 30.

20 mai. La caravane arrive à **Djelfa**, à 13 heures ; elle a eu un accident en route, l'autruche qui avait été placée sur une voiture du convoi qui ramenait des panneaux de tir, a été tuée par suite d'un cahot violent qui l'a projetée contre les montants en fer de ces panneaux. Je la fais dépouiller dès son arrivée et nous en rapportons les plumes.

La réception faite par les autorités et par la population a été aussi cordiale que celle qui avait été faite à **Laghouat**. Le convoi passe la journée du 21 à **Djelfa** et part pour **Boghari**, le 22 à 5 heures du matin.

22 mai. Je reste le journée du 22 à Djelfa, pour m'entretenir avec M. Charles Sainte claire Deville, Inspecteur Général des stations météorologiques de France. C'est par lui que j'ai obtenu une mission scientifique du ministère de l'Instruction Publique pour le voyage que je viens d'exécuter ; il me demande de nombreux détails sur les faits qui se sont passés pendant le voyage et me recommande d'en adresser un compte-rendu à l'Académie des Sciences.

23 mai. Départ de Djelfa, à 7 heures du matin.
Le temps est mauvais toute la journée, je quitte MM. Sainte

clair Deville. Le Capitaine du génie **Broccard** et **Fourcade**, chef de la station télégraphique, qui viennent me serrer la main au départ.

25 mai. Je rejoins à 21 heures ma caravane à **Bougsoul**, où nous passons la nuit.

26 mai. Départ à 4 heures du matin, arrivée à **Boghari**, le matin, à 8 heures 30. La pluie n'a pas cessé depuis notre départ de **Laghouat**. Mes gens sont installés dans le qeçar et font séjour la journée du 27.

28 mai. Afin de m'entendre avec les autorités pour l'installation de mon convoi, je pars en avant le 28 mai à 3 heures du matin, par le courrier qui m'amène à **Médéa** à 13 heures 30.

Le Général de **Loverdo** me fait cet accueil aimable que j'ai toujours rencontré près de lui ; je trouve chez lui **Si Mohamed El Hadj Ben Driss** et **Si Saïd,** son frère qui sont venus lui faire visite.

29 mai. Le Général fait mettre la maison des hôtes à la disposition du convoi qui arrive, le 30 mai, à 7h du matin.

30 mai. Je présente à 9 heures du matin, au Général de Loverdo, les hommes qui composent ma caravane ; il adresse la parole à tous successivement, avec une bienveillance parfaite. Un négociant de Médéa, M. **Zermati**, qui a suivi avec intérêt le voyage que je viens d'accomplir. Il désire voir de plus près les Zouas qui m'accompagnent et s'entretenir avec eux ; il nous invite à diner à sa campagne, où je lui présent El Hadj Mohamed et Abdelkader ben cheikh, qui

lui fournissent des renseignements qui semblent l'intéresser vivement.

31 mai. Suivant le désir exprimé par la Chambre de Commerce, de me voir précéder à Alger, l'arrivée de la caravane, je pars de Médéa le 31 à 16 heures ; j'emmèe Djellali avec moi ; nous couchons à **Blida**.

7 juin. J'arrive à Alger à 9 heures du matin. Aussitôt après mon arrivée, je ma présente à M. le Président de la Chambre de Commerce et à la Chambre.

J'apprends par eux que des dispositions ont été prises pour recevoir la caravane qui sera logée dans une maison mise à la disposition de la Chambre de Commerce.

8 juin. Je me présente chez M. le Gouverneur Général qui me reçoit à 13 heures et s'entretient longuement avec moi des divers incidents de mon voyage, des résultats obtenus et de ceux que peut réserver l'avenir. Je n'ai pas de peine à détenir l'idée qu'on avait tentée de faire naître en lui : que j'avais pour me donner un rôle politique dans la mission **toute commerciale** que j'accomplissais et de laquelle j'avais toujours écarté tout ce qui pouvait lui enlever le caractère commercial qui, seul, pouvait m'assurer le succès.

Je trouve le **Général Chanzy**, ce qu'il a toujours été pour moi : sympathique et bienveillant. L'accueil que je trouve près de lui m'a profondément touché. Il est convenu que je reviendrai près de lui demain avec M. Henri, Président de la Chambre de Commerce.

3 juin. La maison doit recevoir la caravane est prête et n'attend plus que ses hôtes, qui doivent arriver dans la journée.

Je vais avec M. Henri, Président de la Chambre de Commerce ainsi qu'il en a été convenu, chez M. le Gouverneur Général qui félicite la Chambre de l'initiative heureuse qu'elle a prise et qui aura pour résultat d'ouvrir à notre commerce de nouvelles voies, fermées jusqu'à ce jour et inconnus des européens. Il s'engage à ne pas s'arrêter en aussi bonne voie et à faire procéder, maintenant que le plus difficile st fait, à une exploration complète à laquelle il promet de s'intéresser et d'apporter son concours.

Le convoi arrive à Alger à 15 heures 30. Il se compose d'un fourgon et d'une voiture d'ambulance ; le mulet et l'âne conduits par le nègre suivent les voitures. Par les soins de la Chambre de Commerce, le personnel de la caravane est conduit rue des Consuls N° 10, à la maison qui a été préparée pour le recevoir ; le matériel est également amené et entreposé dans cette maison et l'on s'occupe immédiatement de pourvoir au repas du soir de tout ce monde, qui est parti de Blida le matin à 4 heures et qui a pu , en doublant une étape ainsi que je l'ai demandé au Général de Loverdo, arriver le jour de la réunion de la Chambre de Commerce.

La Chambre décide que quelques jours de repos seront donnés au personnel que j'amène, avant que de s'occuper d'affaires. On fera visiter aux arrivants tout ce que la ville peut ofrir d'intéressant pour eux ; des autorisations seront pour cela demandées à toutes les autorités militaires, maritimes et civiles.

4 juin. La journée est employée à promener les arrivants dans la ville et à commencer la visite des curiosités qu'elle offre.

M. Geiser, un photographe habile d'Alger, compose un groupe dans lequel sont réunis tous mes compagnons

de route, et il fait, ensuite des épreuves séparées de chacun d'eux. Plusieurs de ces groupes sont destinés aux autorités qui ont reçu la caravane.

5 juin. M. le **Gouverneur Général** nous reçoit à deux heures dans le grand salon du Palais de Mustapha ; je lui présente les hommes que j'ai ramenés avec moi et que M. Lyon, secrétaire de la Chambre, a conduit le matin chez l'Archevêque d'Alger.

Le **Général Chanzy** adresse à tous ces hommes des paroles bienveillantes et énergiques ; il leur promet toutes les garanties, toute la sécurité, pour les personnes et pour les marchandises qui viendront sur notre territoire. La France n'a qu'un désir en allant chez eux : leur fournir un moyen de faire du commerce avec nous ; elle n'a aucune autre ambition que de vivre en paix avec ses voisins et faciliter ces relations commerciales qui forment entre les divers peuples les liens les plus sûrs.

Le France sait cependant atteindre, si loin qu'ils soient d'elles, les gens qui, pour se livrer au meurtre et au pillage, se séparent se toutes les autres nations ; l'exemple récent de Bou Choucha, saisie au fond du désert et ramené à Alger, en est la preuve. Si la France sait punir les coupables, elle sait aussi être miséricordieux pour ceux qui se soumettent et reconnaissent leurs fautes. Les **Ouled Sidi Cheikh**, comblés de faveurs de la France, ont levé contre elle, dans un jour de folie, l'étendard de la révolte ; ils ont payé chèrement leur erreur, mais malgré la gravité de leur faute, la France leur a accordé l'aman et ils sont libres, en se soumettant, de rentrer sur notre territoire.

Des liens d'amitié unissent la France à l'Empereur du Maroc, les gens du Touat bénéficieront de ces bonnes rela-

tions de notre pays avec leur souverain et trouveront chez nous la protection dont ils ont entouré M. Soleillet et que nous demandons pour tous nos nationaux, de même que nous la garantissons aux leurs.

M. **Féraud**, Interprète principal de l'armée, attaché au Gouvernement Général, transmettait ses paroles aux indigènes, sur lesquels elles ont produit une excellente impression.

Le Gouverneur Général a reçu ensuite individuellement ceux qui désiraient lui parler en particulier ou lui adresser des demandes ; il a promis de faire droit à toutes les demandes ou réclamations dont le bien fondé serait reconnu.

Après la réception, du café et des rafraîchissements ont été servis aux visiteurs, sous une tente, dans le parc du palais.

Le **Général Chanzy** a remis à plusieurs d'entre eux des souvenirs de la visite, qu'ils faisaient à Alger.

Le reste de la journée se passe à visiter le jardin d'essai, qui suscite un profond étonnement chez la plupart de mes compagnons.

Les journées du 6, 7, 8, 9, sont employés à faire visiter tous les établissements, militaires, maritimes dans lesquels l'accueil le plus complaisant est fait aux gens de la caravane ; ils visitent aussi tous les ateliers de la Marine, les divers services du Port, les bassins de radoub, la station centrale des télégraphes, le lycée, etc.

Le 8, M. le Préfet d'Alger nous reçoit à la préfecture, où je lui présente tout mon personnel à qui il adresse les paroles les plus bienveillantes.

10 juin. Réunion des **Souscripteurs** à l'exploration su Sahara Central faite par moi par le compte de la Chambre

de Commerce d'Alger. M. Henri Président, rend compte des résultats obtenus ; après quoi, je présente à la réunion les hommes qui m'ont accompagné et les marchandises qu'ils ont apportées en échantillons avec eux.

Là, fini la mission qui m'a été confiée par la Chambre de Commerce d'Alger. Je remets à M. Lyon secrétaire de la Chambre, les hommes qui sont venus à Alger avec moi et à qui il a offert obligeamment de servir d'intermédiaire avec le Commerce d'Alger dans les ventes et les achats qu'ils auront à effectuer.

Je me consacre exclusivement, à partir de ce jour, au rassemblement des notes diverses recueillies dans mon voyage et à l'établissement du rapport que je dois présenter à la Chambre de Commerce d'Alger qui m'a été d'un concours si puissant pour réaliser l'œuvre à laquelle je m'étais voué.

Avant de clore ce journal de route, écrit sans autre prétention que de noter les faits saillants de ce long et pénible voyage, je tiens à témoigner à la **Chambre** et à son honorable **Président, M. Henri**, les sentiments d'affectueuse reconnaissance que je leur dois pour la bienveillance soutenue, la sympathie flatteuse, dont ils ont du premier au dernier jour, entourée une œuvre qui ne s'arrêtera certainement pas en aussi bon chemin.

En agissant ainsi qu'elle l'ab fait, la chambre de Commerce d'Alger s'est acquis des droits légitimes à la reconnaissance, non seulement du commerce d'Alger, mais encore de tous ceux qui aiment et veulent la civilisation et le progrès. Ce qu'il reste à faire encore, tout en étant considérable, n'offrira pas les difficultés rencontrées dans un premier voyage ; grâce à l'exploration faite par moi, la route

est jalonnée de Laghouat à In-Salah ; elle peut se faire en toute sécurité jusqu'à El Goléa sous la protection de l'autorité française. D'El Goléa à In-Salah, la route peut se faire, aussi, avec sécurité, en se plaçant sous le patronage d'Ahmed Ben Ahmed des Chaamba de Metlili qui jouit dans toute cette partie du Sahara Central d'une influence qui ne peut se comparer qu'à celle du Cheikh Ikenouken, chez les Touaregs.

Les difficultés matérielles de la route sont peu importantes ; que l'on se dirige vers le **Tildikelt** ou vers le Gourara, on trouve presque chaque jour, le long de la route **des puits** qui mettent à l'abri du manque d'eau, par la route que j'ai suivie, la traversée de la **région des dunes (El Erg)** se réduit à quelques heures, tandis que sur les autres routes elle exige plusieurs journées de marche.

Les quinze jours mis par une caravane pour franchir la distance qui sépare **El Goléa** d'**In-Salah** ne doivent dons pas effrayer.

En se munissant des lettres dont j'ai parlé au cours de ce rapport **(lettres du Sultan du Maroc, lettres du Chérif de Aoulellan** ; cette dernière est aujourd'hui entre mes mains.) aucune cause ne pourrait s'opposer à une réception immédiate dans les villes du Tildikelt et du Gourara.

Les relations que j'ai eues avec les gens venant de ces pays, celles que j'ai avec ceux qui m'ont accompagné, sont pour moi la preuve irréfutable de l'accueil favorable que nos négociants trouveraient dans ces contrées où nos produits sont très appréciés.

Il y a dans ces contrées les éléments d'un commerce important pour notre colonie qui trouverait à In-Salah, les plumes, l'indigo, la gomme, l'alun, le salpêtre, l'ivoire, la poudre d'or, qui pourraient être achetés à des prix très avan-

tageux. Il y a encore des peux de qualité supérieure et qui ont été très appréciées ici, puisqu'elles ont obtenu un prix élevé ; il y a, également, des roses qui, le jour où elles seront traitées avec soin à la récolte, acquerront une valeur considérable.

Ces pays offrent donc à notre commerce un aliment facile et qui est à nos portes, nous ne devons pas le perdre de vue, et il faut surtout maintenant que la route est jalonnée, que la voie est tracée, qu'à son extrémité, (l'honorable M. Henri, votre président l'a constaté dans son discours à la réunion du 10 juin), il y a des éléments sérieux pour les affaires. Il ne faut pas la laisser se refermer, se combler sans utilité pratique cette voie si difficilement ouverte.

Il faut, pour cela, faire ce que proposait le **Colonel Mircher** au lendemain de son retour de Ghadamès, en 1862 : composer une caravane d'essai qui irait porter au Gourara et au Tildikelt nos produits ou nos échantillons.

Elle serait organisée par la Chambre de Commerce d'Alger qui en fixerait la composition et en discuterait le règlement et la discipline. Tous les mebres du commerce Algérien qui voudraient aller traiter eux-mêmes des affaires dans ces contrées seraient appelés à en faire partie et je m'offre, si la **Chambre de Commerce** veut bien me continuer la confiance dont elle m'a honoré, à conduire cette caravane à In-Salah, Timimoune et à la ramener par le Tafilalet, Ouellan et Tlemcen.

C'est là, je crois, le vrai moyen pratique de rendre profitable pour l'avenir les dépenses faites et les dangers conçus pour tracer cette route nouvelle et démontrer qu'elle est facilement praticable aux caravanes. Il est essentiel surtout que cette opération ait un caractère **exclusivement commercial ou scientifique**, on ne saura jamais trop faire pour effacer

cette terreur inspirée volontairement, et si habilement exploitée, qui nous représente toujours à ces populations comme cherchant à étendre notre conquête et à agrandir nos territoires dans le Sud et à leurs dépens.

C'est à cette terreur et à la méfiance inspirée contre nous qu'il faut attribuer l'éloignement de ces populations pour une nation comme la notre qui placée à leurs portes est restée, jusqu'à ce jour, sans aucune relation avec elles.

Ce n'est qu'à notre contact que ces craintes s'effaceront et, puisque le premier pas est fait, puisque plusieurs d'entre eux sont venus à nous et on pu juger et apprécier notre civilisation et nos mœurs, c'est à nous à aller aujourd'hui chez eux leur offrir ces relations qui devraient exister depuis longtemps et qui seront avantageuses aux deux pays.

Alger le 9 juillet 1874

Paul Soleillet.